

# RÉSEAU LITTOREA

Un réseau national pour une pêche à pied récréative durable



## Compte-rendu

**Comptage collectif national des pêcheurs à pied**

**11 au 13 août 2025 (et 9 septembre 2025)**



## Introduction

La pêche à pied est une activité ancestrale et traditionnelle. Avec l'essor du tourisme et l'attractivité des littoraux, cette pratique s'est fortement développée en quelques décennies. Elle est, pour beaucoup, emblématique des congés au bord de mer, ou de l'héritage culturel vivant des zones côtières. En tant qu'activité de plein air, gratuite et ouverte à tous, la pêche à pied est associée à une certaine liberté du littoral.

De nos jours, **plus de deux millions de pêcheurs par an<sup>1</sup> s'adonnent à ce loisir**. C'est ainsi plusieurs millions de séances de pêche à pied réalisées chaque année sur nos littoraux. La méconnaissance de la réglementation liée à cette activité et l'engouement qui y est associé (séjours touristiques, pratique de masse) n'est pas, comme l'attestent de nombreuses études scientifiques, sans impact sur la biodiversité et la qualité écologique des milieux marins littoraux. **Le développement de la pêche à pied de loisir nécessite donc d'être vigilant à ses interactions avec l'environnement pour que cette activité perdure et que la biodiversité littorale soit préservée.**

Les comptages collectifs nationaux de pêcheurs à pied de loisir réalisés depuis 2012 permettent d'**évaluer le nombre de pratiquants et les sites fréquentés**. Ils sont également l'occasion de mobiliser le réseau d'acteurs national et ainsi permettre des actions concertées, de renforcer les liens, d'assurer la diffusion des méthodes et inciter des sites collaborateurs à mettre en place des actions de diagnostics sur leur propre territoire.

Ces opérations ont également vocation à sensibiliser sur l'importance sociale et économique de cette pratique et, par le biais de la communication, d'être un moment privilégié pour diffuser des bonnes pratiques respectueuses des milieux et des autres usages de l'estran.

**Le comptage collectif des pêcheurs à pied de loisir organisé entre le 11 et le 13 août 2025, est la 17<sup>ème</sup> opération de ce type réalisée à l'échelle nationale et est coordonnée par le CPIE Marennes-Oléron.**



---

<sup>1</sup> [Étude sur l'évaluation de l'activité de pêche de loisirs en France métropolitaine \(dont la Corse\)](#), FranceAgriMer, 2018

## Définition d'un comptage collectif

Il existe deux types de comptages : les comptages simples (réguliers) qui permettent d'estimer la fréquentation d'un site et les **comptages collectifs** (ponctuels) qui consistent, **à l'occasion d'une grande marée**, à mobiliser de nombreuses personnes volontaires pour compter les pêcheurs à pied présents sur les sites, selon un protocole commun. Il s'agit d'une démarche collective et participative qui permet d'obtenir une **photographie « instantanée »**, mais partielle, **de la fréquentation des sites de pêche dans une situation donnée** (conditions de marée, disponibilité des pêcheurs, météo...). Les comptages collectifs sont notamment intéressants pour évaluer des pics de fréquentation à l'échelle de territoires

## Protocole d'un comptage collectif

Lors des comptages collectifs, les pêcheurs à pied de l'ensemble des sites suivis sont dénombrés de manière exhaustive. Des bénévoles, munis de jumelles et d'une fiche de comptage, évaluent le nombre de pêcheurs à pied à partir de points de comptage préalablement définis. Ces comptages sont réalisés lorsque la fréquentation est la plus élevée, c'est-à-dire lors des grandes marées (coefficients supérieurs à 95) durant l'heure précédant la marée basse. Pour plus d'informations sur cette méthode, il est possible de consulter le cahier méthodologique « [Étude et diagnostic de l'activité de pêche à pied récréative](#) » (version 2021).

## Préparatifs, phase amont

La préparation de ce comptage a été assurée au niveau national par le CPIE Marennes-Oléron, au niveau local par un ensemble de structures relais (associations d'usagers, collectivités locales, gestionnaires d'espaces protégés, professionnels, associations environnementales...) qui ont animé son organisation sur leurs territoires et mobilisé des compteurs (principalement bénévoles).

En 2025, la réalisation du comptage national a été fixée **entre le 11 et 13 août**. Comme lors des précédents comptages nationaux, le choix a été fait de proposer un créneau de plusieurs jours pour permettre aux coordinateurs locaux de chaque territoire de choisir le jour de comptage correspondant à la plus forte affluence des sites de pêche à pied, en fonction des facteurs d'influence connus localement.

L'objectif de ce comptage national annuel reste cependant inchangé : **évaluer les pics de fréquentation des sites de pêche à pied** en France lors des grandes marées estivales, poursuivre la **mobilisation du réseau national Littorea** autour d'une action commune, et ainsi **conserver la dynamique nationale**.

Au-delà de l'évaluation du nombre de pratiquants et des sites fréquentés, cette opération a également vocation à **sensibiliser** sur l'importance sociale et économique de cette pratique et, par le biais de la communication, d'être un moment privilégié pour **diffuser des bonnes pratiques** respectueuses des milieux et des autres usages de l'estran.

## Conditions de réalisation du comptage

Sur certains territoires, le comptage national s'est déroulé sur plusieurs grandes marées successives, afin de couvrir un maximum de sites au regard de l'étendue du linéaire côtier.

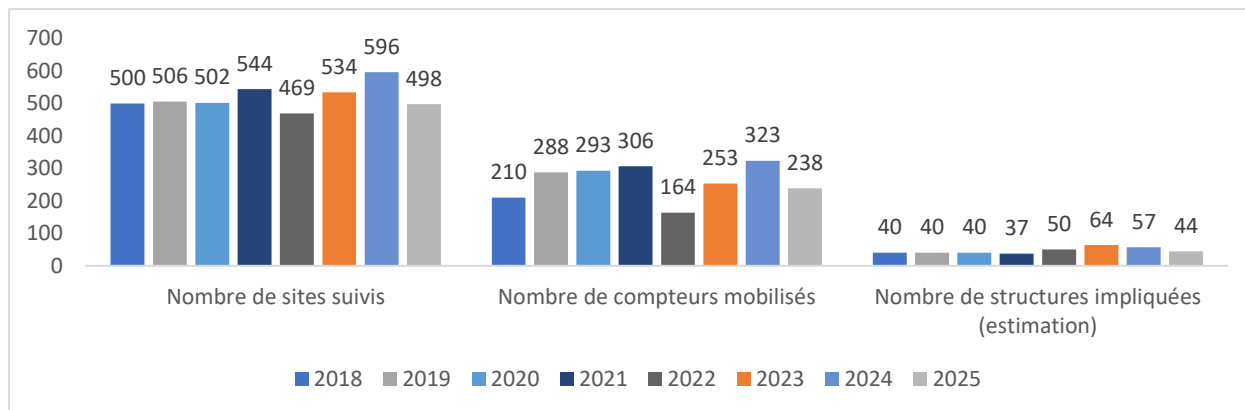
## Déroulement du comptage et résultats généraux

Au total, ce sont 34 **territoires** qui ont participé à ce comptage collectif national : de la côte d'Opale jusqu'à l'étang de Berre.



## Évolution de la mobilisation entre 2018 et 2025

Dans le cadre de l'animation du Réseau Littorea débutée en 2018, **8 comptages collectifs nationaux** ont été réalisés grâce à l'implication de nombreuses structures relais, partenaires du réseau, qui ont mobilisés plusieurs compteurs (salariés et bénévoles) sur leurs territoires respectifs ; permettant ainsi d'évaluer la fréquentation des pêcheurs à pied sur des centaines de sites en France métropolitaine.



Cette opération nationale annuelle connaît une certaine stabilité dans l'implication des structures partenaires depuis sept ans. En 2025, 44 structures se sont mobilisées. Ainsi, **238 personnes** (salariés et bénévoles) ont permis de couvrir **498 sites** de pêche à pied sur le littoral métropolitain, pour en estimer la fréquentation, mais aussi pour **sensibiliser aux bonnes pratiques les usagers de l'estran**. Comparativement, moins de structures se sont mobilisées mais davantage de sites ont été comptés, permettant de couvrir une plus large partie du littoral français.

Bien qu'il faille considérer ces chiffres avec prudence, cette mobilisation rend compte de l'importance de la pratique et justifie l'intérêt de poursuivre la pédagogie auprès des pêcheurs à pied.

**Un grand merci à tous les compteurs bénévoles et les structures ayant pris part à ces comptages !**



La réalisation du bilan cartographique d'un comptage national de cette ampleur est un exercice délicat. Il pose différentes questions, notamment celle de faire apparaître de manière satisfaisante les estrans non prospectés et les sites comptés, ainsi que celle de l'échelle appropriée d'un rendu cartographique. L'échelle des sites de pêche est en effet très fine, la taille de ces derniers oscillant entre quelques et plusieurs milliers d'hectares et leur représentation à une échelle trop fine n'est pas vraiment porteuse de sens. Plutôt qu'une représentation à l'échelle nationale, **le choix a été fait de produire ici, un « atlas » de la fréquentation des sites de pêche par « territoire »**, qui finalement est un niveau fonctionnel.



Les cartes ci-dessous présentent le **nombre de pêcheurs comptabilisés sur chacun des sites suivis** ainsi qu'une **synthèse reprenant les chiffres clés à l'échelle des territoires**. Chaque restitution cartographique est accompagnée d'un bilan synthétique **rédigé par les différents coordinateurs locaux** ayant relayé et/ou réalisé le comptage sur le secteur correspondant.

Il est important de signaler ici que le nombre de pêcheurs comptés lors de cette opération n'est en aucun cas une indication de la fréquentation totale (ou maximale potentielle) des estrans par les pêcheurs à pied, mais plutôt une indication de cette fréquentation dans un cas particulier de conditions de marées : ici une marée de fort coefficient (>90), pendant la saison estivale, par une météo plutôt agréable. L'utilisation des données issues de ce comptage doit se faire de manière plutôt synchronique que diachronique, afin de comparer certains sites d'un même secteur entre eux.



- Côte d'Opale



FLANDRE MARITIME

**Coordinateur local** : CPIE Flandre Maritime

**Territoire** : Flandre Maritime et Côte d'Opale

**Conditions de marée** :

Afin de ne pas avoir de biais lié à la temporalité du comptage, il a été décidé de mener l'ensemble des opérations de comptage national le même jour, à l'échelle de notre territoire : le lundi 11 août.

Les conditions de marée étaient alors les suivantes pour le port de Dunkerque :

- Coefficient : 93
- Hauteur d'eau : 0.78 m
- Heure de basse-mer : 9h44

**Conditions météorologiques** :

Comme pour les conditions de marée, les conditions météorologiques sont données pour le port de Dunkerque. Elles étaient toutefois relativement similaires sur l'ensemble des sites prospectés. Le jour du comptage la météo générale était favorable à savoir :

- Température : 18 °C
- Précipitations : Pas de précipitation
- Nébulosité : 5 %
- Vent : 6 nœuds



**Mobilisation et résultats** :

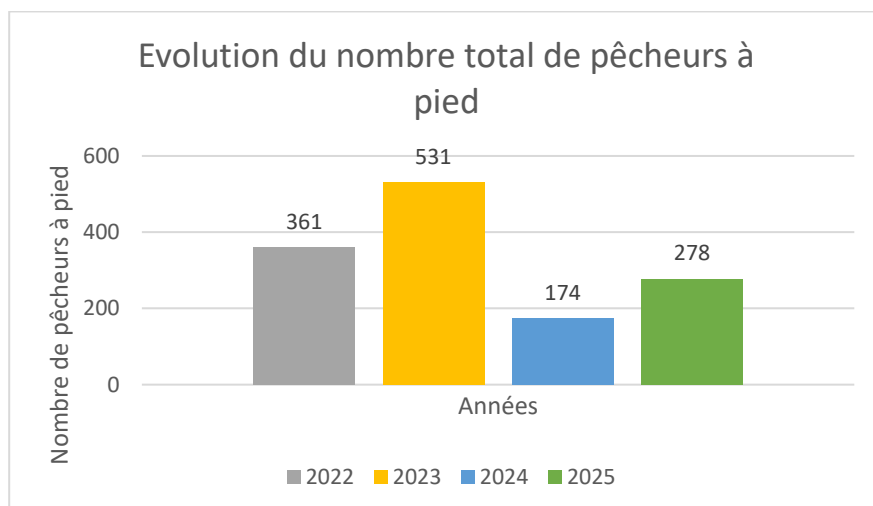
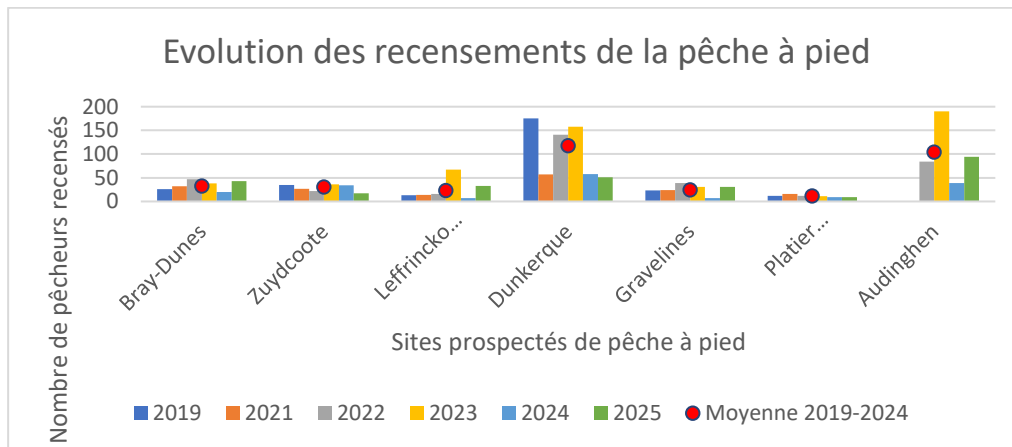
- Nombre d'observateurs : 9 bénévoles et 2 salariés
- Nombre de sites comptés : 10 sites comptés sur 15.
- Total de pêcheurs à pied de loisirs : 278

Territoire	Libellé du site / sous-site	Code	Nb de pêcheurs	Détail	
Flandre Maritime	Bray-Dunes	FLAM_01	43	Moules : 2 Crevettes : 35 Vers arénicoles : 6	
	Zuydcoote	FLAM_02	17	Crevettes Vers arénicoles Moules	
	Leffrinckoucke	FLAM_03	33	Moules Vers arénicoles	
	Dunkerque	Dunkerque Plage	FLAM_04a	29	Crevettes : 20 Vers arénicoles : 9
		Feu de Saint-Pol	FLAM_04b	22	Moules Crevettes Vers arénicoles
	Gravelines	FLAM_05	31	Moules : 4 Crevettes : 1 Vers arénicoles : 22 Coques : 4	
	Grand-Fort-Philippe	FLAM_06	2	Vers arénicoles : 2	
Oye-Plage – RNN du Platier D'Oye	FLAM_07	7	Vers arénicoles : 5 Crevettes : 2		

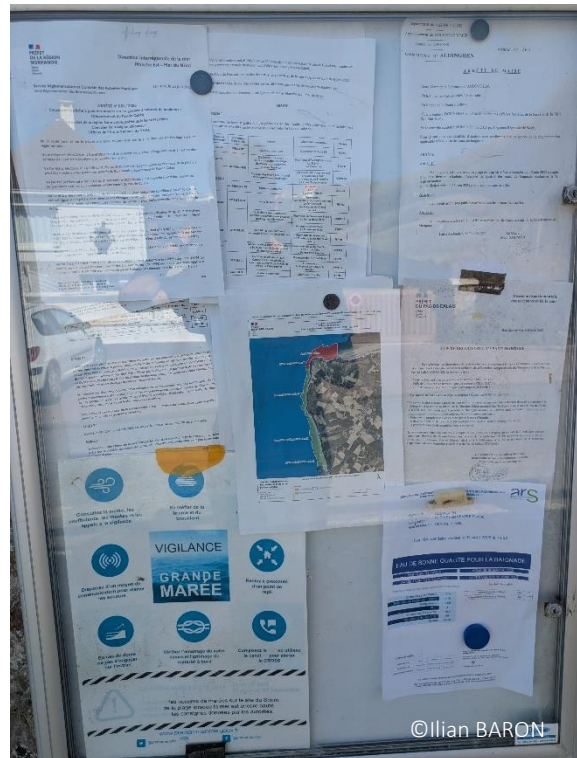
Côte d'Opale	Cap Gris-Nez	EPMO_10	20	Moules Crevettes
	Cap Gris Nez - Cran aux Œufs	EPMO_11	0	
	Cran aux œufs - Audresselles	EPMO_17	74	Moules Crevettes
<b>Total</b>			<b>278</b>	Moules : 6 Crevettes : 58 Vers arénicoles : 44 Coques : 4 Non-précisés : 166

### Enseignements du comptage :

Les résultats de ce comptage national 2025 montrent une légère augmentation dans la fréquentation des sites suivis par rapport à l'année 2024.







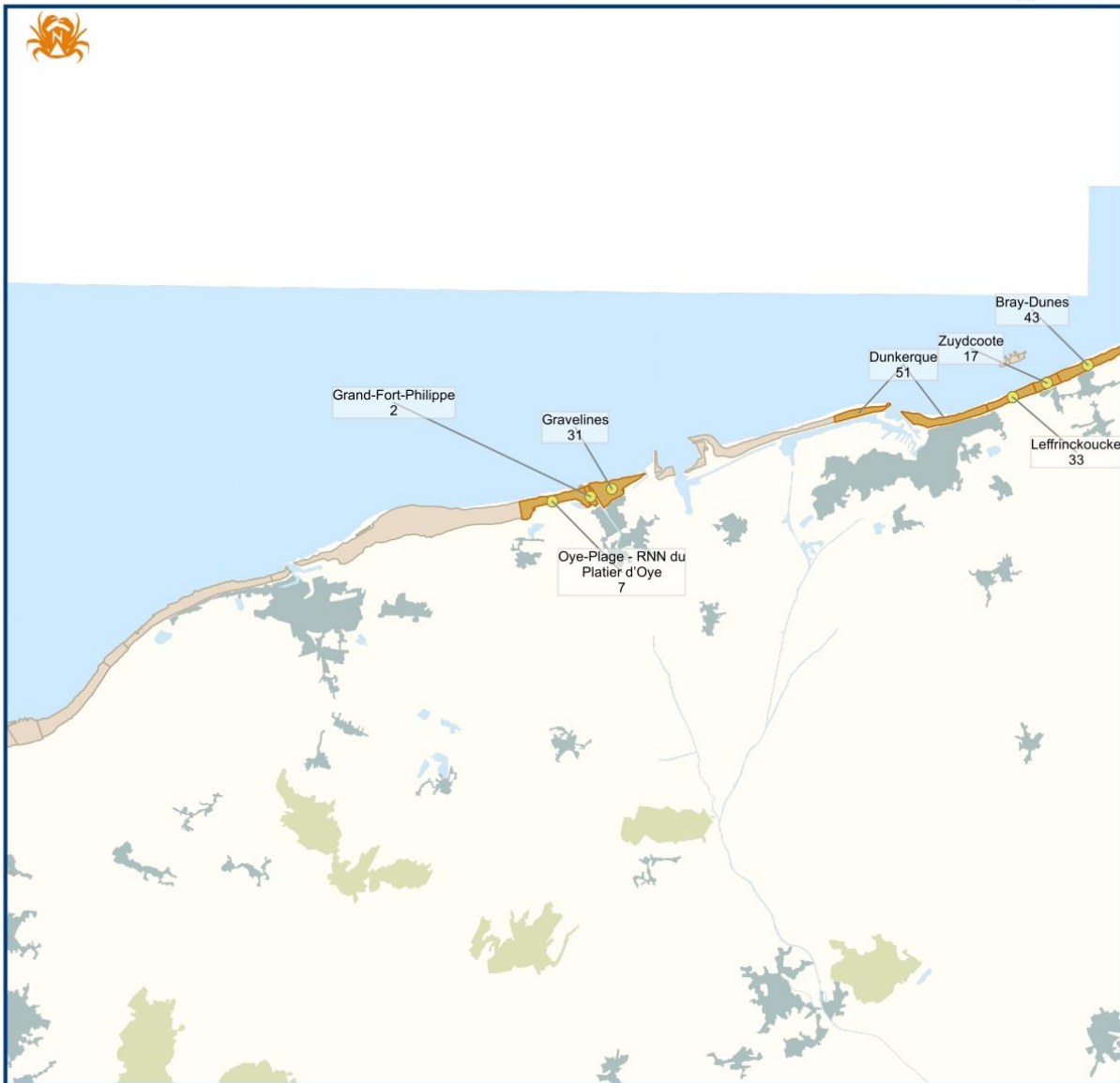
Sur le site du Cap Gris-Nez (EMPO\_10), le gisement de la sirène est fermé depuis le 1<sup>er</sup> juillet à la pêche à pied des moules. Pourtant 20 pêcheurs ont été recensés ce 11 août sur ce gisement. Sur place, 2 panneaux indiquant des informations contradictoires ont été retrouvés. Le parc naturel marin a donc été prévenu.



©Elise Cabanne

# CÔTE D'OPALE

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Côte d'Opale



0 4 8 12 16 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



## • Estuaires Picards et mer d'Opale



**Coordinateur local :** Parc naturel marin des Estuaires picards et de la Mer d'Opale

**Territoire :** Parc naturel marin Estuaires picards et Mer d'Opale

**Conditions de marée :**

Afin de couvrir le maximum des sites du territoire du parc, nous avons effectué les comptages nationaux sur la matinée du 13 août, répartis sur 6 équipes.

- Coefficient : 95
- Basse Mer à 10h02 au port de Boulogne-sur-Mer

**Conditions météorologiques :**

- Température : 19°C
- Précipitations : pas de pluie
- Nébulosité : couverture nuageuse
- Vent : vent de vent de Sud-ouest, 30 à 40 km/h.

**Mobilisation et résultats :**

Lors de ces comptages, le PNM EPMO a pu se mobiliser sur l'ensemble de son territoire à l'aide de 7 agents.

Nous nous sommes concertés avec le CPIE Flandres maritimes sur la date de comptage et sur la cohérence des sites afin d'éviter tout recouvrement.

Territoire	Libellé du site	Libellé du sous-site	Nombre de pêcheurs 13/08
PNM EPMO	Tréport Sud	Plage/Platier	/
		Mers-les-Bains	Plage
	Mers-les-Bains	Platier Ault	/
		Bout de la digue du port du Tréport	/
		Cise Onival	Plage
	Cise Onival	Platier Ault	/
		Platier Cise	/
		Le Crotoy	Végétaux RN
	Le Crotoy	RNN	/
		Végétaux hors RN	/
	Fort Mahon	plage	/
	Equihen	Platier Equihen Nord	0
		Platier Equihen Sud	0
		Plage	0
	Equihen-Le Portel	Platier Ningles	27
		Platier Le Cap d'Alprech	/
		Platier Equihen	0
	Le Portel	Platier Le Fort de l'Heurt	1
Platier Rieu de Cat		78	
Platier Le Cap d'Alprech		110	
PNM EPMO	Boulogne-sur-Mer	Platier proche digue	2
		Digue Carnot (Ouest)	0
		Digue Nord	0
		Digue du phare rouge (Sud)	0
		Platier quelques rochers	4
	Wimereux	Platier Fort de Wimereux	2



		Platier Ailette	0
		Digue	0
		Plage	0
		Platier la crèche	0
	Pointe aux oies	Platier	0
		Plage	0
	Ambleteuse	Plage	0
		Platier les langues de chiens	0
		Platier d'Ambleteuse	0
		Platier Liettes	0
		Platier Sud Slack	0
	Audresselles	Audresselles nord	13
		Audresselles sud	7
<b>Total</b>			<b>244</b>

### Enseignements du comptage :

La météo peu clémente sur le périmètre du PNM le 13 août 2025 a pu permettre une fréquentation modérée des moulières, et il a donc été observé beaucoup moins de pêcheurs en comparaison avec l'année précédente (1213 pêcheurs le 22 août 2024). Cette faible fréquentation et la forte diminution observée cette année s'explique principalement par l'état des gisements et la faible quantité de zones ouvertes.

Sur les 8 sites observés le 13 août 2024, une bonne partie a fait l'objet de fermeture par arrêté préfectoral. Nous n'avons observé quasiment aucun pêcheur à pied sur site fermés à la date du 13.08 (2 pêcheurs) et un faible taux de braconnage a été constaté.

Zone de production	Commune concernée	Limites	Gisements concernés	Statut
62.06.01	AUDRESSELLES	Toute la commune	Cran Mademoiselle	OUVERT
			Le Rupt	OUVERT
			Plats Ridains	OUVERT
62.06.02	AMBLETEUSE	Toute la commune	Gisements des Liettes aux Langues de chien	FERME
			Le Fort	FERME
			De la limite d'Ambleteuse/Wimereux jusqu'au parking des allemands	
62.07.01	WIMEREUX	Du parking des allemands au centre de secours de Wimereux	Gisement de la pointe aux Oies	FERME
			La pointe de la Rochette, l'Ailette	FERME
62.07.02		Du centre de secours de Wimereux à 50m au nord de Boulogne/mer	Fort de Croy	FERME
			Gisements de la Pointe de la crèche	FERME
62.09	LE PORTEL	De 50 m au sud de la digue de la commune du Portel (sauf dalle de	Gisement du Fort de l'Heurt	FERME
			Rieu de Cat, Alprech	OUVERT

		béton de l'Hoverport)	Ningles	<b>OUVERT</b>
	<b>EQUIHEN</b>	Toute la commune	Gisements d'Equihen	<b>FERME</b>

Le gisement de Mers-les-bains situé dans la zone de production n° 80.06 classé du point de vue de la salubrité en zone à exploitation occasionnelle dite "à éclipse", exceptionnellement ouvert à l'exploitation du 12 au 31 août 2024, sera ouvert plus tardivement courant octobre 2025 suite à une demande du Comité régional des pêches et des élevages marins des hauts de France. Cette zone présentant des enjeux liés à la présence de récifs d'hermelles, nous devons nous assurer du zonage qui permet une compatibilité de l'activité avec la préservation des récifs.

La fréquentation observée est bien inférieure à celle recensée l'année précédente à la date du 22 août 2024 où la fréquentation s'élevait à 1213 pêcheurs sur 9 sites, une bonne partie des gisements étant ouverts à cette période.

Peu d'opérations de comptage ont été effectuées par l'équipe terrain en 2025 en raison de soucis d'effectifs. Ce manque de données ne nous permet pas d'estimer la fréquentation moyenne pour l'année 2025 sur le PNM EPMO. Il sera donc nécessaire de réaliser davantage de comptages sur les années suivantes afin de recueillir les données suffisantes.

Le Parc naturel marin poursuit le suivi régulier des gisements naturels mis en place depuis 2019, en coopération avec le GEMEL, afin de suivre l'évolution de la structure morphologique de chaque gisement ainsi que sa densité. Ces données sont croisées avec la pression de fréquentation suivant les périodes d'ouverture des gisements et permettent d'évaluer les mesures à mettre en œuvre pour prioriser la préservation de certaines zones et aider à une exploitation durable et raisonnée.

En comparaison avec les années précédentes, force est de constater l'état très dégradé de certains gisements, récemment exposés à de fortes pressions météorologiques.

En effet, une importante dégradation des gisements est observée au printemps 2025. La plupart ont des taux d'occupation < 0,3 ou les avoisine démontrant une faible colonisation des platiers rocheux par les moules. Lors des suivis (mars-avril 2025), un peu de naissain est observé sur les gisements.

La saison de pêche s'est annoncée difficile pour les pêcheurs professionnels mais il était nécessaire de fermer ou de maintenir fermer certains gisements pour qu'ils se reconstruisent.

A noter que ces résultats sont basés sur les suivis réalisés entre début mars et début avril 2025 soit à un instant T et que des évolutions ont pu avoir lieu sur chacun des gisements (pêche, épisodes de mortalités, tempêtes...) entre le suivi sur le terrain et la production du présent rapport d'étude d'où l'intérêt d'organiser des commissions de visite de gisement avant toute ouverture (i.e. vérification terrain).

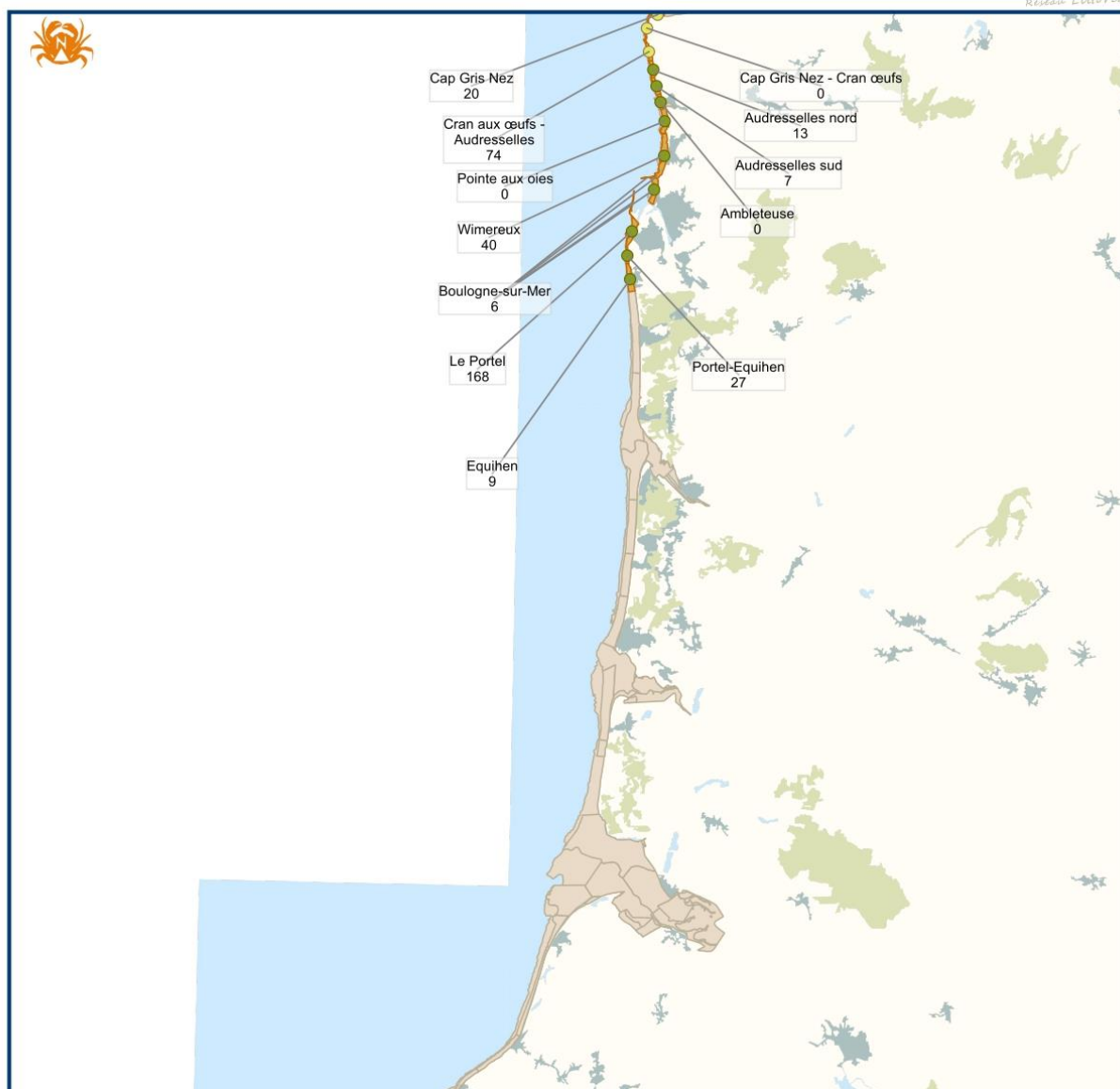
Nous nous sommes accordés avec le CRPMEM des HdF sur une nécessité de se concerter en amont des commissions de visite sur les résultats sur l'état des gisements (PNM, CRPM et GEMEL), afin de nous accorder sur les préconisations de gestion, soit au minimum 2 fois par an. Les professionnels ont accueilli cette démarche de manière très positive et semblent très investis.

Le dernier rapport du suivi halieutique sur le PNM EPMO synthétise les évaluations réalisées sur l'ensemble des moulières de la région Hauts-de-France en mars-avril 2025.

Les prélèvements sont en cours pour les prochaines préconisations qui seront envoyées en octobre 2025. Ces conclusions vont permettre, en accord avec la profession et les services de l'Etat, la fermeture des sites dégradés, tout en tenant compte de la faible fréquentation prévue sur cet hiver.

# ESTUAIRES PICARDS ET MER D'OPALE

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Estuaires Picards et Mer d'Opale



0 6 12 18 24 kilomètres



## Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





- **Pays de Caux**

Coordinateur local : ESTRAN

Territoire : Pays de Caux

Conditions de marée :

- Date de réalisation du comptage : 11 et 13 août 2025
- Coefficient de marée : 93
- Heure de marée basse : 10h/21h

Conditions météorologiques :

- Température : 24°C-21°C
- Précipitations : nulles
- Nébulosité : nuages 0-25%
- Vent : faible



Mobilisation et résultats :

- Nombre de volontaires (observateurs) : 1
- Nombre de structures participantes : 1
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 1
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 35

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Pays de Caux	Plage de Quiberville s/mer		16
Pays de Caux	Plage de Dieppe		19
<b>Total</b>			<b>35</b>

Enseignements du comptage :

Le comptage a été réalisé le 11 août et le 13 août. Moins de pêcheurs que l'an dernier.



# PAYS DE CAUX

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Pays de Caux



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



- **Côtes du Calvados**



VALLÉE DE L'ORNE

**Coordinateur local :** CPIE Vallée de l'Orne

**Territoire :** Côtes du Calvados

**Conditions de marée :**

Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national dans le Calvados, coordonné par le CPIE Vallée de l'Orne s'est déroulé les 11 et 12 août 2025.

- Coefficient : 95
- Basse mer : 19h28 à Grandcamp-Maisy et 21h34 à Honfleur



**Conditions météorologiques :**

- Température : 24-25°C
- Précipitations : nulles sauf quelques gouttes très localisées
- Nébulosité : 0-25%, nuages hauts et fins
- Vent : léger avec quelques rafales

**Mobilisation et résultats :**

Le comptage a été réalisé par 9 volontaires accompagnés de 4 salariés du CPIE VdO

Territoire	Libellé du site	code	2025	
Côtes du Calvados	Gefosse-Fontenay à Grandcamp ouest	ORNE_17	124	
	Grandcamp est à Cricqueville-en-Bessin ouest	ORNE_18	269	
	Cricqueville-en-Bessin est à Louvières ouest	ORNE_19	34	
	Louvières est à Colleville-sur-Mer (Omaha beach)	ORNE_20	162	
	Ste-Honorine-des-Pertes à Commes ouest	ORNE_21	62	
	Commes est à Tracy Ouest	ORNE_22	27	
	Tracy est à Ver Le Paisty Vert	ORNE_23	43	
	Ver Le Paisty Vert à Graye-sur-Mer	ORNE_1	50	
	Courseulles-sur-Mer à Bernières-sur-Mer ouest	ORNE_2	89	
	Bernières-sur-Mer est à Saint-Aubin-sur-Mer ouest	ORNE_3	246	
	Saint-Aubin-sur-Mer à Luc Jetée	ORNE_4	149	
	Luc Jetée à Hermanville Brèche	ORNE_5	129	
	Hermanville Brèche à Ouistreham Ferry	ORNE_6	26	
	Ouistreham (Pointe du Siège)	ORNE_7	75	
	Merville-Franceville à Varville ouest	ORNE_11	165	
	Varville est à Estuaire de la Dives	ORNE_12	114	
	Estuaire de la Dives à Gonneville-sur-Mer	ORNE_13	22	
	Gonneville-sur-Mer à Villers-sur-Mer	ORNE_14	33	
	Blonville-sur-Mer à Deauville	ORNE_15	45	
	Trouville ouest (jusqu'à la Pointe d'Hennequeville)	ORNE_16	12	
	Trouville est à Villerville	ORNE_24	40	
	Cricqueboeuf à Honfleur	ORNE_25	15	
		<b>Total</b>		<b>1 931</b>



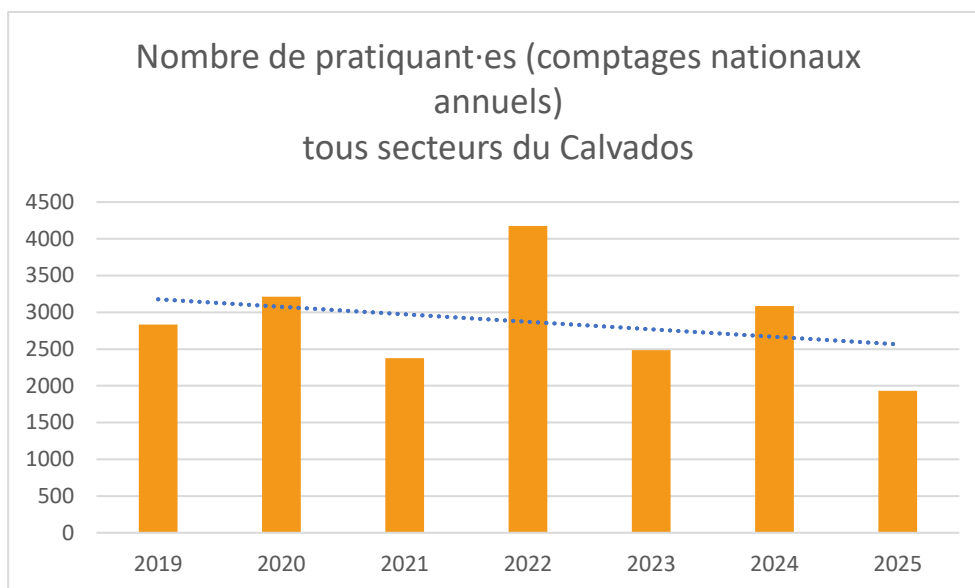
### Enseignements du comptage :

Le nombre de 1 931 pêcheurs pour le jour du comptage 2025 dans le Calvados est nettement inférieur aux suivis des années précédentes et atteint son plus bas niveau depuis 2019.

Les conditions étaient pourtant très favorables, au milieu du mois d'août avec des conditions météorologiques très agréables.

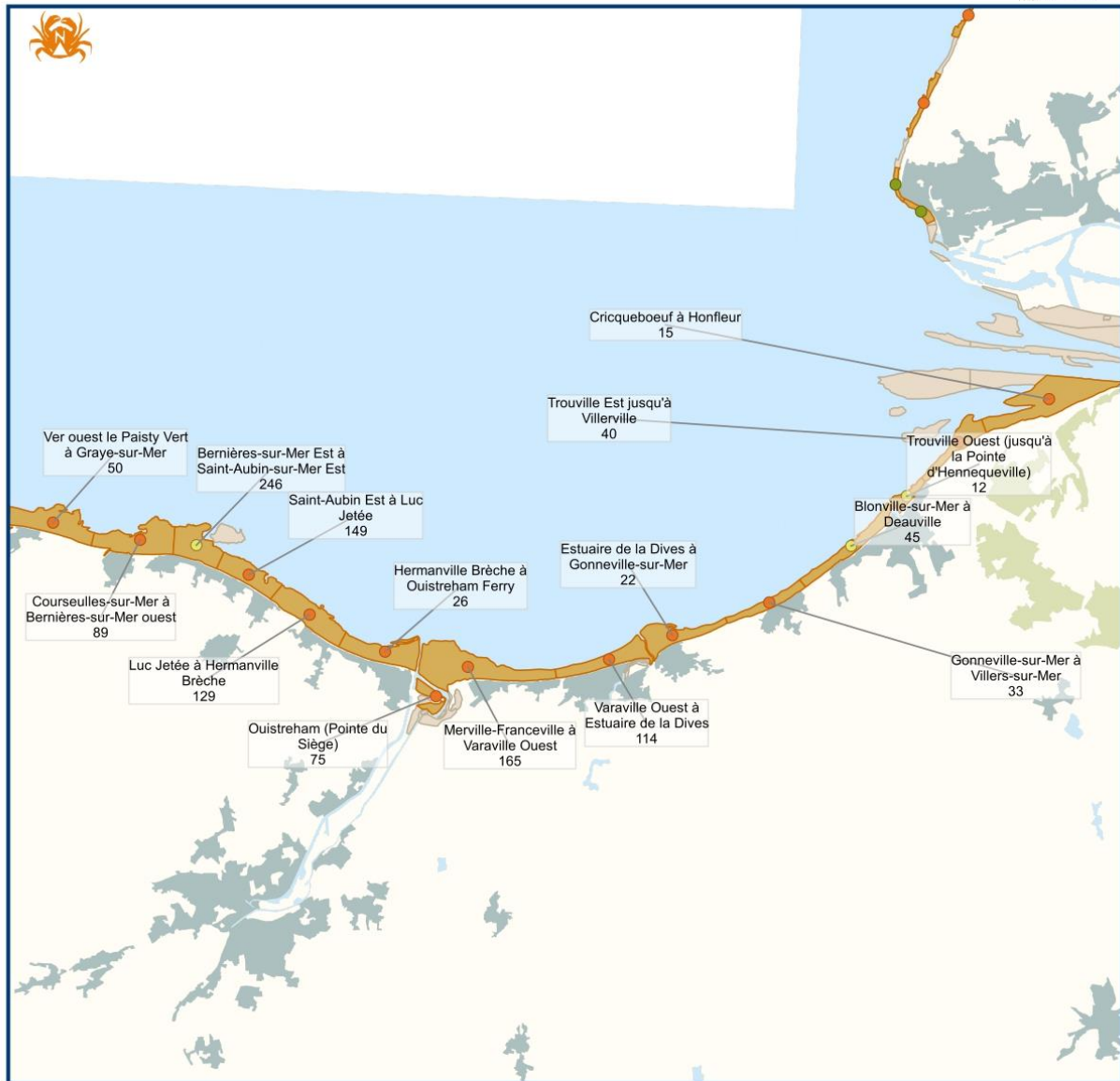
La côte de Nacre reste la côte la plus fréquentée (1 410 pratiquant·es) devant la Côte fleurie (787 pratiquant·es) et le Bessin (787 pratiquant·es).

Comparativement à 2024, le coefficient de marée était beaucoup moins élevé (95 contre 108 en 2024). Il est constaté également que sur les estrans rocheux, la mer ne découvrait pas aussi loin que d'autres années, peut-être à cause du changement climatique et de la montée des eaux. Ces estrans rocheux sont enfin recouverts par les Sargasses, ce qui rend difficiles les déplacements et l'accès à la ressource.



# CÔTES DU CALVADOS

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Côtes du Calvados Est



0 4 8 12 16 kilomètres



## Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

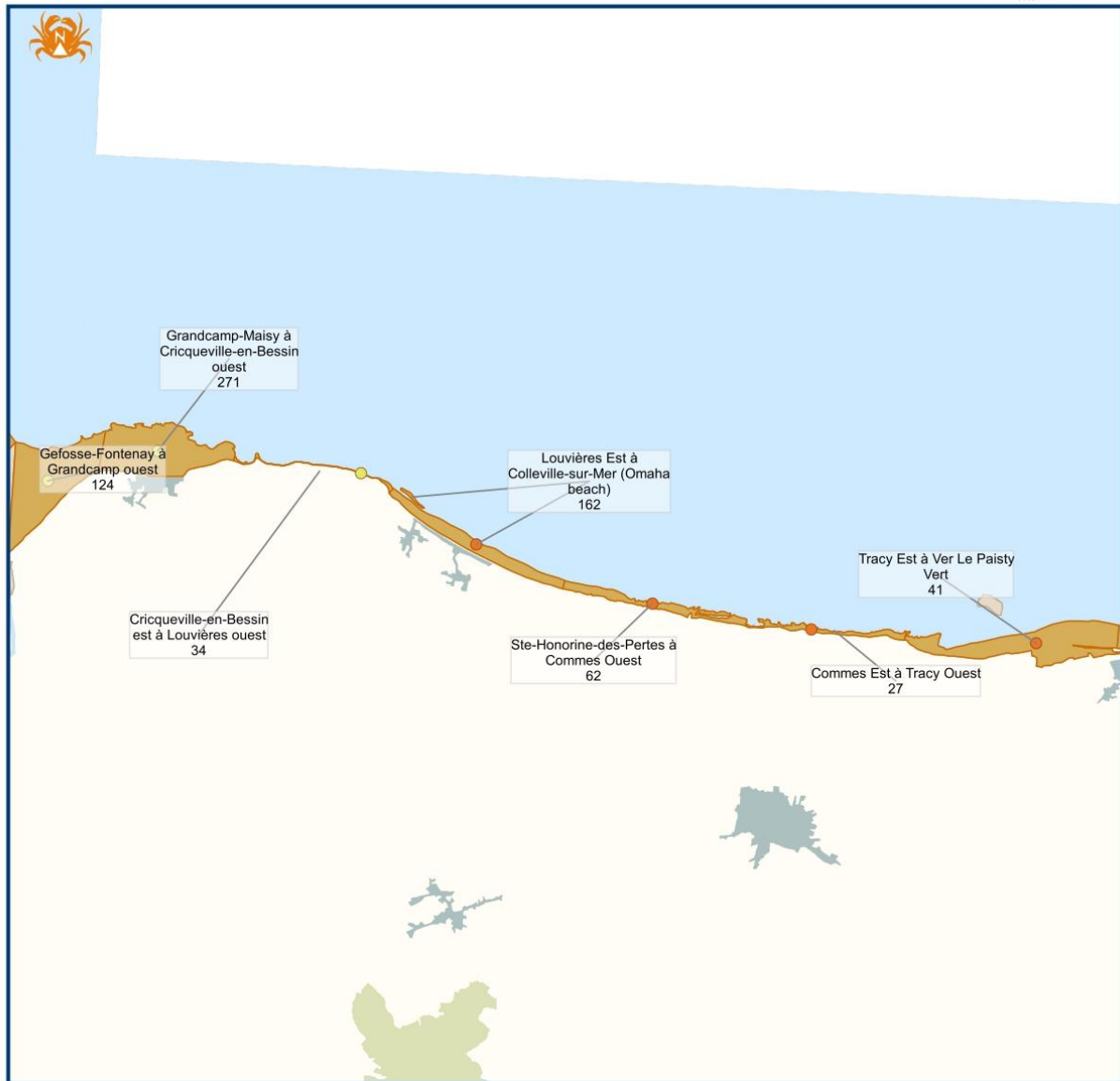
Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



# CÔTES DU CALVADOS

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Côtes du Calvados Ouest



## Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



- **Cotentin**



**Coordinateur local** : CPIE du Cotentin

**Territoire** : Cotentin

**Conditions de marée** :

Le comptage a été réalisé le lundi 11 août 2025.

- Coefficient de marée : 95.
- Basse mer : 16h42 à Barneville-Carteret (côte ouest) et 19h12 à St Vaast-la-Hougue (côte est)

**Conditions météorologiques:**

Température : autour de 26° (sur la côte ouest), et autour de 23° (sur la côte est), soleil et nuages, vent faible.

Mobilisation et résultats : 16 personnes ont été mobilisées pour cette opération : 13 bénévoles et 3 salariés du CPIE du Cotentin. Un total de 2 503 pêcheurs à pied a été comptabilisé.

Territoire	Libellé du site	Code	Nombre de pêcheurs
Côte ouest Cotentin	Pirou-plage	GONB_08E	257
Côte ouest Cotentin	Printania plage et Armanville	GONB_08F	206
Côte ouest Cotentin	St Germain/Ay-plage	GONB_08H	205
Côte ouest Cotentin	Bretteville/Ay-Glatigny	GONB_08I	269
Côte ouest Cotentin	Surville (la Poudrière)	GONB_08	73
Côte ouest Cotentin	Denneville	GONB_08K	188
Côte ouest Cotentin	Portbail	GONB_09A	143
Côte ouest Cotentin	Barneville	GONB_09B	192
Côte ouest Cotentin	Hatainville	GONB_09C	103
Côte ouest Cotentin	Baubigny	GONB_09D	45
Côte ouest Cotentin	Surtainville	GONB_09E	79
Côte ouest Cotentin	Surtainville (Le Rozel) au cap de Flamanville	GONB_09F	92
Côte ouest Cotentin	Diélette	GONB_10A	7
Côte ouest Cotentin	Biville et Vasteville	GONB_10C	0
Côte ouest Cotentin	Siouville	GONB_10B	0
Côte ouest Cotentin	Herqueville et Jobourg	GONB_10E	10
Côte ouest Cotentin	Nez-de-Jobourg au sémaphore de la Hague	GONB_11A	11



Côte ouest Cotentin	Sémaphore de la Hague à la Pointe des Herbeuses	GONB_11B	16
Côte ouest Cotentin	Pointe des Herbeuses à la Pointe de Jardeheu	GONB_11C	6
Côte ouest Cotentin	Pointe de Jardeheu à Pointe du Cormoran	GONB_11D	1
Côte ouest Cotentin	Pointe du Cormoran à Urville-Nacqueville	GONB_11E	10
Côte est Cotentin	de la Pointe du Brick à l'anse du vieux fort du cap Lévi	ECOT-23	0
Côte est Cotentin	Du port Cap Lévi à port Pignot	ECOT-01	4
Côte est Cotentin	De la plage de la Mondrée – La pointe de la Loge	ECOT_02	6
Côte est Cotentin	De la Pointe de la Loge à la plage du Vicq	ECOT_03	38
Côte est Cotentin	De la plage du Vicq à la pointe de Néville		6
Côte est Cotentin	Pointe de Néville au Couperon		4
Côte est Cotentin	Du Couperon au havre de Houlvi	ECOT_04	24
Côte est Cotentin	Barfleur	ECOT_22	Non compté
Côte est Cotentin	De Montfarville (pointe Maigret) à la Pointe de Fouly	ECOT_024	75
Côte est Cotentin	Roches du Dranguet	ECOT_05A	34
Côte est Cotentin	Pointe de Saire	ECO_05B	10
Côte est Cotentin	Jonville - fond de baie	ECOT_06A	145
Côte est Cotentin	Ile Tatihou	ECOT_06D	Non compté
Côte est Cotentin	Le Run	ECOT_06B	28
Côte est Cotentin	Port de St Vaast	ECOT_06C	10
Côte est Cotentin	La Hougue secteur est	ECOT_07A	73
Côte est Cotentin	Baie de Morsalines	ECOT_06A	42
Côte est Cotentin	Anse du cul de Loup	ECOT_08A	14
Côte est Cotentin	Quinéville (rochers)	ECOT_09	120
Côte est Cotentin	Utah-Beach	ECOT_10	55
Côte est Cotentin	Beauguillot	ECOT_11	5
Côte est Cotentin	Brévands	ECOT_13	Non compté
Côte est Cotentin	Grand Vey	ECOT_12	0
<b>Total</b>			<b>2 503</b>

### Enseignements du comptage :

C'est la septième fois qu'un comptage est réalisé sur une grande partie du territoire littoral cotentinois, de Pirou à la Baie des Veys, de la côte ouest à la côte est du Cotentin, excepté la région de Cherbourg et ses environs (Querqueville à l'ouest et de Tourlaville-Bretteville-en-Saire jusqu'à l'Anse du Brick à l'est). Le choix a été fait d'effectuer, comme les années précédentes, le comptage le même jour que l'APP2R qui dénombrait les pêcheurs à pied du centre au sud de la côte ouest de la Manche (Gouville/mer à la Baie du Mont-Saint-Michel) pour avoir des résultats chiffrés cohérents sur l'ensemble du département de la Manche.

41 secteurs ont été comptés sur 44, pour un total de **2 503 pêcheurs**.

Si l'on compare les données par rapport aux six années précédentes :

- 3 322 pêcheurs le vendredi 2 août 2019 (coefficient 103). Coefficient de marée un peu plus faible, météo comparable, mais avec une fréquentation plus importante du fait qu'on était en pleine saison touristique,

- 2 355 pêcheurs le vendredi 21 août 2020 (coefficient 104). Coefficient de marée un peu plus faible et météo un peu moins favorable, principalement sur la côte est avec aussi un horaire de marée plus tardif,
- 1 841 pêcheurs le lundi 23 août 2021 (coefficient 94). La date plus tardive et un coefficient de marée nettement plus faible contribuent à expliquer la baisse du nombre de pêcheurs,
- 2 496 pêcheurs le samedi 13 août 2022 (coefficient 103). Malgré une date très favorable (week-end du 15 août) avec un coefficient de marée plus fort qu'en 2021, plusieurs secteurs ont vu une diminution du nombre de pêcheurs. Cela s'explique par la fermeture sanitaire de certains sites (notamment de Quinéville à la baie des Veys, sur la côte est du Cotentin) et peut-être aussi l'augmentation du tarif des carburants qui peut dissuader les pêcheurs à pied de se déplacer.
- 2 279 pêcheurs le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023 (coefficient 112). La baisse enregistrée par rapport à 2022 peut s'expliquer par un comptage plus tardif (quasiment en dehors la pleine saison estivale, à quelques jours de la rentrée des classes), compensé par un coefficient de marée plus fort que les années précédentes. Par ailleurs, le coût des carburants comme en 2022, a pu dissuader certains pêcheurs de se déplacer et certains sites, comme Pirou, ont enregistré une baisse marquée par rapport à 2022 (275 pêcheurs en 2023 contre 640 en 2022).
- 3 095 pêcheurs le mercredi 21 août 2024. L'augmentation importante par rapport à 2023 s'explique par un comptage réalisé plus tôt avec de nombreux touristes encore présents, de bonnes conditions météo et un plus grand nombre de sites comptés (+ 6), avec une plus forte mobilisation de bénévoles et salariés.

Pour 2025, on comptabilise 2 503 pêcheurs le lundi 11 août 2025. La baisse du nombre de pêcheurs comptabilisés par rapport à 2024 peut s'expliquer essentiellement par un coefficient de marée (95) plus faible que les années précédentes (à rapprocher de 2021 : 94). En effet, les sites comptés, même s'ils sont un peu moins nombreux que ceux de 2024, ainsi que les conditions météo plutôt bonnes, n'expliquent pas à eux seuls ce différentiel. De gros écarts sont ainsi à signaler sur certains sites (comme à Pirou : 502 pêcheurs en 2024 contre 257 cette année). Par contre, d'autres secteurs progressent (comme à Bretteville/Ay-Glatigny avec 269 pêcheurs en 2025 contre 139 l'an dernier). Il est ainsi difficile de dégager une tendance générale, notamment liée peut-être à une baisse globale du nombre de pêcheurs à pied mais qui ne peut pas se vérifier sur une seule date dans l'année.

**Coordinateur local :** Association AVRIL, Association APP2R  
**Territoire ou périmètre suivi :** Côte sud-ouest de la Manche  
**Conditions de marée :**



Le comptage national sur la côte sud-ouest de la Manche a été coordonné par l'association d'éducation à l'environnement AVRIL avec l'appui de l'association APP2R et en concordance avec le CPIE du Cotentin et les gardes de Chausey. Le territoire couvert s'étend du Havre de Geffosses au nord, jusqu'au Bec d'Andaine, dans la baie du Mont-Saint-Michel, au sud.

- Coefficient : 93
- Basse mer : 16h43

**Conditions météorologiques :**

- Température : 29°C
- Précipitations : nulles
- Nébulosité : 0%
- Vent : calme (10 km/h)



**Mobilisation et résultats :**

Merci aux 14 volontaires qui ont répondu à l'appel. Ils se sont répartis sur 23 sites le long de la côte ouest de la Manche, dans un esprit de continuité avec les opérations menées précédemment. Le 11 Août, 6888 pêcheurs à pied ont été dénombrés sur le périmètre d'observation. Le tableau suivant permet de prendre connaissance de la distribution des pêcheurs à pied comptabilisés au sud-ouest du département de la Manche.

**Enseignements du comptage :**

Les conditions météorologiques et les amplitudes de marée étaient favorables cette année, surtout en période de vacances scolaires. La fréquentation correspond aux chiffres des années précédentes, entre 6 000 et 7 000. Les coefficients de grandes marées étant plus faible cette année (coef. 93) cela a pu limiter la fréquentation par rapport à l'année 2024 (coef. 105).

Depuis le début des comptages nationaux, nous avons remarqué de fortes concentrations des pratiquants sur certains sites (Bricqueville-sur-Mer, Bréhal et Champeaux). Toutefois, depuis la mise en place de l'arrêté inter préfectoral de protection d'habitat naturel, afin de préserver les récifs d'Hermelles sur le site de Champeaux, une nette régression de la fréquentation a été remarquée. En effet, la complexité des règles sur place, réduit le nombre de pêcheurs sur le secteur, préférant se déplacer sur un site de pêche plus accessible.

Les espèces recherchées sont principalement des bivalves fouisseurs (palourdes et coques) et les crustacés (bouquets et étrilles). En effet, l'été est une période de repos biologique pour de nombreuses espèces dans le département de la Manche (Praires, Ormeaux, Coquilles Saint-Jacques, Amandes de Mer, Huître plate et Huitre creuses).

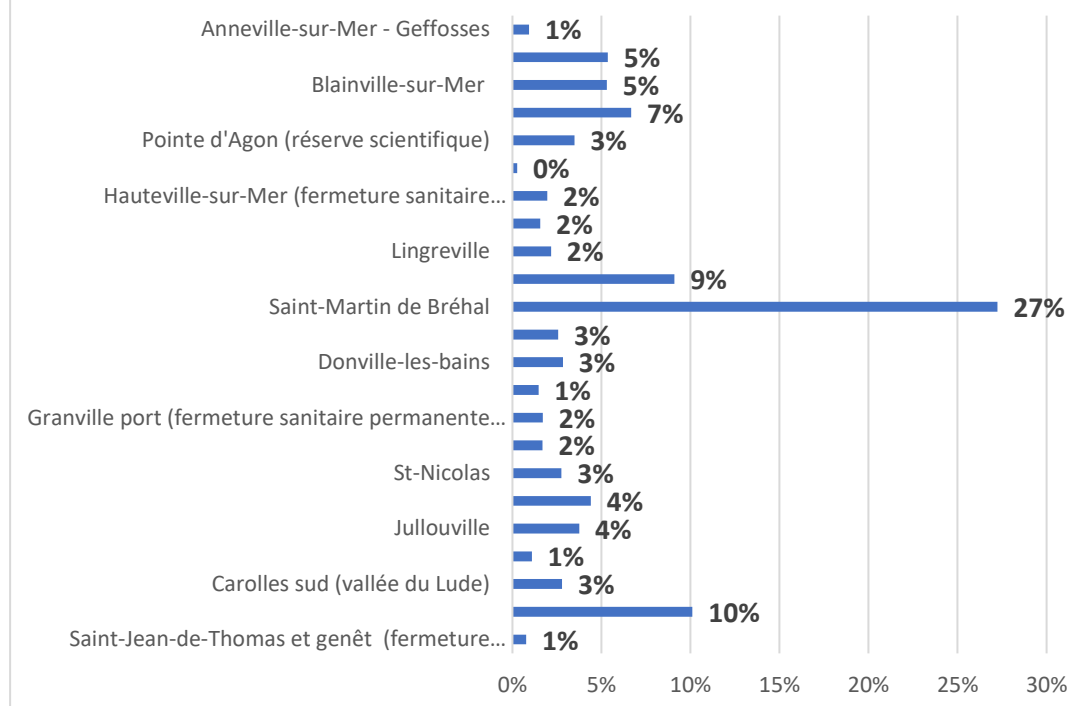
Sites de comptage	21 Août 2020	23 Août 2021	13 Août 2022	01 Sept. 2023	21 Août 2024	11 Août 2025	Moyenne fréquentation (2015- 2025)
Bec d'Andaine à la Plage de Saint Michel ( <b>fermeture sanitaire permanente</b> )	39	31	44	NC	75	68	1%
Plage Saint-Michel à la Cabane Vauban de Champeaux ( <b>APHN hermelles</b> )	1135	893	215	NC	945	385	10%
Cabane Vauban de Champeaux à la Vallée du Lude	109	139	134	58	213	187	3%
Vallée du Lude à la cale de l'école de voile	128	0	21	17	72	18	1%
Cale de l'école de voile à la limite communale	314	201	258	76	381	183	4%
La limite communale au Rocher de St-Gaud	185	238	163	222	474	368	5%
Rocher de St-Gaud à la pointe de la Crête	79	93	235	65	194	222	3%
La pointe de la Crête à la Pointe Gautier	56	26	38	106	157	78	2%
Pointe Gautier à la pointe du Roc ( <b>fermeture sanitaire permanente</b> )	49	45	215	168	150	48	2%
Pointe du Roc à la pointe du Lude	22 + 185	55	70	42	76	49	1%
Pointe du Lude à l'Hippodrome de Donville	324	101	70	167	270	115	3%
Hippodrome de Donville au bouchot de Coudeville	104	44	219	256	319	142	3%
Bouchot de Coudeville au bouchot de Saint- Martin de Bréhal	2796	428	2050	3200	2500	2410	30%
Bouchot de St-	156	411	951	595	778	697	10%



Martin de Bréhal au dernier accès de Bricqueville-sur- Mer							
Estran de Lingreville	170	83	90	110	130	143	2%
Estran d'Annoville (fermeture sanitaire permanente levée en 2024)	57	41	80	70	115	101	2%
Hauteville-sur-Mer (fermeture sanitaire permanente levée en 2024)	93	22	35	18	458	487	3%
Montmartin-sur- Mer (Interdiction pêche à pied permanente)	71	12	9	4	29	41	0%
Pointe d'Agon (Réserve scientifique de 2018-2022)	31	13	26	136	77	75	0%
En face de la station balnéaire d'Agon- Coutainville	423	185	325	791	549	344	3%
Havre de Blainville- sur-Mer et cale de la zone conchylicole	332	364	379	344	192	460	6%
Gouville-sur-Mer (Le Sénéquet)	516	253	324	355	625	230	6%
Cale d'Anneville- sur-Mer	98	24	156	36	41	37	1%
<b>Total</b>	<b>7472</b>	<b>3702</b>	<b>6107</b>	<b>6836*</b>	<b>8820</b>	<b>6888</b>	<b>100%</b>

\* Territoire qui n'est pas couvert en entier

## Moyenne des effectifs de pêcheurs entre 2015 et 2024 (%)



**Merci aux participants :** Ilana JEHAN, Florian BIDET, Alice ERNAULT, Arlette LAPLACE-DOLONDE, Jean LEMONIER, Isabelle MALANDAIN, Claudine GAULTIER, Robin PLESSIX, Florentin DANGUY, Annie YONNET, Florence GRANDGUILLOTTE, Melvine BROSSET, Jean-Claude GUILLEMET, Philippe VIGOUREUX,.

# CÔTE DU COTENTIN

## Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Est Cotentin



0 3 6 9 12 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



# CÔTE DU COTENTIN

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Nord Cotentin



0 1 2 3 4 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)
- Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





# CÔTE DU COTENTIN

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Côte ouest du Cotentin (Partie Nord)



0 2 4 6 8 kilomètres



## Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



# CÔTE DU COTENTIN

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Côte ouest du Cotentin (Partie Sud)



0 5 10 15 20 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

### Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



- **Côte d’Emeraude (Golfe Normand Breton)**

**Coordinateur local** : Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d’Emeraude

**Territoire** : Golfe Normand-Breton






**Conditions de marée :**

Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national s’est déroulé du 11 au 13 août 2025 :

- 11 août : coefficient : 95 & Basse mer : 16h22
- 12 août : coefficient : 95 & Basse mer : 17h
- 13 août : coefficient : 93 & Basse mer : 17h36

**Conditions météorologiques :**

	Lundi 11 août	Mardi 12 août	Mercredi 13 août
Température	29°C	26°C	21°C
Précipitations	Nulles	Nulles	Nulles
Nébulosité	0%	0%	75-100%
Vent	14 km/h NE	16 km/h NNE	8 km/h NNE
			

**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 12
- Nombre de structures participantes : 4 → Syndicat du PNR, Club nautique de Lancieux, St Jacut Environnement, Communauté de communes de la Côte d’Emeraude
- Nombre de sites comptés / % de l’estran couvert :
- Total de pêcheurs pied de loisir :

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Golfe Normand-Breton	Pointe de Saint-Cast-le-Guildo à la Pointe de la Garde	GONB_01B_1	70
Golfe Normand-Breton	Pointe de la Garde à la Pointe du Bay	GONB_01B_2	28
Golfe Normand-Breton	Pointe du Bay à la Pointe du Chevet	GONB_01C	200
Golfe Normand-Breton	Pointe du Chevet à la Charbotière et Ile des Ebihens	GONB_01D	336
Golfe Normand-Breton	L’Islet à la Pointe de la Haye	GONB_01F	26
Golfe Normand-Breton	Pointe de la Haye à la Pointe du Décollé	GONB_02A	16
Golfe Normand-Breton	Pointe du Décollé à la Pointe du Nick	GONB_02B_1	10
Golfe Normand-Breton	Pointe du Nick à la	GONB_02B_2	10

	Pointe de la Roche Pelée		
Golfe Normand-Breton	Pointe de la Roche Pelée à la Pointe de la Malouine	GONB_02C_1	198
Golfe Normand-Breton	Pointe de la Malouine à la Pointe du Moulinet	GONB_02C_2	12
Golfe Normand-Breton	Pointe du Moulinet à la Pointe de la Vicomté	GONB_02D	96
Golfe Normand-Breton	Pointe de la Briantais à la Tour Solidor	GONB_02E	15
Golfe Normand-Breton	Remparts de Saint-Malo au Fort National	GONB_02F	136
Golfe Normand-Breton	Fort National à la pointe de Rochebonne	GONB_02G_1	52
Golfe Normand-Breton	Pointe de Rochebonne à la Pointe de la Varde	GONB_02G_2	105
<b>TOTAL</b>			<b>1310</b>

#### Enseignements du comptage :

Sur la Côte d'Emeraude, le coefficient de marée et la disponibilité des pêcheurs (congrés, week-ends) dominent les autres facteurs de fréquentation des sites : heure de basse mer et météo. Cette année le coefficient n'a pas dépassé 95, ce qui est assez faible pour avoir une fréquentation importante des estrans.

Le résultat de cette année, 1310 pêcheurs comptés, est largement en-deçà du nombre de pêcheurs comptabilisés l'année dernière (2326 pêcheurs), qui avait déjà été une « petite » année par rapport à des années précédentes avec plus de 3000 pêcheurs (3143 pêcheurs à pied en 2020, 3320 en 2018, 3195 en 2017). Deux explications : le site de la baie de Lancieux (La Charbotière à l'Islet) n'a pas été comptabilisé, faute de personne disponible au dernier moment. Ce site est un hotspot de pêche à pied sur la Côte d'Emeraude et peut présenter une fréquentation très importante. L'autre raison est sans doute le coefficient assez faible sur la période choisie pour ce comptage national.

Peu de monde dans les herbiers qui n'étaient de toute façon pas découverts partout, du fait des petits coefficients.



- **Rance Maritime (Golfe Normand Breton)**



**Coordinateur local :** Natura 2000 (basé au PNR Rance – Côte d’Emeraude)

**Territoire :** Golfe Normand Breton (Rance maritime)

**Conditions de marée :**

Le comptage national en Rance a été effectué le lundi 11 août 2025.

Pour cette journée, les conditions d’exploitation de l’usine marémotrice de la Rance ont été « classiques » avec des niveaux bas à + 6,20 m (CM). Cette cote ne constitue pas un facteur attractif pour les pêcheurs à pied locaux qui se concentrent surtout pour des niveaux bas extrêmes, peu fréquents et atteignant des valeurs entre +4,50 et +5,00 m (CM). Les contraintes d’exploitation du barrage entraînent un décalage des niveaux par rapport à la marée naturelle (environ + 2 heures). Le niveau bas était plutôt tardif, aux alentours de 19h.

**Conditions météorologiques agréables :**

- Température : 30°C
- Précipitations : nulles
- Nébulosité : nuages 25%
- Vent : faible



**Mobilisation et résultats :**

Aucune mobilisation n’a été sollicitée, une seule personne suffisant pour réaliser les comptages sur la Rance. Le 11 août 2025, 12 pêcheurs à pied ont été comptés sur 90% de la surface accessible en Rance :

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Golfe Normand Breton	Pied barrage	GONB_Ra1	0
Golfe Normand Breton	Anse Troctin	GONB_Ra2	0
Golfe Normand Breton	La Passagère	GONB_Ra3	0
Golfe Normand Breton	Anse Rivières	GONB_Ra4	0
Golfe Normand Breton	Port Richardais	GONB_Ra5	2
Golfe Normand Breton	Pointe Cancaval	GONB_Ra6	0
Golfe Normand Breton	Montmarin – Jouvente	GONB_Ra7	0
Golfe Normand Breton	Anse Saint-Elier	GONB_Ra8	0
Golfe Normand Breton	Rocher de la Vazouse	GONB_Ra9	0
Golfe Normand Breton	Sud Ile Chevret	GONB_Ra10	0
Golfe Normand Breton	Falaise et pointe de l’Ecras	GONB_Ra11	0
Golfe Normand Breton	Bras de Châteauneuf	GONB_12A	0
Golfe Normand Breton	Porjou – La Gautier	GONB_Ra14	6
Golfe Normand Breton	La Landriais	GONB_Ra15	0
Golfe Normand Breton	Pointe du Ton – Pointe de Garel	GONB_Ra16	/
Golfe Normand Breton	Falaises de Saint-Suliac	GONB_Ra19	2
Golfe Normand Breton	Falaises de Garo	GONB_Ra20	2
Golfe Normand Breton	Grève des Marais - Grève de Morlet	GONB_12B	0
Golfe Normand Breton	Le Roué	GONB_Ra24	0
Golfe Normand Breton	Anse de Garo	GONB_Ra25	0
Golfe Normand Breton	Falaises de Port Saint-Jean	GONB_Ra26	0
Golfe Normand Breton	Le Bas Bout	GONB_Ra28	0
Golfe Normand Breton	Falaises de Port Saint-Hubert	GONB_Ra29	0
Golfe Normand Breton	Plouër	GONB_Ra30	0

Golfe Normand Breton	Plaine de la Ville Ger et Bas Champs	GONB_12C	0
Golfe Normand Breton	Mordreuc	GONB_Ra32	0
Golfe Normand Breton	Le Chêne vert	GONB_Ra33	0
<b>Total</b>			<b>12</b>

#### **Enseignements du comptage :**

Lors de ce comptage national 2025, les conditions de « marée » en Rance, imposées par les modalités d'exploitation de l'usine marémotrice, n'étaient pas optimales pour cette pratique de loisir. En outre, le décalage par rapport à la marée naturelle (+ 2 heures) s'est traduit par un horaire tardif du niveau bas, aux alentours de 19h.

Outre l'heure un peu tardive qui peut démotiver certains pratiquants, les conditions météorologiques du 11 août (orageuses et pluvieuses jusqu'à la mi-journée) ont certainement découragé les habitués des grèves des bords de Rance. Ce phénomène avait déjà été constaté les années précédentes.

Il ressort du comptage national de 2025 que les conditions météorologiques conditionnent la fréquentation des grèves de Rance par les pêcheurs à pied de loisir dans des conditions de « marée » classiques. Lorsque le niveau est exceptionnellement bas (autour de + 4,50 m.), le nombre de pêcheurs augmente dans des proportions considérables en Rance.

Il ressort également que la Rance est fréquentée en permanence par des pêcheurs à pied de loisir, que les conditions soient bonnes ou non.

# GOLFE NORMAND BRETON

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Côte d'Emeraude



0 2 4 6 8 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



## Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

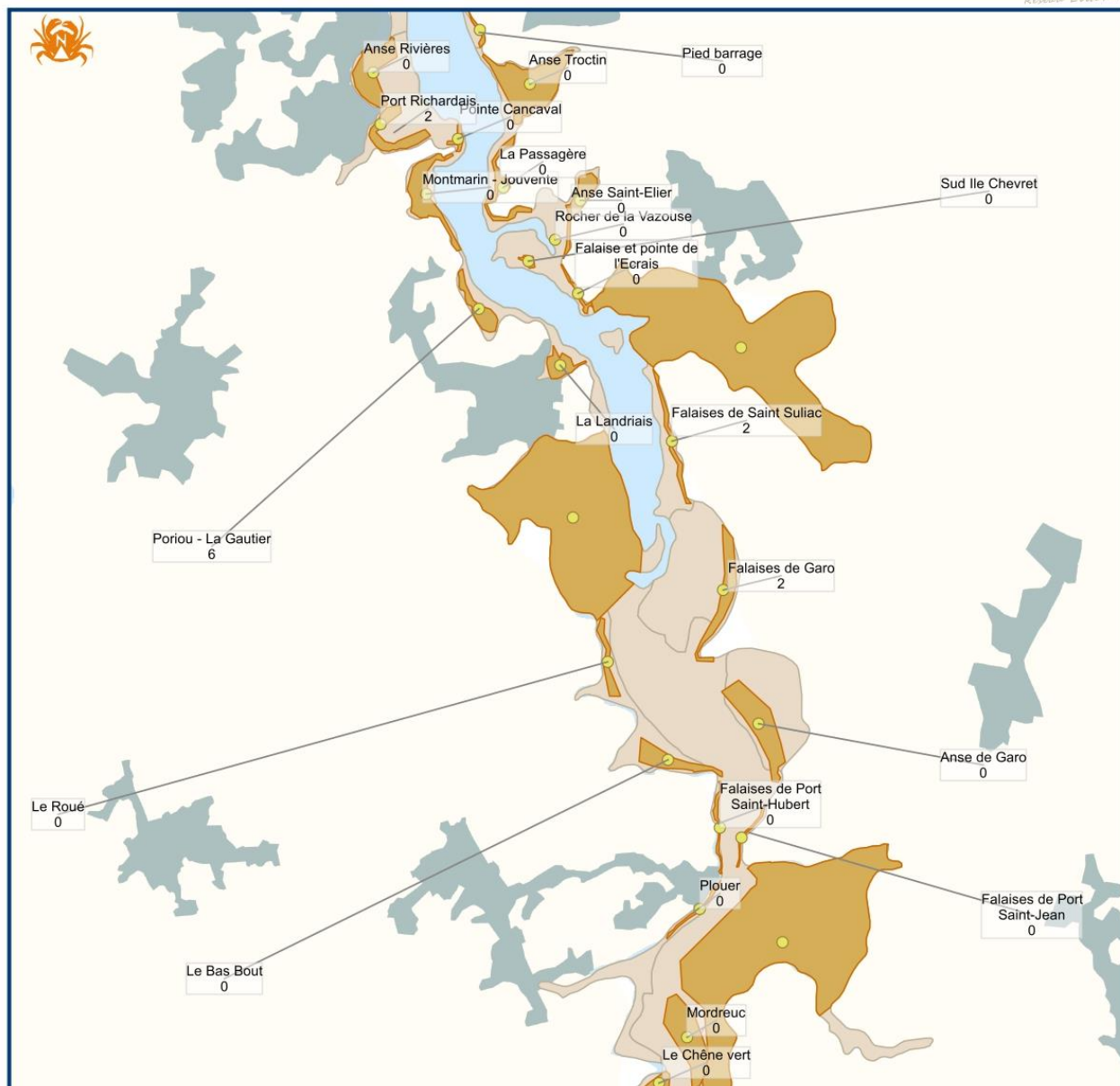
## Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



# GOLFE NORMAND BRETON

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Rance maritime - Dinan  
Agglomération



0 0,9 1,8 2,7 3,6 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

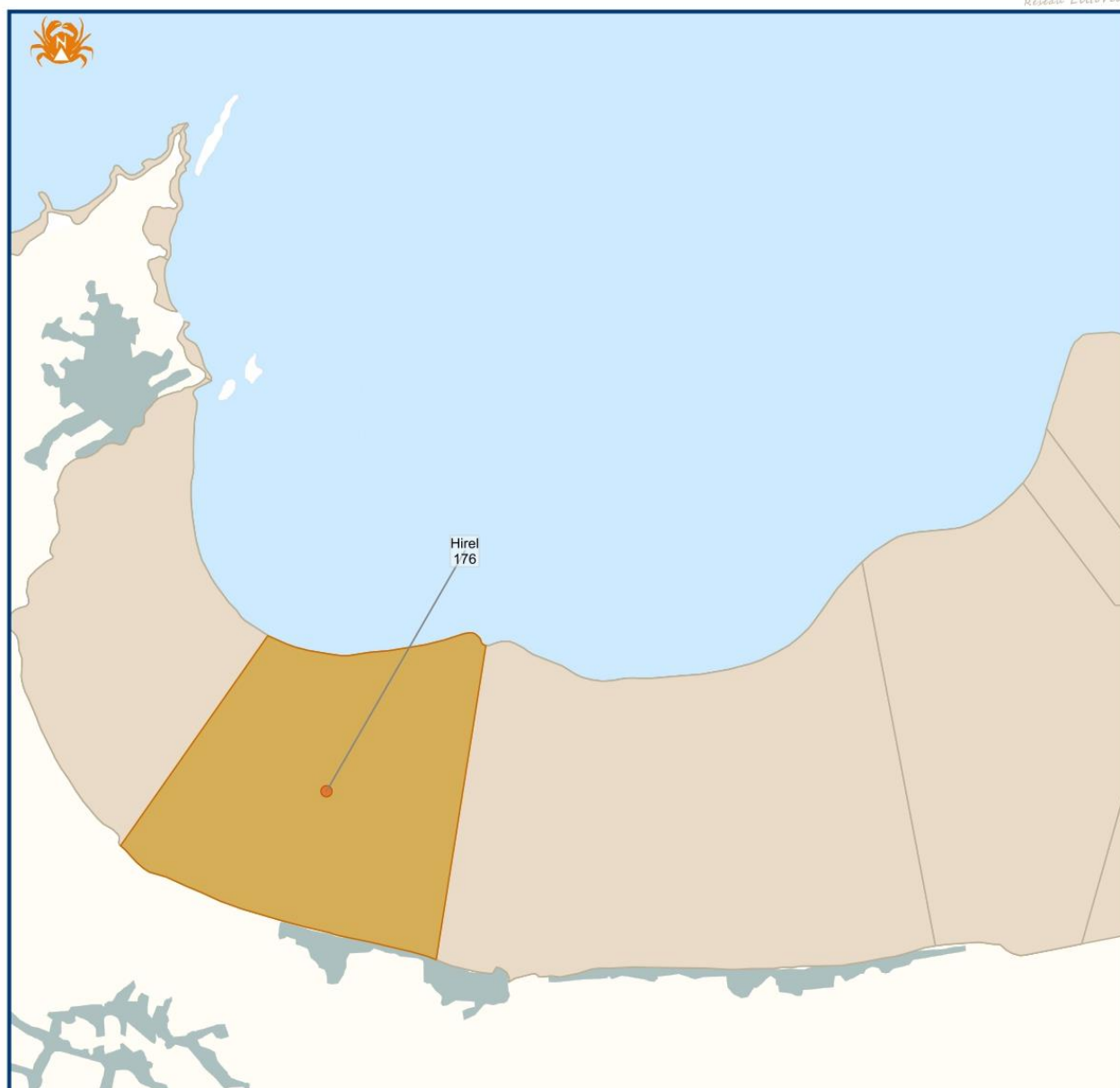
### Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



# GOLFE NORMAND BRETON

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Baie du Mont Saint-Michel



0 1 2 3 4 kilomètres



## Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





- **Côtes d'Armor**



**Coordinateur local** : Syndicat mixte Cap d'Erquy Cap Fréhel

**Territoire** : Côtes d'Armor

**Conditions de marée** :

- Date de réalisation du comptage : 11 et 12 août 2025
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 16h05 le 11 et 16h40 le 12

**Conditions météorologiques** :

- Température : 29°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : nuages -25%
- Vent : 3 à 4 B dir NE



**Mobilisation et résultats 11 août 2025:**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 2
- Nombre de structures participantes : 1
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 10% ou 2 secteurs
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 163

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Côtes d'Armor	Baie de la Fresnaye Vaugamont à la Pointe de La Latte	GONB_O1I	4
...	Ilot Saint Michel	GONB_OOC	159
<b>Total</b>			<b>163</b>

**Mobilisation et résultats 12 août 2025 :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 8
- Nombre de structures participantes : 1
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 60 % ou 8 secteurs
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 840

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Côtes d'Armor	Plage du Guen	GONB_OOB	95
...	Ilot Saint Michel	GONB_OOC	120
....	Plage de Sables d'Or les Pins	GONB_OOD	26
	Plage de l'Anse du Croc	GONB_OOF	14
	Plage des Grèves d'en Bas	GONB_OOG	81
	Baie de la Fresnaye Vaugamont à la Pointe de La Latte	GONB_O1I	2
	Baie de la Fresnaye Pointe du Chatelet au Vaugamont	GONB_O1H	502
<b>Total</b>			<b>840</b>

**Enseignements du comptage** :

Dans les Côtes d'Armor, le coefficient de marée domine les autres facteurs de fréquentation des sites : heure de marée basse, disponibilité des pêcheurs (congrés, weekends) et météo. Cette année 2025 n'offrant pas de

coefficients importants (< 100), la baisse de fréquentation s'en fait ressentir diversement sur les secteurs du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel. Celle-ci est très marquée sur des secteurs comme l'îlot Saint Michel (GONB\_OOC- 60% par rapport à août 2024) ou à la plage du Guen (GONB\_OOB- 30%) et la plage des Grèves d'en Bas (GONB\_OOG-20%). L'importance de la baisse de fréquentation à l'îlot est toutefois remarquable et s'explique sûrement aussi pour partie par une évolution du régime de circulation et de stationnement (diminution du nombre de stationnement et sens unique de circulation qui oblige à un très grand détour si l'automobiliste ne trouve pas de place de stationnement → abandon ??).

On remarque cependant que le site de la Baie de la Fresnaye (GONB\_01H uniquement +15%) est en croissance avec des conditions météo proches mais un coefficient moindre. La pleine période estivale du comptage 2025, peut toutefois expliquer cette croissance. La baie est aussi un lieu qui « s'acclimite » mieux aux faibles coefficients, les pêcheurs étant plutôt en recherche de bivalves, ceux-ci apparaissant rapidement (coef > à 75/80). Si l'on compare la fréquentation au dernier comptage de référence sur une période identique en 2020, on constate alors plutôt un tassement de la fréquentation (- 35 %). Cette donnée peut aussi être pondérée par le fait que cette année il y a eu quatre jours consécutifs à coef > à 90 pour une référence de 95, contre 3 jours > à 100 en 2020, référence 104. Cela a pu générer un certain étalement de la fréquentation. Le comptage de 2025 donne une nouvelle référence de fréquentation des pêcheurs sur le secteur du Grand Site, plutôt en baisse mais à comparer avec la fréquentation costarmoricaine en générale et à mettre en regard des années à forts coefficients estivaux à venir

Le comptage réalisé entre les 11 et 12 août permet d'estimer de 800 à 850 pêcheurs, le nombre total de pêcheurs à pied sur le territoire. Il s'agit d'une faible fréquentation pour un faible coefficient malgré une période plus favorable à 2024.

Les données de référence comptabilisées pour les mêmes sites :

- 1620 pêcheurs à pied le lundi 13 août 2018 (coef.109) : meilleures conditions de marée mais même période estivale.
- 1104 pêcheurs à pied du 19 au 23 août 2020 (coef.108) : meilleures conditions de marée mais période estivale plus défavorable.
- 1041 pêcheurs à pied du 21 au 22 août 2024 (coef 108) meilleures conditions de marée mais période estivale plus défavorable.



Recherche de lançons dans une ancienne pêcherie à l'îlot Saint Michel (Erquy), © Aurélien Guibert

**Coordinateur local :** VivArmor Nature

**Territoire :** Ouest Côtes d'Armor

**Conditions de marée :**

- Date de réalisation du comptage : mardi 12 août 2025
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 16h40 en baie de Saint-Brieuc (Le Légué)



**Conditions météorologiques :**

- Température : 31°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : nuages 0-25%
- Vent : nul à faible



**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 12
- Nombre de structures participantes : 3
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 40 sites et sous-sites comptés pour 31% des estrans costarmoricaïns
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 1698

Territoire	Communes	Libellé des sites	Code	Nb de pêcheurs
Côtes d'Armor	Erquy	Rochers de Saint-Pabu	ARMO_039	45
	Erquy, Pléneuf-Val-André	Ville Berneuf	ARMO_040	0
	Pléneuf-Val-André	Lingouar	ARMO_041	31
	Pléneuf-Val-André	Piégu / îlot du Verdelet	ARMO_042-043	187
	Pléneuf-Val-André	Val André	ARMO_154	47
	Pléneuf-Val-André	Dahouët	ARMO_046	29
	Lamballe-Armor	Port Morvan	ARMO_047	31
	Lamballe-Armor	Jospinet/Cotentin	ARMO_048	47
	Hillion, Lamballe-Armor	Anse de Morieux	ARMO_049	0
	Hillion	Pointe des Guettes	ARMO_050	5
	Langueux, Hillion, St-Brieuc, Yffiniac	Anse d'Yffiniac	ARMO_051	0
	Yffiniac	Saint-Laurent-de-la-Mer	ARMO_052	113
	Plérin	Martin-Plage	ARMO_053	170
	Plérin	Petit Havre	ARMO_057	45
	Pordic	Ptes de Bréhin au	ARMO_058	98
	Pordic, Binic-Etables-sur-Mer	Trouquetet	ARMO_059	110
	Binic-Etables-sur-Mer	Les Godelins	ARMO_060	95
	Binic-Etables-sur-Mer	Grève du Moulin	ARMO_062	16
	St-Quay-Portrieux	îlot de la Comtesse	ARMO_064	7
	St-Quay-Portrieux	Plage du Casino	ARMO_067	3
	St-Quay-Portrieux	Cléhé	ARMO_068	12
	Tréveneuc	Saint-Marc	ARMO_069	1
	Tréveneuc	Port Goret	ARMO_070	14
	Tréveneuc, Plouha	Le Palus	ARMO_071	0
	Plouha	Beg Hastel	ARMO_072	8
	Plouha	Gwinn Zegal	ARMO_073	29
	Plouha	Port Moguer	ARMO_074	13
	Plouha, Plouézec	Bréhec	ARMO_076	7
	Plouézec	Minard	ARMO_077	7
	Plouézec	Armor Izel	ARMO_078-082-	123
	Plouézec	Port Lazo / Pointe de	153	57
	Paimpol	Bilfot	ARMO_083	2

	Paimpol	Beauport	ARMO_084	7
	Paimpol, Ploubazlanec	Pointe de Guilben	ARMO_085	29
	Ploubazlanec	Baie de Paimpol	ARMO_087	18
	Ploubazlanec	Anse de Launay	ARMO_088	0
	Ploubazlanec	île Blanche	ARMO_89	142
	PleumeurBodou, Trébeurden	Arcouest	ARMO_136	0
	PleumeurBodou, Trébeurden	Toëno	ARMO_137	150
	Trébeurden	Rulosquet	ARMO_138	
		Goaz Trez		
<b>TOTAL</b>				<b>1698</b>

### Enseignements du comptage :

En tenant compte des données collectées le même jour sur le territoire du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, plus de 2500 pêcheurs à pied ont été comptabilisés sur 45 sites représentant 37% des estrans (hors Rance) et regroupant 54% des pêcheurs à pied du département.

La fréquentation peut ainsi être estimée à près de 4700 pêcheurs à pied ce 12 août 2025 sur l'ensemble du littoral des Côtes d'Armor.



Pêcheuse à pied à la recherche de crabes sur la plage de la Comtesse à Saint-Quay-Portrieux.

© Franck Delisle, VivArmor Nature

Depuis 2013, c'est l'une des fréquentations les plus basses observées à l'occasion d'une grande marée estivale (cf. tableau ci-dessous) en raison d'un coefficient inférieur à 100 et d'une météo caniculaire.

Tableau : nombre de pêcheurs à pied estimés dans les Côtes d'Armor lors des comptages collectifs réalisés chaque été depuis 2013.

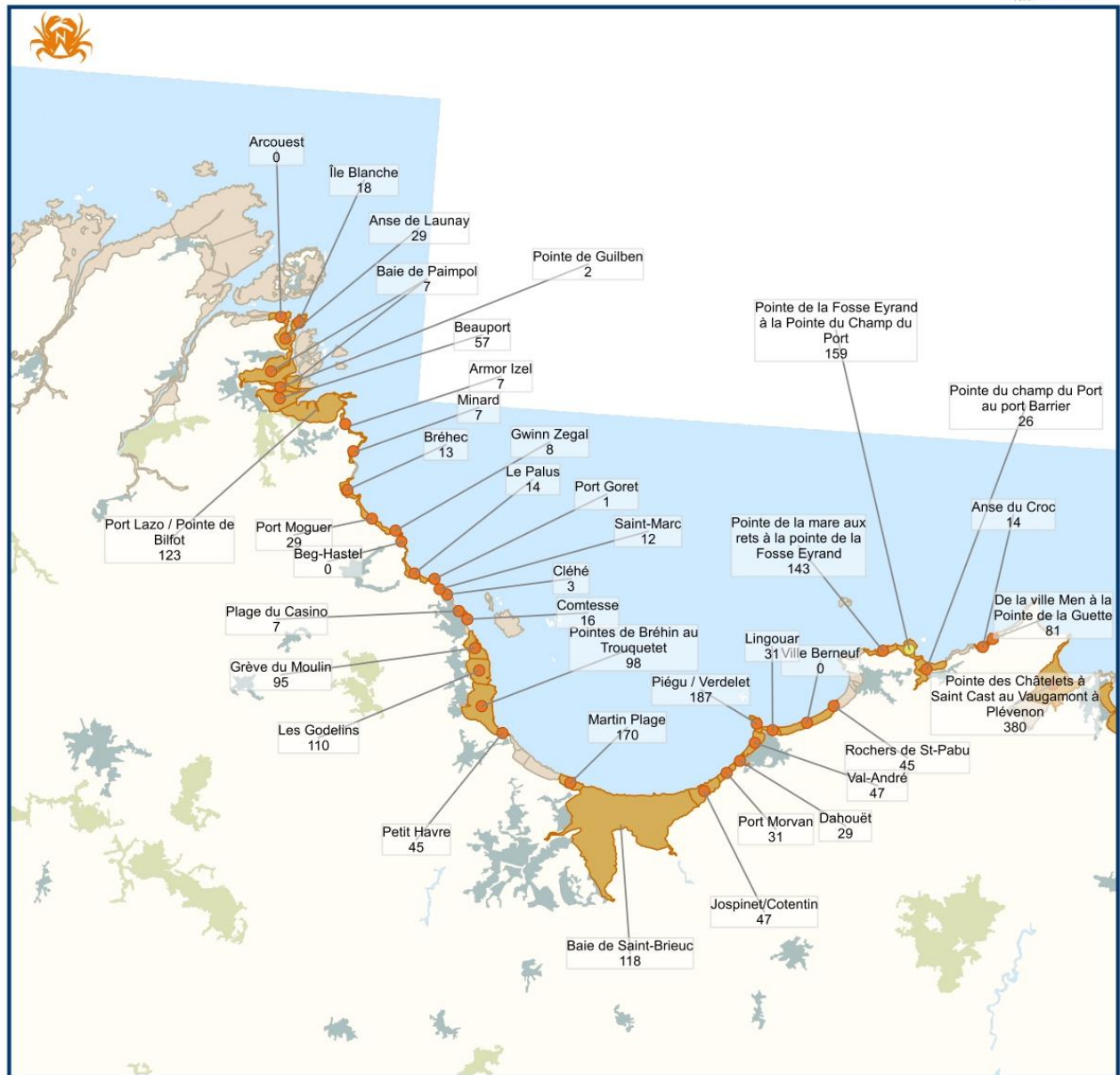
Date	Coef. marée	Nb de pêcheurs	Commentaire
12/08/2025	95	4700	Météo caniculaire et coefficient de marée insuffisant pour accéder à certains gisements.
01/09/2023	112	6500	Fréquentation réduite de moitié en 10 ans dans des conditions de marée similaires : coefficient > 110, soleil.
13/08/2022	103	7100	Météo caniculaire. Fréquentation inférieure aux précédentes marées estivales de coefficients compris entre 103 et 105 par beau temps.
23/08/2021	94	2700	Météo très clémente mais coefficient de marée insuffisant pour accéder à certains gisements.
21/08/2020	104	8250	Fréquentation habituelle pour un grande marée estivale de coefficient < 105.
03/08/2019	104	5700	Pluies éparses, chassé-croisé des vacanciers.
13/08/2018	109	10100	Très beau temps avec un coefficient élevé en plein mois d'août.
12/08/2018	109	3800	Pluie et averses orageuses
22-23/08/2017	101	7500 à 9000	Conditions de marée et fréquentations comparables à 2016.

20/08/2016	103	8300	Fréquentation habituelle pour une grande marée estivale de coefficient < 105.
02/08/2015	101	6300	Bonnes conditions de marée mais weekend de chassé-croisé des vacanciers.
12/08/2014	113	13200	Fréquentations record identiques avec des coefficients de marée élevés et une météo très agréable
22/08/2013	109	13200	



# CÔTES D'ARMOR

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Côtes d'Armor Est



0 5 10 15 20 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

### Sources des données :

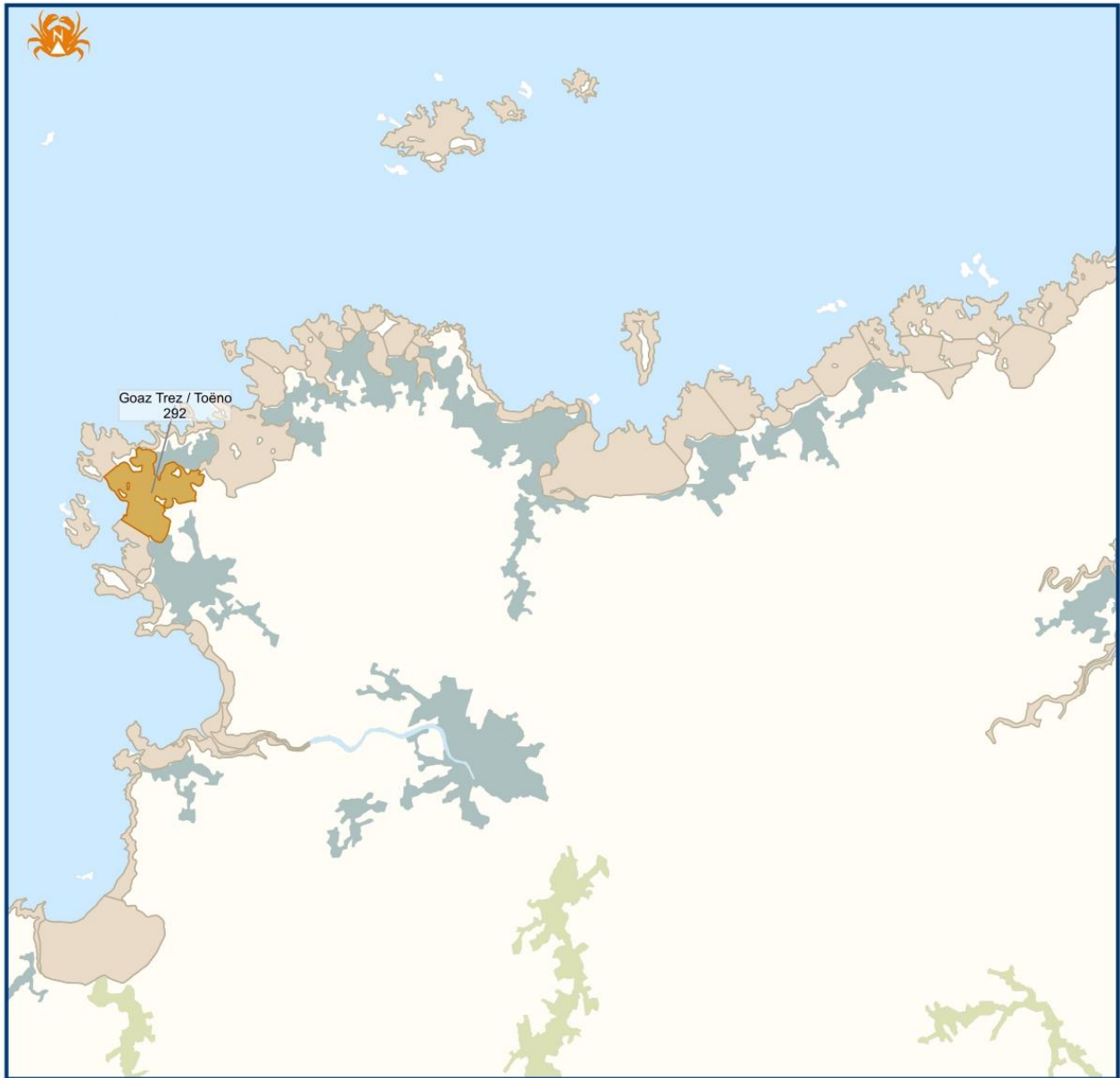
- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





# CÔTES D'ARMOR

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Côtes d'Armor Ouest



0 2 4 6 8 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

### Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



## • Pays de Morlaix

**Coordinateur local :** Ulamir CPIE Morlaix-Trégor

**Territoire :** Périmètre du Pays de Morlaix – Linéaire côtier entre la baie de Goulven, à l'ouest, et la baie de Locquirec, à l'est.



**Conditions de marée :**

- Date de réalisation du comptage : 11 et 12 août 2025.
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 14h43 pour le 11 août et 15h22 pour le 12 août.

**Conditions météorologiques :**

- Température : 20°C
- Précipitations : Nulles
- Nébulosité : Nuages 25-75 %
- Vent : Nul à faible



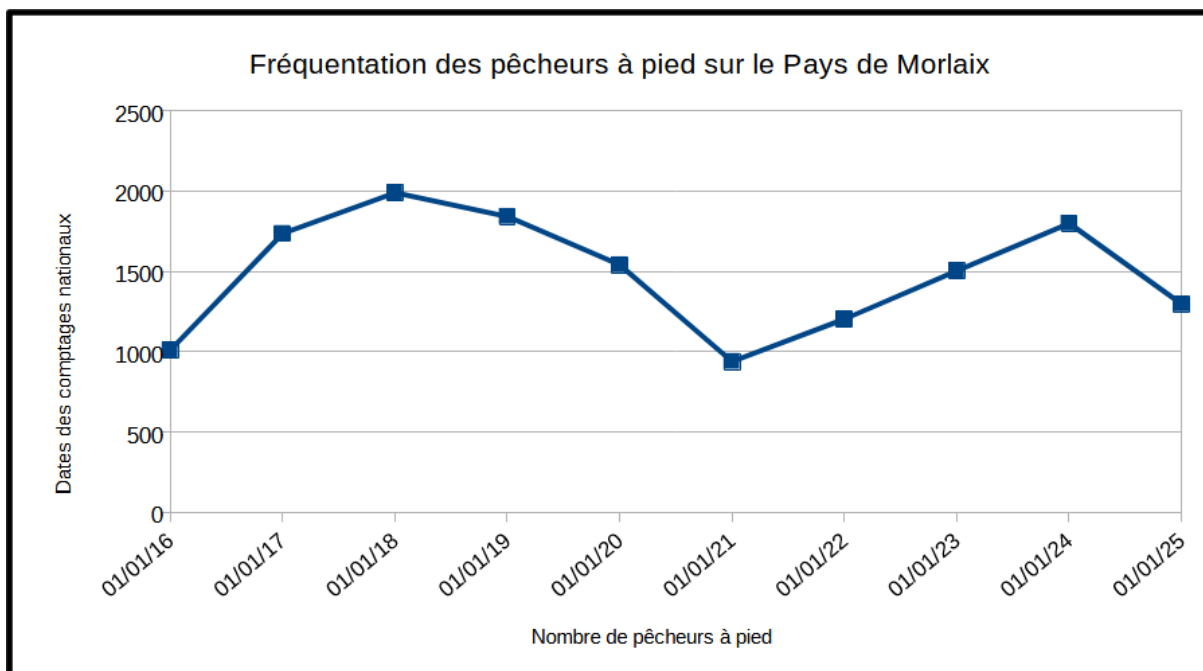
**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 8
- Nombre de structures participantes : 1
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 19
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 1 268

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Baie de Morlaix	Santec	Morx_01/Morx_02	16
Baie de Morlaix	Perharidy	Morx_03	134
Baie de Morlaix	Anse de l'Aber	Morx_04	4
Baie de Morlaix	Estacade	Morx_05	20
Baie de Morlaix	Sainte-Barbe	Morx_06	26
Baie de Morlaix	Îlot Saint-Anne	Morx_07	229
Baie de Morlaix	Carantec	Morx_08	196
Baie de Morlaix	Barnenez	Morx_09	209
Baie de Morlaix	Terenez	Morx_10	95
Baie de Morlaix	Samson	Morx_11	73
Baie de Morlaix	Diben	Morx_12	8
Baie de Morlaix	Primel	Morx_13	48
Baie de Morlaix	Saint-Jean-du-Doigt	Morx_14	7
Baie de Morlaix	Beg an Fry	Morx_15	---
Baie de Morlaix	Poul roudou	Morx_16	17
Baie de Morlaix	Moulin de la rive	Morx_17	3
Baie de Morlaix	Porz ar Villec	Morx_18	34
Baie de Morlaix	Fond de la baie	Morx_19	31
Côte des Légendes	Baie de Goulven	Leg_04	146
<b>Total</b>			<b>1 296</b>

**Enseignements du comptage :**

La fréquentation observée les 11 et 12 août 2025 est en baisse par rapport aux années précédentes. En effet, alors que sur les deux dernières années on observait une augmentation de la fréquentation des pêcheurs à pied sur le Pays de Morlaix (1503 pêcheurs en 2023 et 1798 pêcheurs en 2024), on assiste cette année à une baisse de la fréquentation sur ce territoire avec 1296 pêcheurs recensés cette année.



Sur le Pays de Morlaix, sur la période 2016-2025, on recense en moyenne 1434 pêcheurs à pied lors d'une campagne de pêche à pied. De fait, cette année, la fréquentation est sous la moyenne du territoire. Cela a pu être observé sur certains territoires représentatif du secteur d'étude. La baie de Locquirec était cette année désertée par les pêcheurs à pied. Alors que l'an dernier, 220 pêcheurs avaient été recensés dans le fond de la baie de Locquirec, ce ne sont seulement 31 pêcheurs qui ont été recensés cette année.

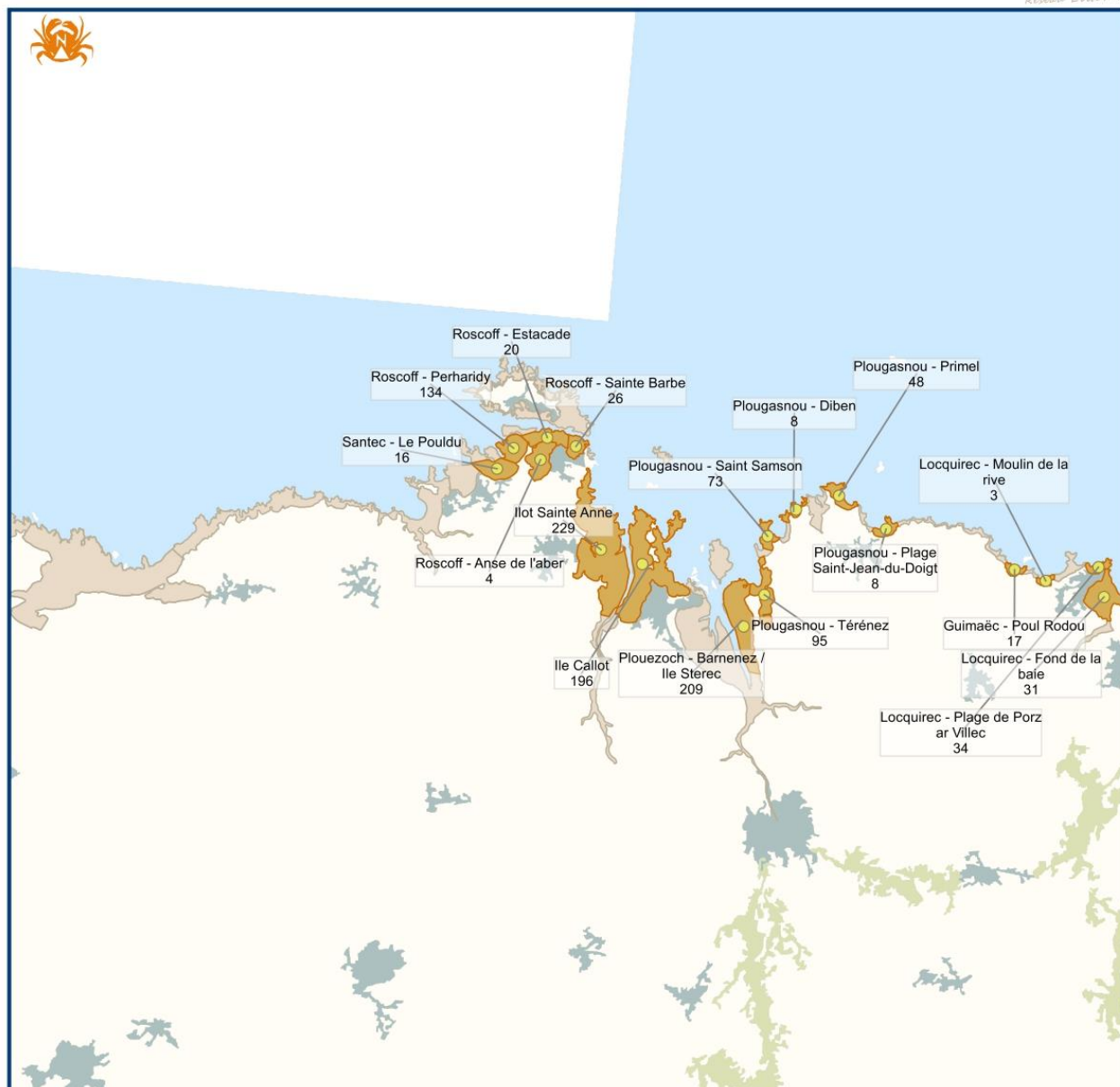
La fréquentation sur les principaux sites de pêche à également diminuée. En effet, alors qu'en 2024, 337 pêcheurs ont été recensés à Carantec et 290 à Saint-Pol-de-Léon, ce sont respectivement 196 et 229 pêcheurs qui ont été recensés cette année.

A l'inverse, les sites de Barnenez (commune de Plouezoc'h) et de Perharidy (Roscoff) ont connu une augmentation, comparé à l'année dernière. En effet, en 2024 ce sont 168 pêcheurs qui ont été recensés sur Barnenez et 54 sur Perharidy alors que cette année, il y a eu 209 personnes comptées à Barnenez et 134 à Perharidy.

Le coefficient de marée pourrait être un facteur déterminant dans la baisse de fréquentation des pêcheurs à pied sur le territoire du Pays de Morlaix. En effet, ce dernier n'était qu'à 95 et peut limiter la pratique de la pêche à pied. Certains pêcheurs attendent des coefficients supérieurs pour aller pêcher. Aussi, la date du comptage était en pleine période touristique sur le territoire. Au fil des discussions, les habitués rencontrés estimaient qu'il y avait trop de monde sur cette période pour que la pêche soit un véritable moment de plaisir. Tous ces facteurs combinés peuvent exprimer une baisse de la fréquentation des pêcheurs sur le territoire du Pays de Morlaix.

# BAIE DE MORLAIX

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Pays de Morlaix



0 3 6 9 12 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



## • Côte des Légendes

**Coordinateur local :** COMMUNE DE GUISSÉNY

**Territoire :** Côte des Légendes

**Conditions de marée :**

- Date de réalisation du comptage : 12 août 2025
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 14:55



**Conditions météorologiques :**

- Température : 24°C
- Précipitations : nulles
- Nébulosité : nuages 25-75%
- Vent : moyen



**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 1
- Nombre de structures participantes : 1
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 1 site (2 sous-sites)
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 38 pêcheurs à pied (~17 groupes) dont 26 pêcheurs au sein du sous-site Curnic/Vougo et 12 pêcheurs (5 groupes) au niveau du sous-site baie de Tresseny.

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Côte des Légendes	Guissény	LEGD_00	38
<b>Total</b>			<b>38</b>

**Enseignements du comptage :**

Le nombre de pêcheurs décompté est inférieur à la moyenne des comptages nationaux réalisés en août depuis 2017 avec 38 pêcheurs observés (contre une moyenne de 45 pêcheurs). Avec 26 pêcheurs observés sur le sous-site n°2 du Curnic/Vougo, le comptage est plutôt faible (8<sup>ème</sup> sur 12 comptages nationaux en août). Malgré le faible nombre de pêcheurs à pied dénombrés sur le sous-site n°1, ce comptage figure au top 5 des comptages réalisés depuis 2014. L'apparente fréquentation plus faible de la baie de Tresseny serait à confirmer par des observations plus régulières. Les quelques suivis réalisés sur une marée tendent à montrer que l'accès au gisement de coques est étendu sur plusieurs heures de marée basse : la fréquentation est donc étalée également et le comptage instantané ne rend compte que d'une part de la fréquentation sur une marée.

Depuis le printemps 2022, le site de Guissény ne fait plus l'objet de comptage hormis le comptage national. La commune souhaite remettre en place prochainement des observations et des opérations de sensibilisation plus fréquente notamment dans le cadre de la future Réserve naturelle régionale en cours de classement.

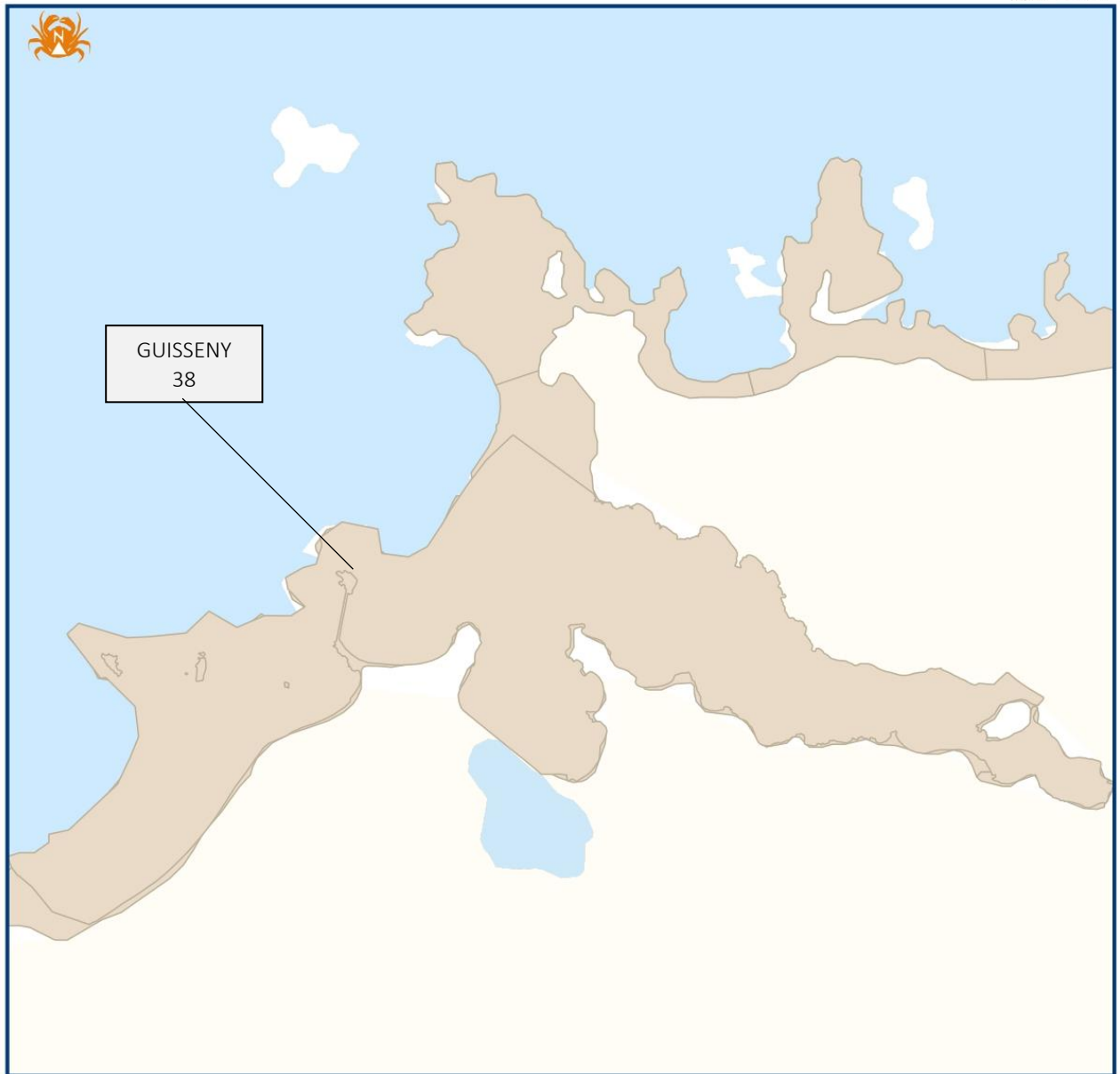


Vue sur la baie de Tresseny à Guissény ©Nicolas LONCLE, Mairie de Guissény



## CÔTE DES LÉGENDES

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Côte des Légendes



0 0,4 0,8 1,2 1,6 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





- **Pays des Abers**



**Coordinateur local :** Communauté de communes du Pays des Abers

**Territoire :** littoral de la communauté de communes du Pays des Abers + celui de la commune de Lampaul-Ploudalmézeau + pointe de Tréompan (commune de Ploudalmézeau).

**Conditions de marée :**

Le comptage national sur le territoire du Pays des Abers a été coordonné par la Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA) avec l'appui de la Maison des Abers (Saint-Pabu) et l'Office de tourisme intercommunautaire.

Le comptage s'est déroulé le lundi 11 août 2025 sur l'ensemble du territoire.

- Coefficient : 95
- Basse mer : 14h06 (Aber Wrac'h)

**Conditions météorologiques agréables :**

- Température moyenne : 23°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : nuages 0-25 %
- Vent : jolie brise

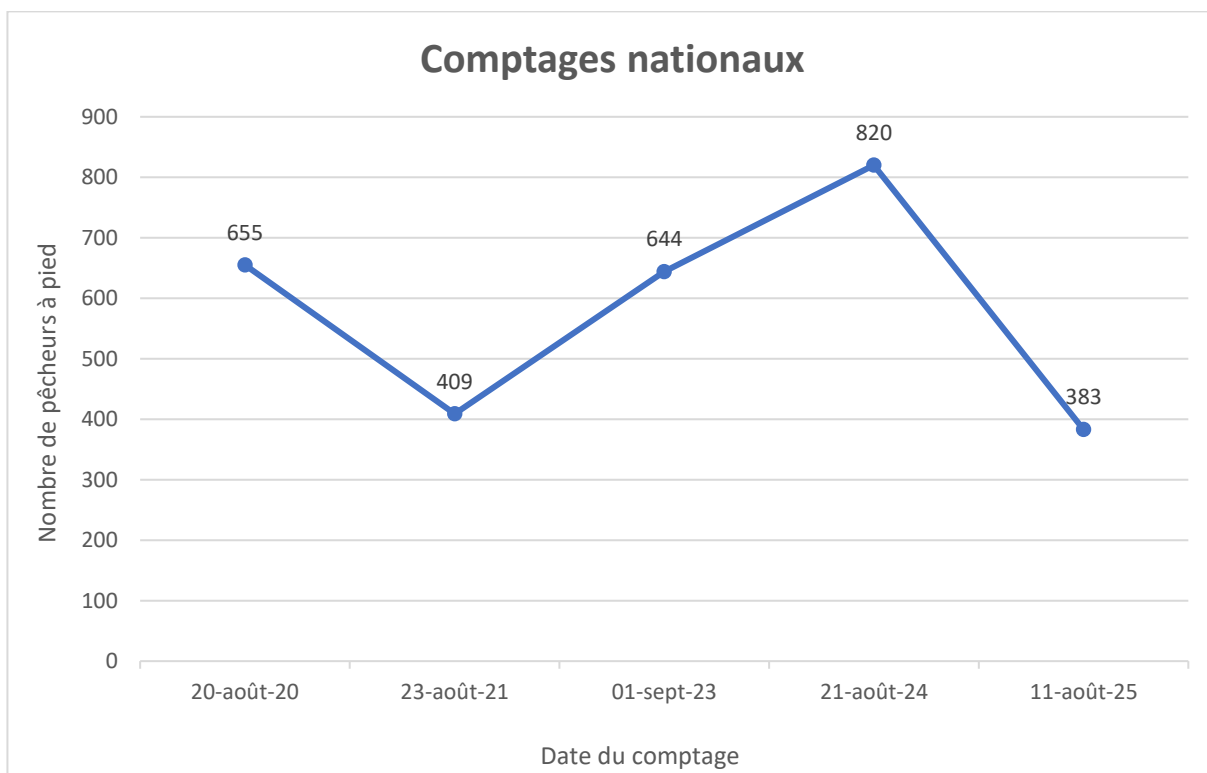


**Mobilisation et résultats :**

9 personnes ont été mobilisées pour ce comptage.

Sur l'ensemble du territoire (13 sites de comptage), 383 pêcheurs à pied ont été comptés, dont 42 pêcheurs en zone interdite d'un point de vue sanitaire (partie du secteur 3).

Territoire	Secteurs	Libellé du site	Nb de pêcheurs
Pays des Abers	Secteur 1	Rosservo (plage des 3 moutons)	34
Pays des Abers	Secteur 2	Trévors (Coulouarn)	35
Pays des Abers	Secteur 3	Garo (Brouennou)	131
Pays des Abers	Secteur 4	Tariéc (Sainte Marguerite)	41
Pays des Abers	Secteur 5	Cézon	34
Pays des Abers	Secteur 6	Baie des anges	23
Pays des Abers	Secteur 7	Keridaouen	8
Pays des Abers	Secteur 8	Ile wrac'h (Saint Cava)	20
Pays des Abers	Secteur 9	Plateau de Lezenn (Castel Ac'h)	0
Pays des Abers	Secteur 10	Ile Venan (Lost an Aod)	15
Pays des Abers	Secteur 11	Porz Gwenn – grève blanche	9
Pays des Abers	Secteur 12	Koréjou	11
Pays des Abers	Secteur 13	Le Zorn / Le Vougo	22
<b>Total</b>			<b>383</b>



Après une forte fréquentation observée l'année dernière, cette année est marquée par une fréquentation très faible, la plus faible depuis 2020. Ce résultat est probablement dû aux conditions météorologiques, agréables peu de temps avant, et tout au long du comptage, mais orageuses toute la matinée.



Site de Cézon, ©Michaël Tanghe

# PAYS DES ABERS

## Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Pays des Abers



0 0,7 1,4 2,1 2,8 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

### Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



## • Rade de Brest



**Coordinateur local :** Parc naturel régional d'Armorique

**Territoire :** La rade de Brest : linéaire côtier de la commune de Plouzané (Nord-Ouest de la Rade) à la commune de Roscanvel (Sud-Ouest de la Rade).

### Conditions de marée :

- Date de réalisation du comptage : 12 août 2025
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 14h08

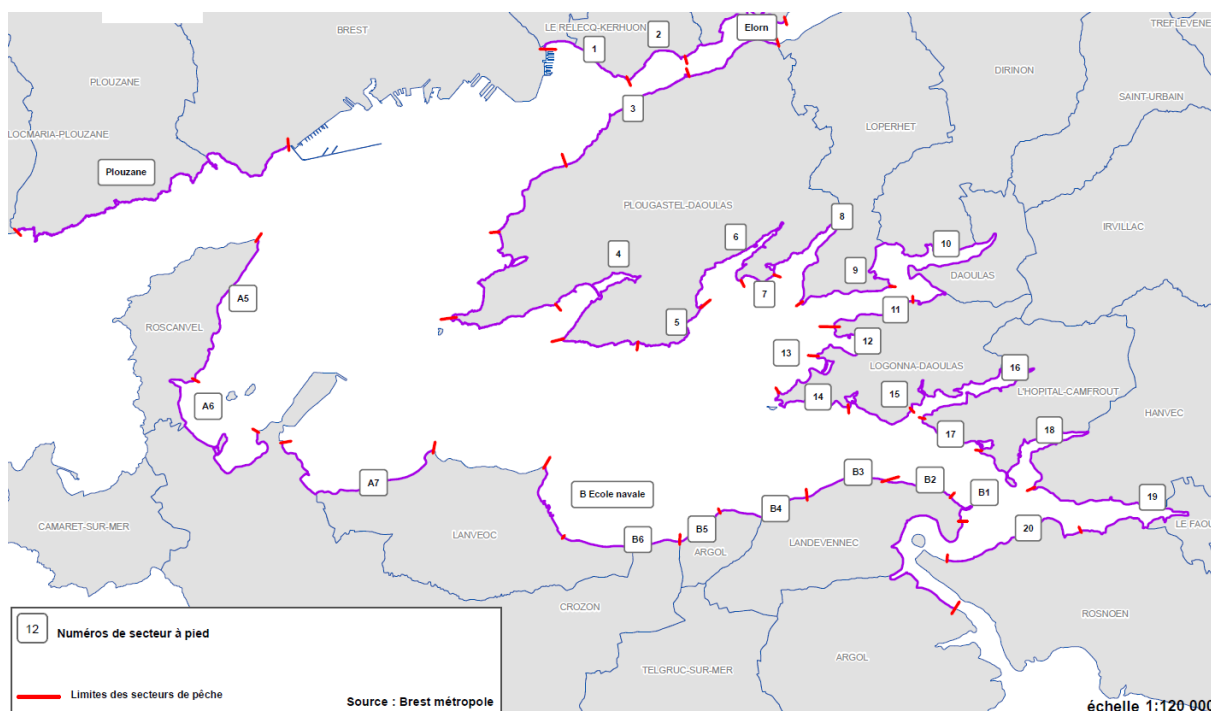
### Conditions météorologiques :

- Température : 21°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : nuages 25-50%
- Vent : faible



### Mobilisation et résultats :

- Nombre de volontaires (observateurs) : 21
- Nombre de structures participantes : PNRA + nombreux bénévoles
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 30 sites comptés sur 32
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 553



Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Rade de Brest	Plouzané	Plouzané	NC
Rade de Brest	Plage du Moulin Blanc – Pont de l'Iroise	Secteur 1	71
Rade de Brest	Pont de l'Iroise – Le Passage	Secteur 2	33
Rade de Brest	Elorn	Elorn	2
Rade de Brest	Le passage - Kernisi	Secteur 3	88
Rade de Brest	Anse de l'Auberlac'h – Pointe de Doubidy	Secteur 4	36
Rade de Brest	Kergarvan – Pointe du Tinduff	Secteur 5	23
Rade de Brest	Anse du Moulin Neuf	Secteur 6	1
Rade de Brest	Porsguen	Secteur 7	50
Rade de Brest	Porsguen à la pointe de Rostiviev	Secteur 8	5
Rade de Brest	Pointe de Rostiviec - Kersanton	Secteur 9	0
Rade de Brest	Kersanton – Anse du Moulin du Pont	Secteur 10	1
Rade de Brest	Anse du Moulin du Pont - Château	Secteur 11	0
Rade de Brest	Château – Anse du Roz	Secteur 12	34
Rade de Brest	Pointe de l'anse du Roz – Pointe du Bindy	Secteur 13	18
Rade de Brest	Pointe du Bindy – Anse du Bourg	Secteur 14	2
Rade de Brest	Anse du Bourg – Moulin Mer	Secteur 15	5
Rade de Brest	Moulin Mer – Pointe Goasquellou (Hopital Camfrou)	Secteur 16	1
Rade de Brest	Pointe Goasquellou – Pointe de Kerdréolet	Secteur 17	12
Rade de Brest	Pointe de Kerdréolet – Pointe de Gluziau	Secteur 18	16
Rade de Brest	Pointe de Gluziau - Kersimon	Secteur 19	0
Rade de Brest	Rosnoen	Secteur 20	25
Rade de Brest	Porz Maria – Sillon du Pal	Secteur B1	11
Rade de Brest	Sillon des Anglais – Porz Maria	Secteur B2	NC
Rade de Brest	Le Loch	Secteur B4	2
Rade de Brest	Lomergat	Secteur B5	0
Rade de Brest	Hirgars – Le Stang	Secteur B6	21
Rade de Brest	Ecole navale	B Ecole navale	16
Rade de Brest	Rostellec – Digue de Lanvéoc	Secteur A7	21
Rade de Brest	Pont Scorff – Ile Longue	Secteur A6	32
Rade de Brest	Pointe des Espagnols – Pont Scorff	Secteur A5	27
<b>Total</b>			<b>553</b>

**Enseignements du comptage :**

**La fréquentation :**

La fréquentation observée le 12 août 2025 s'élève à 553 pêcheurs à pied. Cette valeur suit la tendance à la diminution observée ces dernières années et rejoint des valeurs observées en 2020 et 2021 (Figure 1). Une hausse de la fréquentation avait pu être observée en 2024, les observateurs ont mentionné cette année-là une importante part de touristes et de pêcheurs « découvertes ».

En 2025, l'avis de canicule annoncé pour le 12 août et les chaleurs ont pu contribuer à la diminution du nombre

de pêcheurs à pied.

La majorité des secteurs de comptage en rade de Brest ont vu leur nombre de pêcheurs diminuer. La figure 2 récapitule ces variations depuis 2022. De plus en 2025, sur certains secteurs, le coefficient de marée de 95 n'était pas assez élevé pour accéder aux zones de pêches. Cela pourrait également expliquer le nombre de pêcheurs à pied moins élevé qu'habituellement.

### **Espèces ciblées en engins utilisés :**

Les espèces ciblées étaient variées : couteaux, huitres, crevettes, coques, palourdes, bigorneaux, crabes. Les pêcheurs à pied utilisent majoritairement des bêches, fourches, crocs, petits râteaux, épuisettes, griffes, et du sel pour les pieds de couteaux.

De nombreux pêcheurs ont indiqué lors de ce comptage qu'ils observaient une réduction de la disponibilité de la ressource et la présence importante d'algues vertes. Une grande quantité d'algues vertes le long de l'estran a pu être observé cette année. Cela semble être encore plus flagrant cette année par rapport aux années précédentes.

### **La réglementation :**

Les zones de pêches se situaient sur l'estran sablo-vaseux et sur l'estran rocheux. Parfois à proximité des zones conchylicoles. La pratique de la pêche à pied se réalise parfois dans les herbiers de zostères, malgré l'arrêté du 21 octobre 2013 réglementant l'exercice de la pêche maritime de loisir pratiquée à pied, par lequel le préfet de la région Bretagne a interdit la pêche à pied sur cet habitat marin.

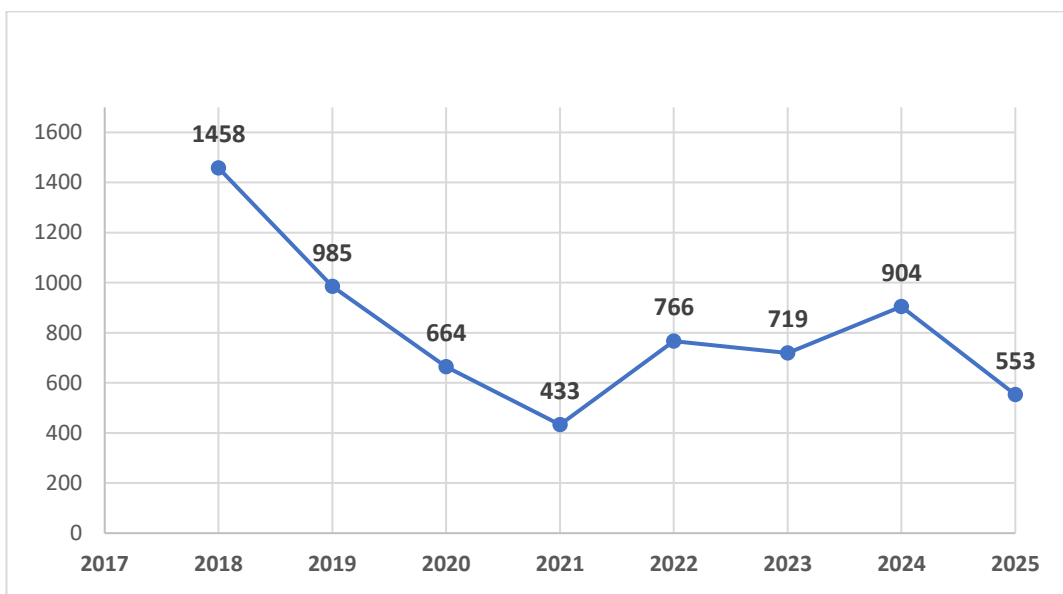
A la date du 12 août 2025, la qualité sanitaire des sites de pêches n'était pas bonne dans la rade de Brest. Des interdictions étaient en vigueur au niveau de la Rade de Brest (communiqué de presse du 13/06/2025). Les cartes et le tableau ci-après récapitule l'ensemble des zones fermées et les espèces de coquillages concernées (source : Bureau de la communication interministérielle). [https://www.finistere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Mer-littoral-et-securite-maritime/Peche-des-coquillages/Interdiction-temporaire-de-peche-de-coquillages/\(theme\)/49](https://www.finistere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Mer-littoral-et-securite-maritime/Peche-des-coquillages/Interdiction-temporaire-de-peche-de-coquillages/(theme)/49)

Pour la zone de la plage du Moulin blanc, l'ensemble de la zone est une zone interdite à la pêche depuis plusieurs années. Selon certains observateur, une bonne partie des captures n'est pas consommée mais utilisée comme appât.

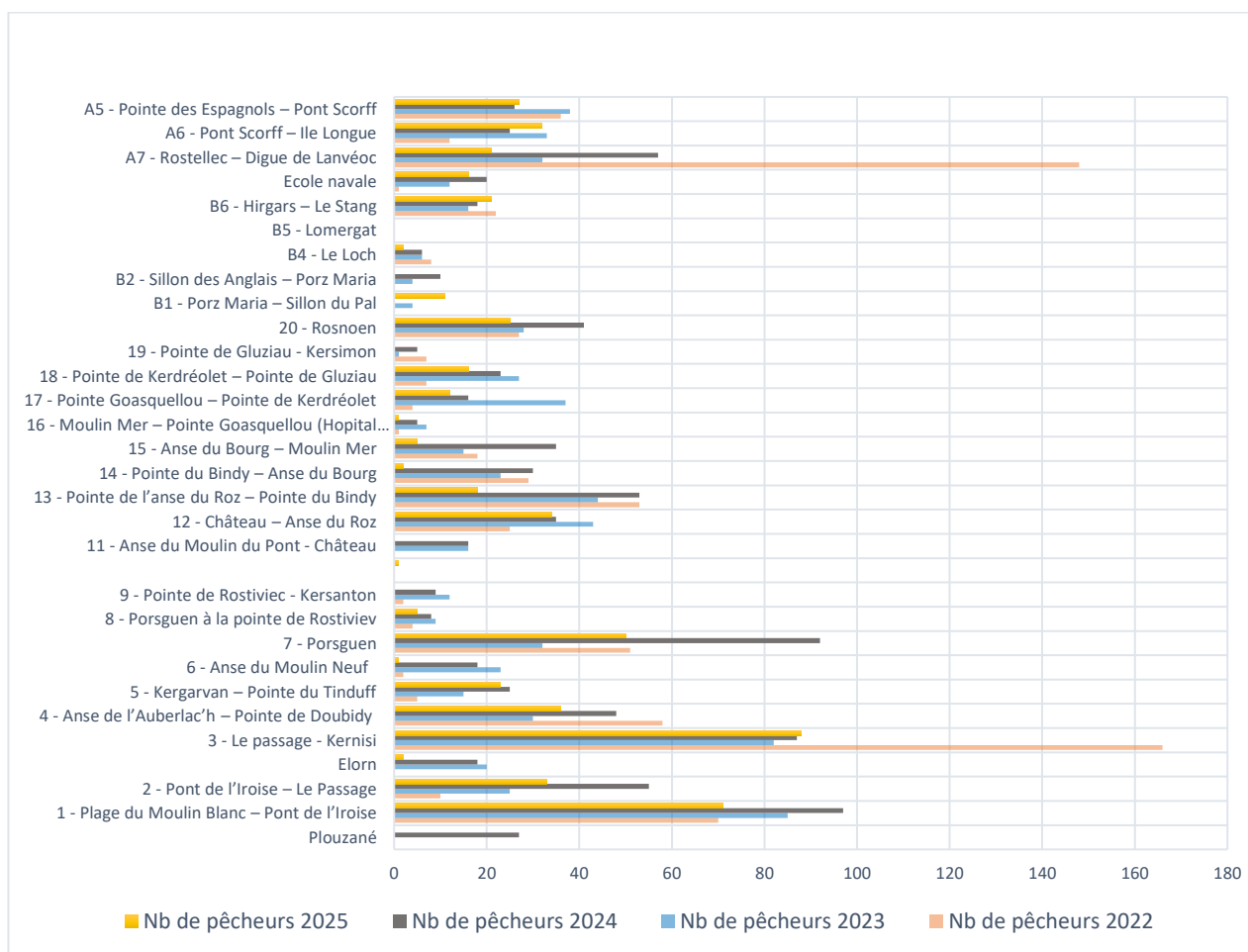
Le site <https://www.pecheapied-responsable.fr> précise la réglementation en vigueur pour la pêche à pied. La pêche des pectinidés (coquille Saint-Jacques et pétoncles) est interdite sur l'ensemble de la rade de Brest.

Ces interdictions étaient connues par un grand nombre de pêcheurs à pied mais pas par la totalité (manque d'informations sur les panneaux sur certaines zones, difficulté à trouver l'information en ligne, etc.).





Evolution du nombre de pêcheurs à pied entre 2018 et 2025



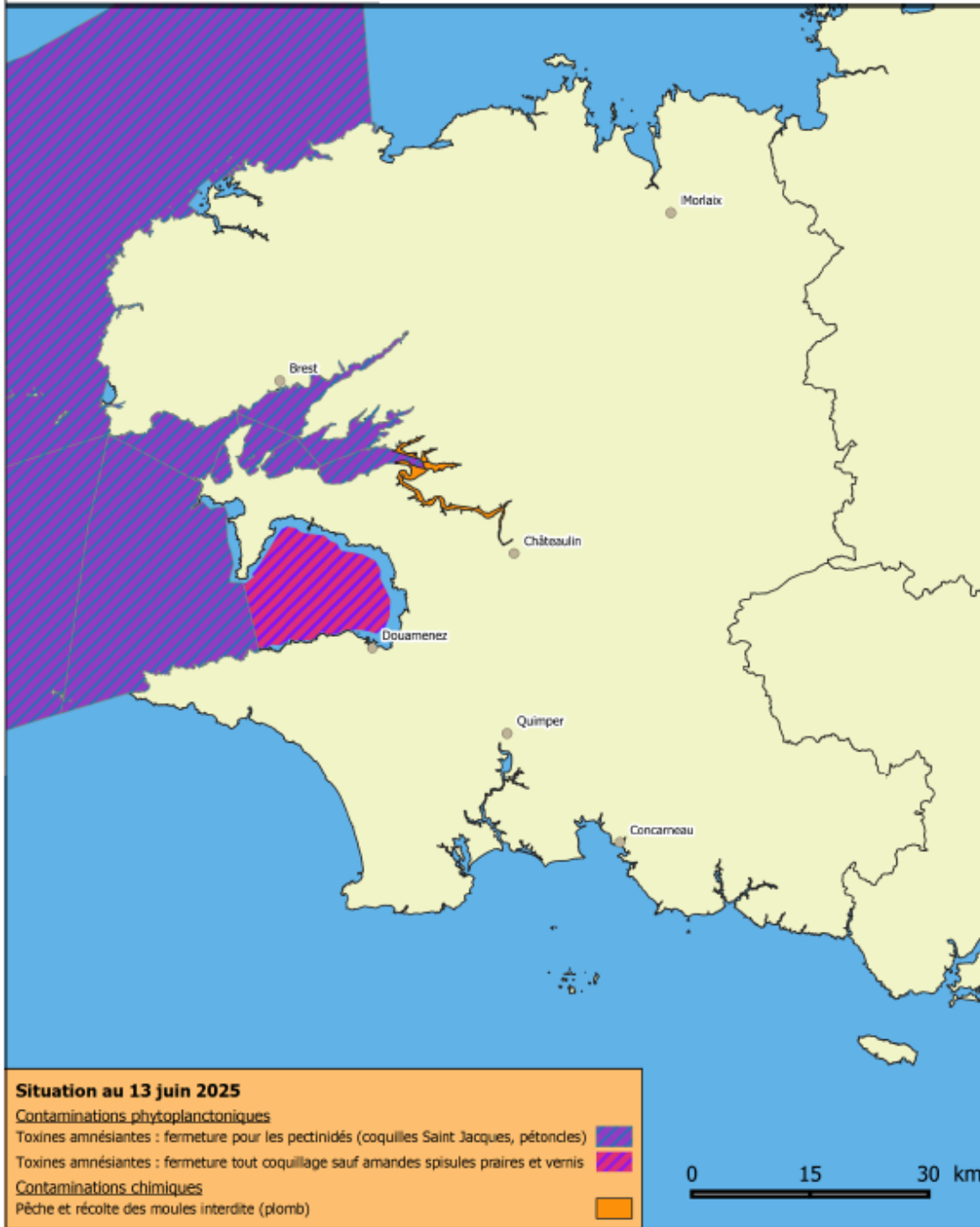
Evolution du nombre de pêcheurs à pied par secteur entre 2022 et 2025



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Interdiction temporaire de pêche, ramassage, expédition et commercialisation de coquillages

Cette carte est susceptible d'évoluer chaque semaine. La carte en vigueur est disponible à l'adresse suivante : [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr)  
Plus d'informations sur la pêche à pied de loisirs sur le site : [www.pecheapied-responsable.fr](http://www.pecheapied-responsable.fr)



Récapitulatif de l'ensemble des secteurs fermés à ce jour (13/06/2025)		
Secteur	Coquillages concernés par l'interdiction de pêche	Type de contamination
Baie de Douarnenez – eaux profondes	Tous les coquillages sauf les amandes, les spisules, les praires et les vernis	Toxines amnésiantes (ASP) <i>produites par l'algue planctonique Pseudo-nitzchia</i>
Baie de Camaret	Pectinidés (coquilles Saint-Jacques, pétoncles)	
Gisement d'Ouessant-Abers		
Rade de Brest et réserve de l'Auberlac'h		
Iroise Camaret - Gisement de Sein		
Iroise Camaret - Basse jaune		
Landévennec : estran allant des ruines de l'abbaye à la digue de Port Maria	Tous les coquillages	Contamination microbiologique
Rade de Brest : - rivière de l'Aulne et Sillon des Anglais - rivière de l'Hôpital-Camfrouit - anse de Kéroullé - rivière du Faou	Moules	Contamination chimique (plomb)

Les comptages annuels permettent d'avoir une idée des secteurs utilisés pour la pêche à pied et des différentes pratiques. Ils révèlent la nécessité d'améliorer la visibilité des interdictions temporaires ou permanentes, ainsi que la communication sur les aspects sanitaires.

Il est important de maintenir, voire d'augmenter, les actions de sensibilisation et de diffuser les bonnes pratiques respectueuses de l'estran. Des réglettes sont d'ailleurs à disposition et continueront d'être distribuées aux pêcheurs à pied.







© Lucile Lachaussee Roy



© Jean Noel L'Est



# RADE DE BREST

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Rade de Brest



0 2 4 6 8 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



## Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

## Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



## • Rivière de Pont l'Abbé – Pointe de Penmarc'h (Finistère Sud)

**Coordinateur local :** RIA

**Territoire :** Rivière de Pont-L'Abbé

**Conditions de marée :**

- Date de réalisation du comptage : 12/08/2025
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 13H35

**Conditions météorologiques :**

- Température : 23°
- Précipitations *nulles*
- Nébulosité : *nuages 50/70%*
- Vent : *Sud-Ouest 10 nds*



**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 1
- Nombre de structures participantes : 1
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 1/50%
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 4

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Rivière de Pont-l'abbé	ILE-Tudy	FINS-42	4
<b>Total</b>			<b>4</b>

**Enseignements du comptage :**

Le site est depuis trois ans fermé pour repos biologique. Les derniers prélèvements effectués conjointement avec le comité des pêches du Finistère mettent en évidence un effet positif du repos biologique.

Il est cependant à noter que les palourdes ont beaucoup plus profité que les coques qui restent petites.

Dans beaucoup de points prélevés, plus de 30 individus de palourdes à taille commercialisable ont été recensés dans le Quadra soit une surface de 0,50 m<sup>2</sup>. Les pêcheurs à pied de loisir sont donc impatients de pouvoir revenir sur L'estran aussi, il est intéressant de constater qu'il n'y avait que 4 pêcheurs.

- **Archipel des Glénan (Finistère Sud)**



**Coordinateur local :** Communauté de Communes du Pays Fouesnantais

**Territoire :** Finistère sud

**Conditions de marée :**

Le comptage national sur le territoire du pays fouesnantais, coordonné par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, s'est déroulé sur la grande marée du 12 août 2025.

- Coefficient : 95
- Basse mer : 13h39

**Conditions météorologiques :**

Mardi 12 août :

- Température : 22°C (sites continentaux)
- Précipitations pas de pluie
- Nébulosité :
  - 25-75% de nuages sur les sites continentaux et à l'Archipel des Glénan
- Vent : vent faible à modéré. Direction Sud-Ouest.



**Mobilisation et résultats :**

8 personnes ont participé au comptage, dont 3 bénévoles.

Le 22 août, 51 pêcheurs à pied ont été comptés sur le site de l'Archipel des Glénan et 219 pêcheurs à pied ont été comptés sur les sites continentaux.

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Finistère Sud	Saint-Nicolas - Bananec	FINS_12	13
Finistère Sud	Penfret	FINS_08	1
Finistère Sud	Guéotec - Méaban - Vieux Glénan	FINS_09	0
Finistère Sud	Guiriden	FINS_10	2
Finistère Sud	Brunec	FINS_11	2
Finistère Sud	Drénec - Le Veau - La Tombe	FINS_15	0
Finistère Sud	Cigogne	FINS_16	4
Finistère Sud	Brilimec	FINS_17	0
Finistère Sud	Quignérec	FINS_18	0
Finistère Sud	Les Pierres Noires	FINS_22	1
Finistère Sud	Le Loc'h	FINS_19	23
Finistère Sud	Mer Blanche	FINS_01	17
Finistère Sud	Pointe de Moustierlin	FINS_02	132
Finistère Sud	Cleut rouz à Kerambigorn	FINS_03	NA
Finistère Sud	Pointe de Beg Meil	FINS_04	23
Finistère Sud	Criques de Beg Meil à Cap Coz	FINS_05	NA
Finistère Sud	Plage de Cap Coz	FINS_06	5
Finistère Sud	Penfoulic	FINS_07	11
Finistère Sud	Kerleven	FINS_23	31
<b>Total</b>			<b>270</b>

**Enseignements du comptage :**

Les comptages sur l'Archipel des Glénan et sur les sites continentaux ont eu lieu le jour où les coefficients de marée étaient les plus forts, soit le mardi 12 août (coef 95). Cette date a été choisie en concertation avec la coordinatrice du comptage à Concarneau-Trégunc et avec les équipes de Bretagne Vivante. Le comptage a eu lieu pendant les vacances scolaires, la période du 14 juillet au 15 août étant la plus importante en termes de fréquentation touristique sur le pays fouesnantais. Il est possible que le mardi ne soit pas un jour de la semaine très adapté pour la pratique de la pêche à pied par les pratiquants locaux.

Sur l'Archipel des Glénan, les effectifs de pêcheurs à pied comptés sont légèrement inférieurs à ceux de l'année

dernière, mais restent assez stables : 57 en 2024 contre 51 en 2025. Le nombre de pêcheurs à pied n'atteint pas les effectifs comptés en 2022 (156 pêcheurs sur l'Archipel cette année-là). Le mardi 12 août, les conditions météorologiques n'étaient pas les meilleures de la semaine de grands coefficients, ce qui peut expliquer les faibles effectifs de pratiquants. Les années précédentes, les plus grands nombres de pêcheurs ont été recensés lors de comptages effectués en week-end, comme c'est le cas de 2022. Les observations révèlent une fréquentation notable de plongeurs et apnéistes, et supposent la pratique de la pêche aux ormeaux, qui n'est pas autorisée à cette période. De la pêche aux moules a également été observée sur une balise « danger isolé », le pêcheur y avait eu accès avec une embarcation.

Sur les sites continentaux, le comptage de 2024 avait dénombré 541 personnes, 477 personnes en 2023 et 458 personnes en 2022. Le comptage de 2025 se démarque avec 219 pêcheurs. Alors qu'une augmentation du nombre de pêcheurs à pied était observée depuis 4 ans, le comptage de 2025 semble mettre en avant une diminution importante de pratiquants, même sur les sites les plus fréquentés.

Le site « Pointe de Mousterlin » reste celui qui accueille le plus de pêcheurs, mais le comptage a relevé 123 pêcheurs en 2025 contre 245 en 2024. La diminution des pêcheurs se confirme à la Mer Blanche, où plus de 100 pêcheurs étaient comptés jusqu'en 2020, ils étaient 17 en 2025). Ce site est soumis à une interdiction permanente de prélèvement de coquillages depuis 2004, et des infractions sont relevées tous les ans.

Les chiffres relevés ce 12 août 2025 correspondent davantage aux effectifs moyens de fréquentation des pêcheurs à pied tout au long de l'année. Cet été, l'occurrence plus régulière de forts coefficients de marée pendant la saison estivale (10 jours à au moins 90 de coefficient sur deux mois) a offert diverses occasions aux pêcheurs de se rendre sur l'estran, ce qui peut expliquer la diminution de la fréquentation lors du comptage national par rapport aux autres années.

A noter que le manque d'effectifs à la CCPF par rapport aux autres années ont contraint le choix de ne pas réaliser de comptages sur les criques entre Beg Meil et Cap Coz, et sur l'estran de Cleut Rouz à Kerambigorn. Il manque donc des données concernant ces sites, indiqués « NA » dans le tableau ci-dessus.

En parallèle du comptage, une action de sensibilisation a été menée sur les sites continentaux. Au total, 26 personnes ont été sensibilisées (contre 83 personnes en 2024, et 78 en 2025). L'accueil des pêcheurs a globalement été jugé bon à moyen, et 15 réglottes ont été distribuées (contre 44 en 2024 et 60 en 2023). Les années précédentes, 3 personnes étaient mobilisées pour compter et sensibiliser les pêcheurs à pied lors des comptages nationaux, contre 2 en 2025. Cette diminution d'effectifs justifie le manque de temps accordé à la sensibilisation. Plusieurs actions de sensibilisation ont en parallèle été menées en juillet à Kerleven et à la Mer Blanche. Une importance particulière a été portée à la préservation des herbiers de zostère naine et de la vasière, notamment en lien avec la pêche d'arénicoles.

Afin de prévenir les locaux et les touristes en amont des marées à grand coefficients, un communiqué de presse a été transmis aux journalistes afin de sensibiliser les pêcheurs des bonnes pratiques à adopter. Plusieurs articles sont parus dans différents journaux locaux, certains renseignent la présence d'agents à compter et sensibiliser les usagers sur le littoral.



Bel été en pays de Quimper

# Aux grandes marées, une pêche d'enfer et des règles d'or

L'effervescence a régné cette semaine sur le littoral avec une grande marée qui a drainé sur l'estran et les rochers les passionnés de pêche à pied de loisir, comme les promeneurs. À Fouesnant, petits et grands s'en sont donné à cœur joie... Dans le respect des règles, bien sûr !

Les grandes marées attirent les foules sur le littoral, et pour préserver celui-ci, le rappel des bonnes pratiques s'impose. Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, des agents de la communauté de communes du Pays fouesnantais (CCPF) ont sensibilisé cette semaine les pêcheurs à pied à ces bons gestes. Telle Sarah Montes-Morel, qui est allée à leur rencontre à la pointe de Mouterlin. Mardi, plusieurs sites étaient concernés par cette animation, programmée avec des coefficients de 95. Les agents de la CCPF ont œuvré sur la Plage de Kerleven à La Forêt-Fouesnant, tandis que les bénévoles de



Sarah, agent de la CCPF, a sensibilisé les pêcheurs mardis.

l'association Bretagne Vivante étaient à poste à la Pointe de Trébrion (Tréguic) et dans l'archipel des Glénan.

## « Inutile de labourer, de faire de gros trous »

Sarah Montes-Morel effectue son stage « Plongée de loisir » à la CCPF. Étudiante en Master environnement et écologie littorale à La Rochelle, elle prend sa mission à bras-le-corps. Elle a rappelé aux pêcheurs l'importance

des pratiques durables, les interdictions en taille, nombre et poids, les restrictions sanitaires, et leur a distribué des règles de mesure des espèces. De véritables échanges se sont noués entre Sarah et les usagers, pour la plupart réceptifs. « Je leur donne quelques conseils : pêcher de manière raisonnable, replacer soigneusement les rochers déplacés... il est inutile de faire de gros trous ni de labourer de grandes surfaces avec des râteaux ou bêches. Il faut privilé-

gier des techniques plus respectueuses comme la pêche « au trou » pour les palourdes ou, pour la praire, « à la pissée » (nid) : on tapote le sol, l'onde de choc fermant la coquille qui projette alors un jet d'eau ». Sarah a, de plus, réalisé un comptage des pêcheurs à pied. Parmi eux, des locaux et des estivants inexpérimentés et parfois surpris, avec comme première question : « Où est la mer ? ». Les données seront consolidées au niveau local pour une

meilleure gestion des sites Natura 2000, et au niveau national pour une meilleure connaissance de cet usage de loisir ».

## « Vous pouvez marcher en crabe »

Le lendemain, mercredi, c'est l'office de tourisme (OMT) qui proposait une sortie guidée « Trésors du bord de mer », à la pointe du Cap-Coz. Les promeneurs sont venus en famille pour découvrir les « petits habitants » de nos côtes et adopter les bonnes pratiques. L'animatrice, Caroline Masson, a guidé les 23 participants pour une exploration de l'estran sableux, puis rocheux, à la découverte des crustacés, méduses et anémones, oursins et étoiles de mer, mollusques et coquillages. Une sortie pédagogique mais ludique à laquelle parents et enfants étaient invités à interagir. Après un petit cours littéral sur les espèces présentes sur la plage et dans les rochers du Cap-Coz, Caroline Masson a invité petits et grands à une première chasse au bernand-hermite. Munis d'époussette, seaux et râteaux, les touristes ont mis les bouchées doubles pour dénicher le petit crustacé. Tous, ou presque, ont ensuite mis les pieds dans l'eau à la recherche de poissons et autres hippocampes. « Vous pouvez marcher en crabe ! », leur lance l'animatrice avec humour... Une autre façon de faire passer les bons messages.

Article du Télégramme, 15 août 2025

## Fouesnant

# Comment pêcher à pied raisonnablement ?

Avant les grandes marées qui débuteront lundi, voici une piqure de rappel concernant la pêche à pied de loisir, notamment dans le Pays fouesnantais.

Entre lundi 11 et mercredi 13 août, les coefficients de marées atteindront 95 et attireront les pêcheurs à pied sur les côtes fouesnantaises comme aux Glénan. Mais attention, la pêche à pied de loisir est réglementée et se doit d'être raisonnée. L'estran, bien plus qu'une source de nourriture, abrite des écosystèmes délicats qui méritent respect et protection. Les côtes fouesnantaises sont classées Natura 2000.

### De la prévention sur le terrain

Dans le cadre de l'animation du site, des agents de la communauté de communes du Pays Fouesnantais (CCPF) sensibiliseront à ces pratiques durables sur le terrain. Ils réaliseront en même temps un comptage des pêcheurs à pied. Les



Les grandes marées attirent les amateurs de palourdes et crustacés sur l'estran.

données sont consolidées au niveau local pour une meilleure gestion des sites Natura 2000, et au niveau national pour une meilleure connaissance de cet usage de loisir. En amont, la CCPF rappelle toutefois l'importance d'adopter des pratiques durables en minimisant les impacts sur l'environnement.

### Les règles à adopter et les interdictions

Dans les champs de blocs, il est impératif de replacer soigneusement les rochers déplacés. Il est inutile de faire de gros trous ni de

labourer de grandes surfaces avec des râteaux ou bêches. Ainsi, il faut privilégier des techniques plus respectueuses comme la pêche « au trou » pour les palourdes ou « à la pissée » pour la praire. Ne pas pêcher dans les herbiers de zostères. Ne pas oublier de bien se renseigner sur les périodes autorisées, taille et quotas. Dans l'anse de Penfoulic, attention à ne pas pêcher près des concessions conchylicoles. Ni dans la Mer blanche qui est interdite à la pêche à pied de coquillages pour des raisons sanitaires. En Bretagne, la récolte de coquillages et de vers y est interdite.

Article du Télégramme, 6 août 2025

## Pays fouesnantais

### Pêche à pied : les bonnes pratiques

À l'occasion des grandes marées qui auront lieu entre le lundi 11 et le mercredi 13 août, la Communauté de communes du Pays fouesnantais (CCPF) rappelle les bons usages pour pratiquer la pêche à pied.

« L'estran est bien plus qu'une source de nourriture, explique Laurent Salaün, chargé de communication à la CCPF. Il abrite des écosystèmes délicats qui méritent notre respect et notre protection. »

Pour minimiser l'impact sur l'environnement, il est essentiel de replacer soigneusement les rochers déplacés. Une seule pierre peut abriter 80 espèces différentes. « Quand on la retourne et qu'on ne la remet pas en place, 30 à 70 % de ces espèces disparaissent », note le représentant de la CCPF.

### Inutile de faire de gros trous

La plupart des coquillages vivent à moins de 10 cm de profondeur : il est donc inutile de faire de gros trous ou de labourer de grandes surfaces. Il faut privilégier des techniques plus respectueuses comme la pêche « au trou » pour les palourdes ou « à la pissée » pour la praire.

Il ne faut pas pêcher dans les herbiers de zostères, car « ces prairies sous-marines mettront plusieurs années à se reconstruire ». En Bretagne, la récolte de coquillages et de vers y est interdite. Il faut également pêcher de manière raisonnable, en



Les grandes marées du mois d'août atteindront un coefficient de 95. Les pêcheurs à pied sillonneront le littoral du Pays fouesnantais. | PHOTO : OUEST-FRANCE

ne prélevant que ce qu'on a l'intention de consommer.

Laurent Salaün rappelle également qu'il ne faut pas pêcher près des concessions conchylicoles de l'anse de Penfoulic, ni à la Mer-Blanche, pour des raisons sanitaires.

Les côtes fouesnantaises étant classées Natura 2000, des agents sensibiliseront aux pratiques durables sur le terrain. Ils réaliseront en même temps un comptage des pêcheurs à pied. Les données sont traitées au niveau local, pour une meilleure gestion des sites, et au niveau national, pour une meilleure connaissance de la pratique.

Renseignements sur pecheapied-loisir.fr

Article du Ouest-France, 9-10 août 2025



# Les pêcheurs au rendez-vous des grandes marées

C'était jour de grande marée, hier. Petits et grands ont investi la plage du Cap Coz, à Fouesnant, à la recherche de palourdes, coques, couteaux et autres fruits de mer.

## Reportage

« C'est la première fois que je ramasse des huîtres ! » s'exclame, tout sourire, le petit Geoffrey, 6 ans, au milieu des rochers de la plage du Cap Coz, à Fouesnant. Ce lundi midi, la mer s'est retirée au maximum. Jusqu'à mercredi, les grandes marées vont faire le bonheur des pêcheurs à pied. Sur le sable mouillé, Martine et Pascal échantonnent leurs récoltes, râteau en main : « Les coques avec du persil, c'est le top ! On peut aussi les cuire avec des spaghettis. » Ces habitués semblaient ravis de leur récolte : « Tout ça, on le mangera demain, après une nuit dans l'eau de mer », indique Martine en montrant un seau en plastique bien rempli.

## Des récoltes plus ou moins fructueuses

La chance n'est pas la même pour tout le monde. Christian, 80 ans, en combinaison intégrale et filet au bras, traque les étrilles : « Beaucoup trop d'algues », lâche-t-il, déçu. Mais, pour le Finistérien qui n'en est pas à sa pre-

mière session de pêche, pas question de se décourager : « Pas grave, je reviendrai en octobre, ce sera mieux ! » Pascal, 62 ans, a, lui, chargé de stratégie au cours de sa partie de pêche : « Je ne trouve aucune palourde alors je me rabats sur les bigorneaux pour l'apéro », sourit-il.

## Des règles... et du bon sens

Chez Thierry et Florence, le fruit de la pêche matinale sera aussi dégusté en soirée : « On n'est pas des experts, mais c'est sympa de trouver de quoi grignoter pour l'apéro, racontant ces vacanciers accompagnés de leurs petits-enfants Masé, 11 ans et Elié, 12 ans. Et puis, ça fait un moment en famille. »

Marcel, 72 ans, pêche sur cette plage depuis son enfance. Il bougonne dans son coin : « Je n'ai pas l'habitude de venir pendant les grandes marées, il y a bien trop de monde. Je préfère venir juste avant ou juste après. »

Les « pêcheurs des vacances » ne sont pas toujours vus d'un bon œil : « Je vois des touristes qui ne respec-

tent pas du tout les réglementations, s'agace ainsi Marion, 41 ans, Quimpéroise. Moi, j'ai toujours mon guide des tailles. »

En effet, chaque espèce a sa taille minimale. En dessous, pas touche ! Elle est de 3 cm pour les coques, 4 pour les palourdes, 6,5 pour les étrilles... Et les quotas sont stricts : 3 kg maximum par personne pour les coques, par exemple.

Et puis, la pêche responsable passe aussi par de petits gestes : « Après avoir pêché je replace les pierres, c'est important, ça dérange tous les êtres vivants sinon », rappelle François, 57 ans.

Certaines zones sont aussi interdites ou déconseillées, car des polluants s'accumulent dans les coquillages. Juste en face du Cap Coz, la plage de Kerleven fait partie de celles où l'Agence régionale de santé déconseille la pêche. Dans le Finistère, treize plages sont totalement interdites et dix déconseillées. Alors avant de partir, mieux vaut vérifier !



Sur la plage du Cap Coz, à Fouesnant, les pêcheurs à pied étaient nombreux, hier.

(Photo: Ouest-France)



Autour des rochers de la plage du Cap Coz, Christian, 80 ans, cherche des étrilles.

(Photo: Ouest-France)



Le seau de Martine, rempli de coques et de palourdes qu'elle vient de ramasser.

(Photo: Ouest-France)



Thierry et Florence sont venus pêcher, hier, avec leurs petits enfants Masé, 11 ans, et Elié, 12 ans.

(Photo: Ouest-France)

Pauline AUBELLE.

## • Pays Fouesnantais (Finistère Sud)



**Coordinateur local :** Esprit Nat'ure Nathalie Delliou

**Territoire :** Finistère secteur de Concarneau- Névez et Trégunc

### Conditions de marée :

Les secteurs recensés sont intégrés dans le site Natura 2000 « Dunes et Côtes de Trévignon », ils sont répartis sur 3 communes : Concarneau, Trégunc et Névez. Le comptage s'inscrit dans la fiche action MH3 du DOCOB qui porte sur l'amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir.

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, Esprit Nat'ure a coordonné le comptage national.

La date du comptage a été fixée en concertation avec la chargée de mission Natura 2000 du Pays Fouesnantais. Le comptage a eu lieu le mardi 12 août 2025:

- Coefficient : 95
- Basse mer : 13h37 au port du Concarneau



### Conditions météorologiques :

- Température : 24°C
- Précipitations : Pas de pluie
- Nébulosité : nuages 25-75 %
- Vent : faible

### Mobilisation et résultats :

12 volontaires ont participé au comptage : Dominique et Patrick Baldassari, Michel et Geneviève Beucher, Anne Caytan, Catherine Daniel, Nathalie Delliou, Philippe Larsonneur, Pauline Pillet, Joëlle Quentel, Rozenn Robin, Danielle Rolland Michel

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Concarneau	Saint-Laurent	FINS 24	53
Concarneau	Saint-Jean	FINS 25	4
Concarneau	Corniche de Concarneau	FINS 26	55
Concarneau	Cabellou Nord-Kersaux	FINS 27	41
Concarneau	Cabellou sud-	FINS 28	15
Trégunc	Anses du Minaouet et Pouldohan	FINS 29	95
Trégunc	Porz-Breign-Jument	FINS 30	29
Névez	Raguenez	FINS 358	38
<b>Total</b>			<b>330</b>

### Enseignements du comptage :

Il est à noter une forte diminution par rapport à 2024 (802 pêcheurs en 2024). Cette diminution s'explique par différents facteurs :

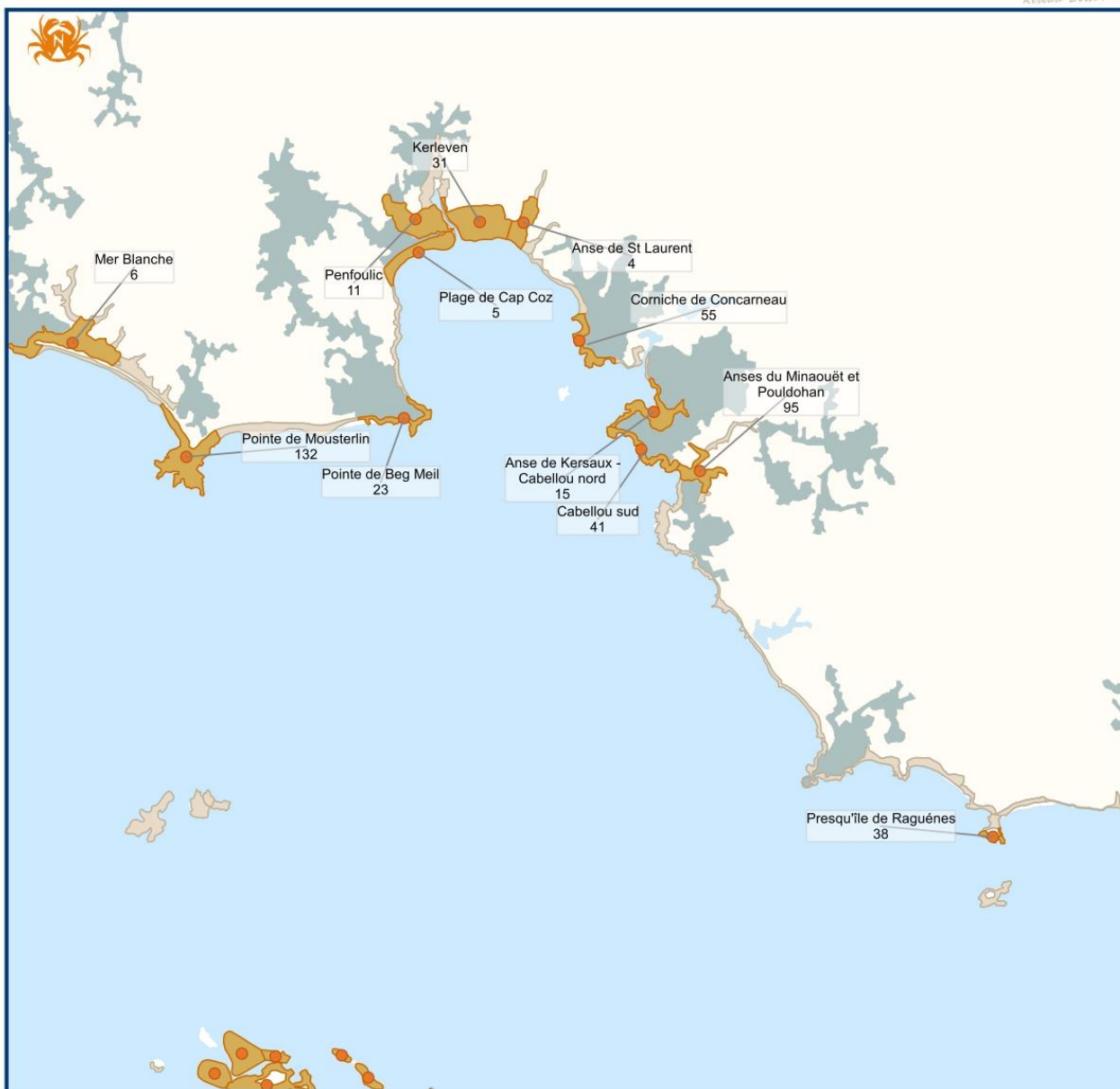
- Le coefficient de marée était beaucoup plus faible que l'an dernier
- Un arrêté préfectoral interdisant le ramassage des mollusques fouisseurs pour le secteur du Cabellou, de la corniche de Concarneau ainsi que de l'anse de Saint-Laurent et Saint Jean annoncé le matin même.
- Moins de battage médiatique autour des grandes marées sur la période

Sur plusieurs sites, peu de « vrai » pêcheurs, beaucoup de familles avec de jeunes enfants. Des réglottes ont été distribuées au cours du comptage sur plusieurs sites.



# FINISTÈRE SUD

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Pays Fouesnantais



0 1 2 3 4 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

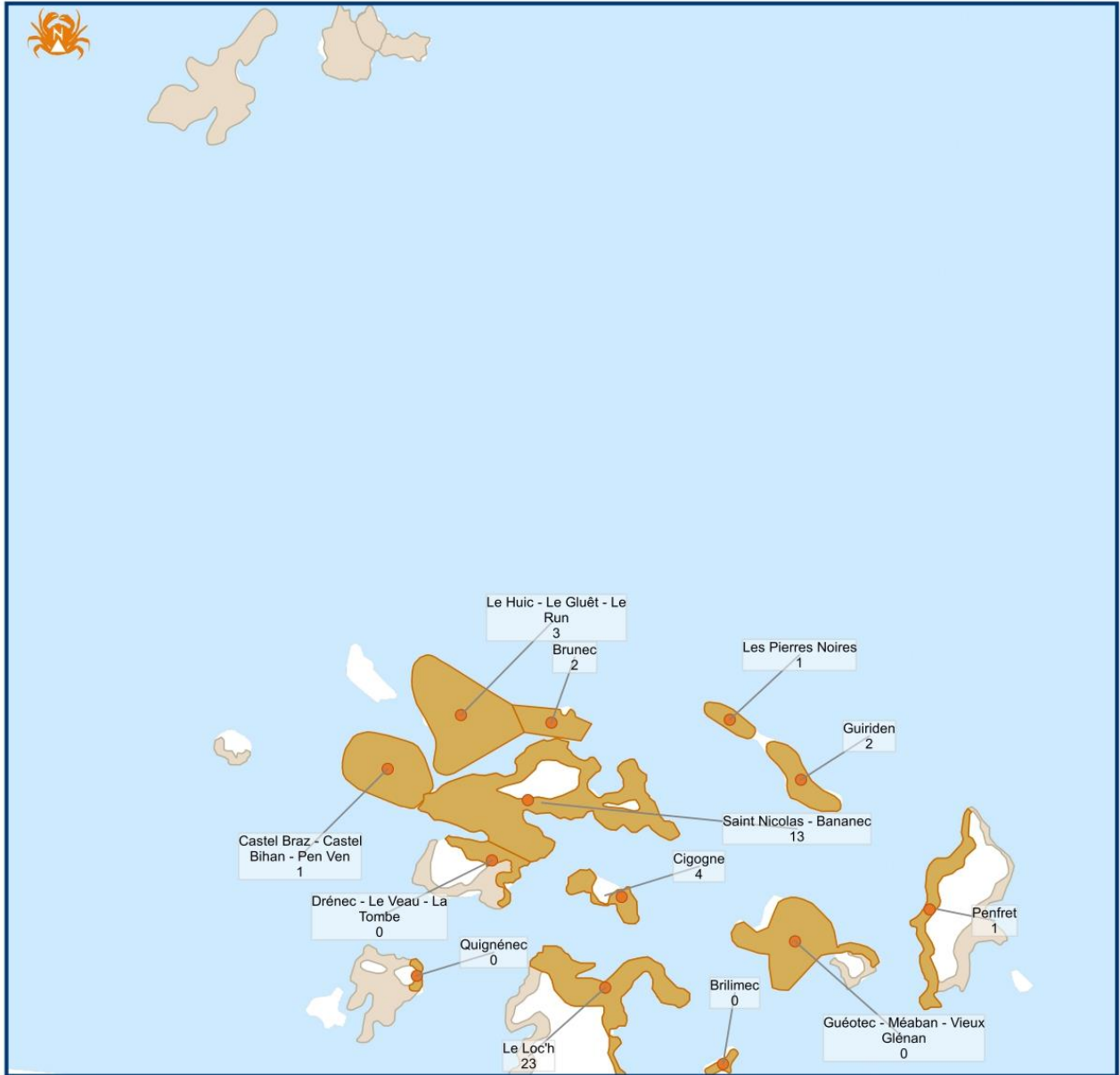
### Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



# FINISTÈRE SUD

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Archipel des Glénans



0 0,6 1,2 1,8 2,4 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

### Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





- **Ria d’Etel (Ouest Morbihan)**



SYNDICAT MIXTE  
**RIA D’ETEL**

**Coordinateur local** : Syndicat mixte de la ria d’Etel

**Territoire** : Ria d’Etel

**Conditions de marée** :

**Date de réalisation du comptage** : Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national sur le territoire de la ria d’Etel, coordonné par le syndicat mixte de la ria d’Etel, s’est déroulé le 12 août par deux agents du service couvrant les deux rives de la ria.

- Coefficient : 95
- Basse mer : 13h57 à Etel / 15h42 à Locoal-Mendon

**Conditions météorologiques:**

- Température : 23°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : ensoleillé, nuages 0-25%
- Vent : très faible



**Mobilisation et résultats :**

- Nombre d’observateurs : 2 agents du SMRE
- Nombre de sites comptés : 23 sites
- Total de pêcheurs à pied de loisirs : 273 pêcheurs à pied sur l’ensemble de la ria d’Etel

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Ouest Morbihan	Le Pradic	OUMO_01	50
Ouest Morbihan	Le Paludic	OUMO_02	1
Ouest Morbihan	Kerisperm	OUMO_03	0
Ouest Morbihan	Saint Cado	OUMO_04	12
Ouest Morbihan	Moulin des oies	OUMO_05	10
Ouest Morbihan	Kerhuen	OUMO_06	3
Ouest Morbihan	La Forest	OUMO_07	11
Ouest Morbihan	B-S du Dorenn	OUMO_08	80
Ouest Morbihan	Pointe du Verdon	OUMO_09	0
Ouest Morbihan	Moulins du Verdon	OUMO_10	4
Ouest Morbihan	Ihuezic	OUMO_11	10
Ouest Morbihan	Kérihuélo	OUMO_12	1
Ouest Morbihan	Kerantréh	OUMO_13	3
Ouest Morbihan	Er Stang	OUMO_14	6
Ouest Morbihan	Coëdic	OUMO_15	0
Ouest Morbihan	Moustoir	OUMO_16	0
Ouest Morbihan	Miniavec	OUMO_17	0
Ouest Morbihan	Bisconte	OUMO_18	1
Ouest Morbihan	Pont Lorois	OUMO_19	28
Ouest Morbihan	Mané Vechen	OUMO_20	5
Ouest Morbihan	Le Nohic	OUMO_21	6
Ouest Morbihan	Anc. appontement	OUMO_22	22
Ouest Morbihan	Le Magouër	OUMO_23	20
<b>TOTAL</b>			<b>273</b>

**Enseignements du comptage :**

Sur le territoire de la ria d’Etel, l’horaire de marée basse diffère en fonction de la localisation : en partie nord de la ria (amont) la marée basse a lieu environ 2 heures après la marée basse d’Etel. Cette configuration permet



d'effectuer des comptages étalés sur 2-3 heures de temps du sud vers le nord de la ria.  
Le nombre de pêcheurs comptabilisé en 2025 est inférieur à celui de l'année dernière.  
Les sites les plus fréquentés sont le Banc de sable du Dorenn à Locoal-Mendon, suivi du Pradic à Etel ce qui correspond à ce qui avait été observé en 2024. Jusqu'en 2023, le Pradic à Etel était le principal secteur de pêche de la ria. La ressource à Etel s'appauvrit ce qui pourrait expliquer ce changement de tendance.



Pont Lorois, Plouhinec ©Eline Labécot

## • Côte Lorientaise (Ouest Morbihan)



Coordinateur local : Graine d'Océan

Territoire : Ouest Morbihan

### Conditions de marée :

- Date de réalisation du comptage : 11-12 août 2025
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 12:59 - 13:37

### Conditions météorologiques :

- Température : 27,5°C - 21°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : nuages 25-50% - 50-75%
- Vent : ENE 15km/h - OSO 15km/h



### Mobilisation et résultats :

- Nombre de volontaires (observateurs) : 4
- Nombre de structures participantes : 1
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 7
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 240

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Ouest Morbihan	La Nourriguel	OUMO_70	20
Ouest Morbihan	Locqueltas	OUMO_74	53
Ouest Morbihan	Plateau de Kerpape	OUMO_76	37
Ouest Morbihan	Anse du Stole	OUMO_77	33
Ouest Morbihan	Fort Bloqué	OUMO_79	58
Ouest Morbihan	Guidel Plage la Falaise	OUMO_81	14
Ouest Morbihan	Guidel Plage Nord	OUMO_82	20
<b>TOTAL</b>			<b>240</b>

### Enseignements du comptage :

Sur les côtes lorientaises, on s'aperçoit d'un manque d'information sur les zones d'interdiction de pêche, temporaires ou permanentes. Même si la fréquentation générale est en baisse significative d'année en année, la communication sur les interdictions n'est pas pour autant claire. La Nourriguel, en Rade de Lorient est fermée à la pêche par arrêté du 12/02/2001 mais on y compte chaque été des pêcheurs à pied. L'anse du Pouldu, à l'embouchure de la Laïta, est fermée depuis le 26 juin 2025 pour raison sanitaire, mais on ne trouve aucun affichage à proximité et les communes riveraines (Guidel et Clohars Carnoët) ne diffusent pas l'information. La Coque y est pourtant pêchée dès que les coefficients de marée le permettent. Nous avons même appris après coup que de nombreux pêcheurs allaient la chercher plus en amont sur la ria, en dehors de la zone de comptage.

Nous prendrons donc contact avec la DDTM du Morbihan, l'OFB et les mairies concernées afin de définir une stratégie de communication plus efficace et adaptée aux usages de ces sites.



PAPL Fort Bloqué, ©Graine d'Océan



PAPL Anse du Stole, ©Graine d'Océan

- **Petite Mer de Gâvres (Ouest Morbihan)**



**Coordinateur local :** Observatoire du Plancton

**Territoire :** Petite mer de Gâvres

**Conditions de marée :**

- Coefficient : 95
- Basse mer : 13h42 Port de Locmalo Port Louis

**Conditions météorologiques :**

- 12/08/2024
- Température : 21°C
- Précipitations : 0mm
- Nébulosité : Ensoleillé 75% nuages
- Vent : vent E 10 km/h (25km/h rafales)

**Mobilisation et résultats :**

1 salariés + 2 Bénévoles attirés sur les sites de pêche à pied

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Petite Mer de Gavres	Chell- Salles	OUMO-68	46
Petite Mer de Gavres	Gâvres	OUMO-65	280
Petite Mer de Gavres	Cote Rouge	OUMO-69	43
Petite mer de Gavres	Kerner	OUMO-66	112
Petite mer de Gavres	Gâvres Est	OUMO-89	32
Petite mer de Gavres	Riantec Est	OUMO-91	15
Petite mer de Gavres	Plouhinec ZPB	OUMO-90	0
<b>Total</b>			<b>528</b>

**Enseignements du comptage :**

Le comptage réalisé sur ce territoire est le 5<sup>ème</sup> réalisé.

Plusieurs pratiques selon le site de pêche (Gâvres : coques/moules, quelques pêcheurs d'huitres et de palourdes, Kerner : Palourdes/coques, Cote rouge : coques, moules, pied de couteau, vers marins Chell : coques/ palourdes) A noter qu'un gisement de moule a été retrouvé en très mauvais état.

Cette année, il n'y avait pas de pêcheurs professionnels présent sur le site

Quelques pêcheurs ont été retrouvés à pêcher dans la concession ostréicole de Kerner (environ 10 personnes).

## • Baie de Quiberon (Ouest Morbihan)

Coordinateur local : Observatoire du Plancton

Territoire : Baie de Quiberon

Conditions de marée :

- Coefficient : 93
- Basse mer : 13h03 Port de Locmalo Port Louis

Conditions météorologiques :

- 11/08/2024
- Température : 30°C
- Précipitations 0mm
- Nébulosité : 0%
- Vent : vent 30 km/h (45km/h rafales)

Mobilisation et résultats :

11/08/2025

1 salariés + 2 Bénévole attirés sur les sites de pêche à pied

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Baie de Quiberon	Les Sables Blancs	OUMO_43	74
Baie de Quiberon	Pointe du Conguel	OUMO_92	95
Baie de Quiberon	Saint Julien	OUMO_93	61
Plouhinec	Le Maguero	OUMO_96	43
Baie de Quiberon	Ile Tinic	OUMO_94	30
Baie de Quiberon	Sud Est - Port d'Orange	OUMO_41	26
Baie de Quiberon	Cote Sauvage		27
<b>Total</b>			<b>356</b>

Enseignements du comptage :

Le comptage réalisé est le 2eme sur ce territoire. La fréquentation est en augmentation par rapport à l'année précédente. La météo très clémente de cet été a pu être un facteur déterminant. 74 pêcheurs ont été comptabilisés sur le site des Sables blanc qui est actuellement fermé pour la pêche des bivalves fouisseurs, sur ces 74 pêcheurs, on pouvait retrouver des pêcheurs d'huitres, de vers, mais aussi de Bivalves, certains pouvaient aussi pêcher dans les herbiers de zostères, une sensibilisation accrue devra être mise en place pour le futur sur ce site. La plage du Conguel à Quiberon a accueilli plus de 90 pêcheurs.

Sur la Plage de St Julien, 61 pêcheurs ont été comptabilisé pour la majorité pêcheurs de crevette et 43 pêcheurs sur la plage du Maguero à Plouhinec.



## • La Trinité sur Mer (Ouest Morbihan)



**Coordinateur local :** Association la Vigie de la Trinité sur mer

**Territoire :** Ouest Morbihan

**Conditions de marée :**

Le comptage sur les 3 sites de la Trinité sur mer, comprenant des sites de pêche à pied dans la rivière de Crach et en Baie de Quiberon s'est déroulé le vendredi mercredi 13 aout 2025 par deux équipes.

- Coefficient : 95
- Basse mer : 13h49

**Conditions météorologiques agréables :**

- Température : 25°
- Précipitations nulles
- Nébulosité : soleil
- Vent : très légère brise de nord est



**Mobilisation et résultats :**

**3 adhérents ont participé aux comptages.**

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Ouest Morbihan	Pointe de Kerbihan	OUMO-FRE-001	34
Ouest Morbihan	Plages du port et de Port Biren	OUME-FRE-002	52
Ouest Morbihan	Plage du Mendu	OUME-FRE-003	210
<b>Total</b>			<b>296</b>

**Enseignements du comptage :**

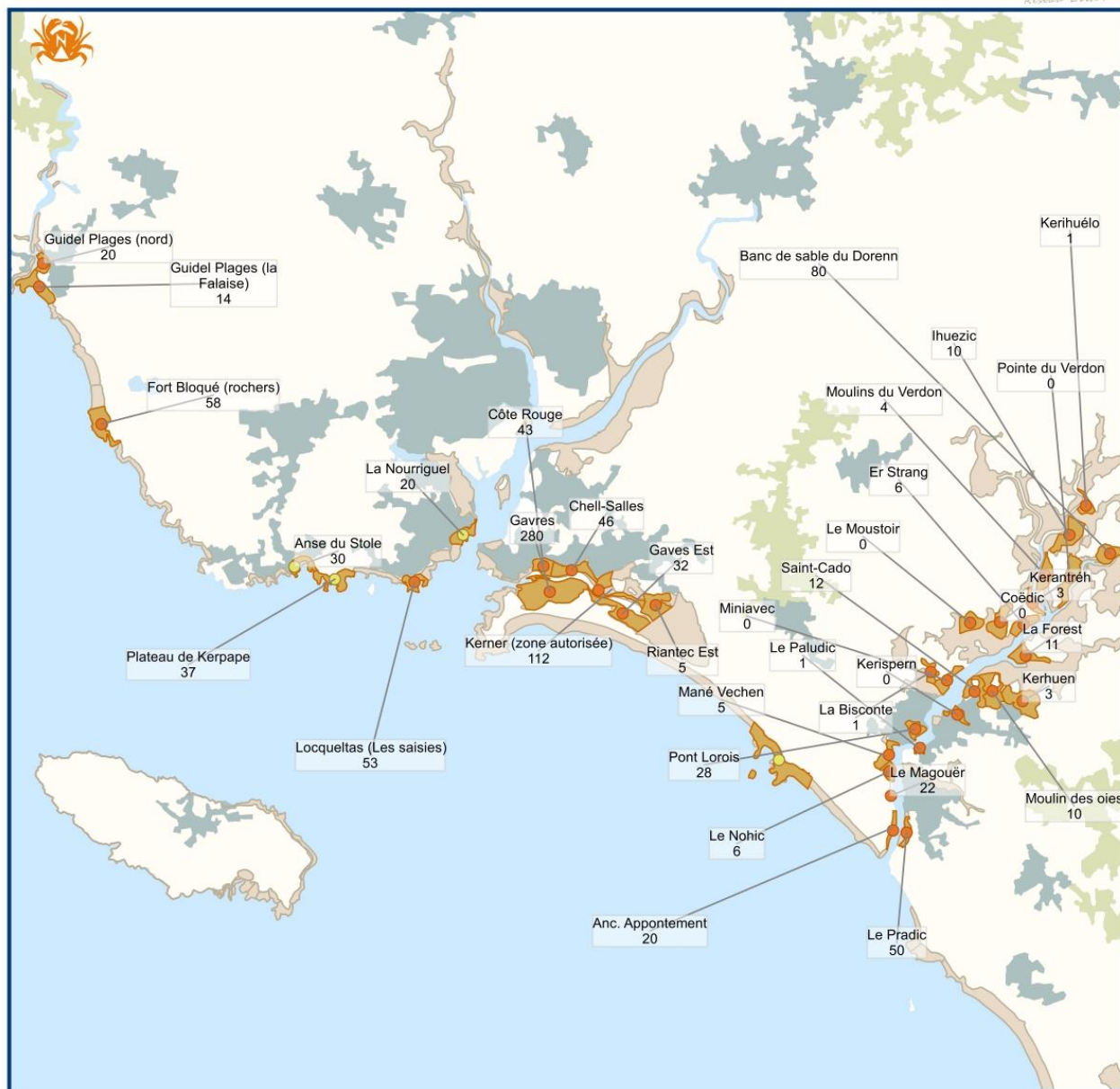
Le nombre de pêcheurs à pied sur ces secteurs est assez stable. Le site le plus fréquenté est l'estran sablo-vaseux du Mendu avec principalement la pêche de coques. Sur les côtes rocheuses de Kerbihan, la pêche concerne essentiellement les crustacés (étrilles et dormeurs) et quelques coquillages (patelles et huîtres). Sur la vasière de la Vaneresse (Rivière de Crach - secteur conchylicole), ce sont principalement les coques, palourdes qui sont recherchées. Ce secteur accueille depuis plusieurs années l'été des sorties « initiation à la pêche à pied » ce qui explique le nombre plus élevé de pêcheurs cette année.

Ces relevés permettent de confirmer l'intérêt toujours marqué de la pêche à pied de loisir sur ces 3 zones du littoral trinitain.



# OUEST MORBIHAN

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Plomeur-Petite mer de Gâvres -  
Ria d'Étel



0 2 4 6 8 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

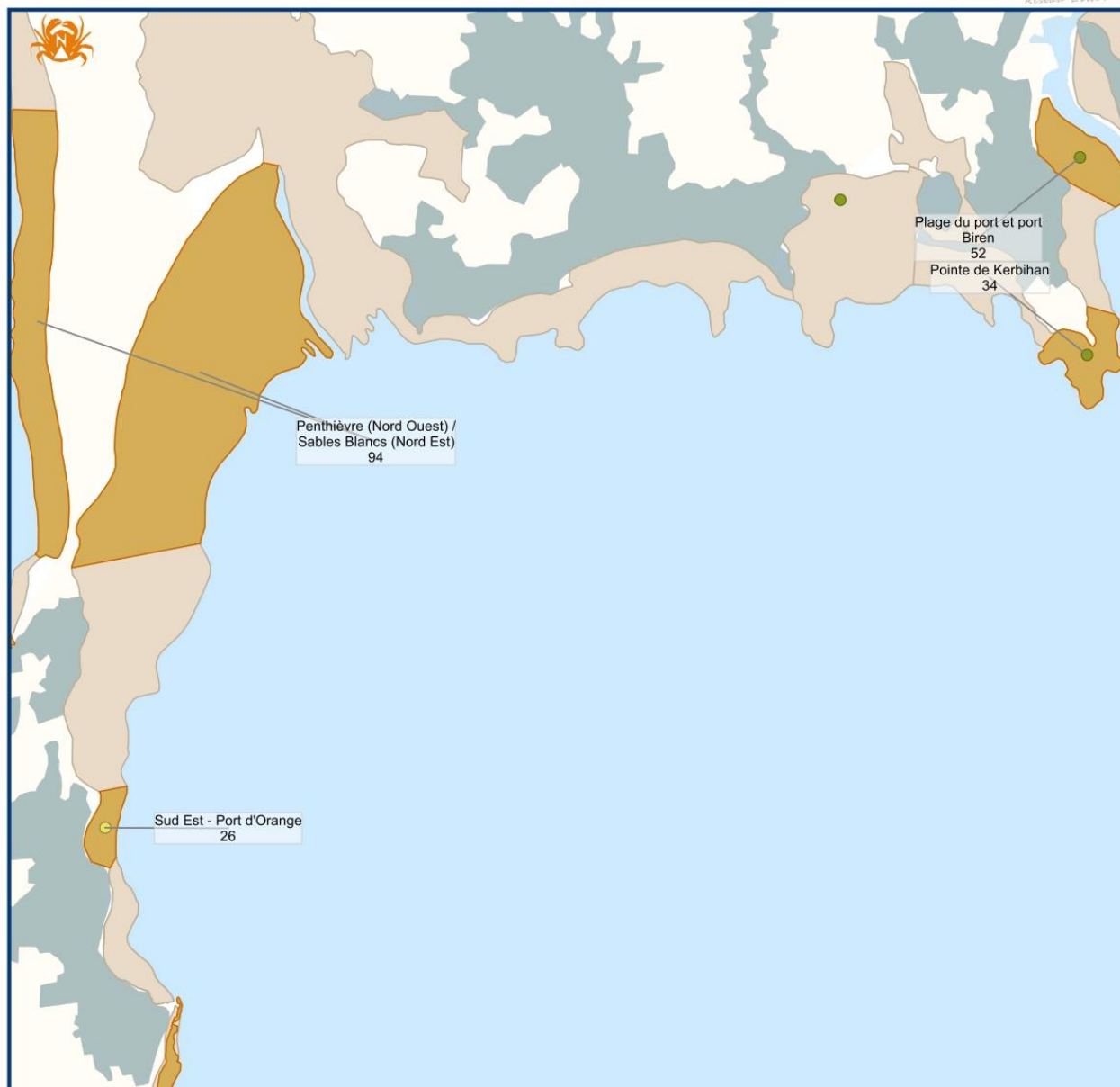
### Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



# OUEST MORBIHAN

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - La Trinité sur Mer



0 0,7 1,4 2,1 2,8 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

### Sources des données :

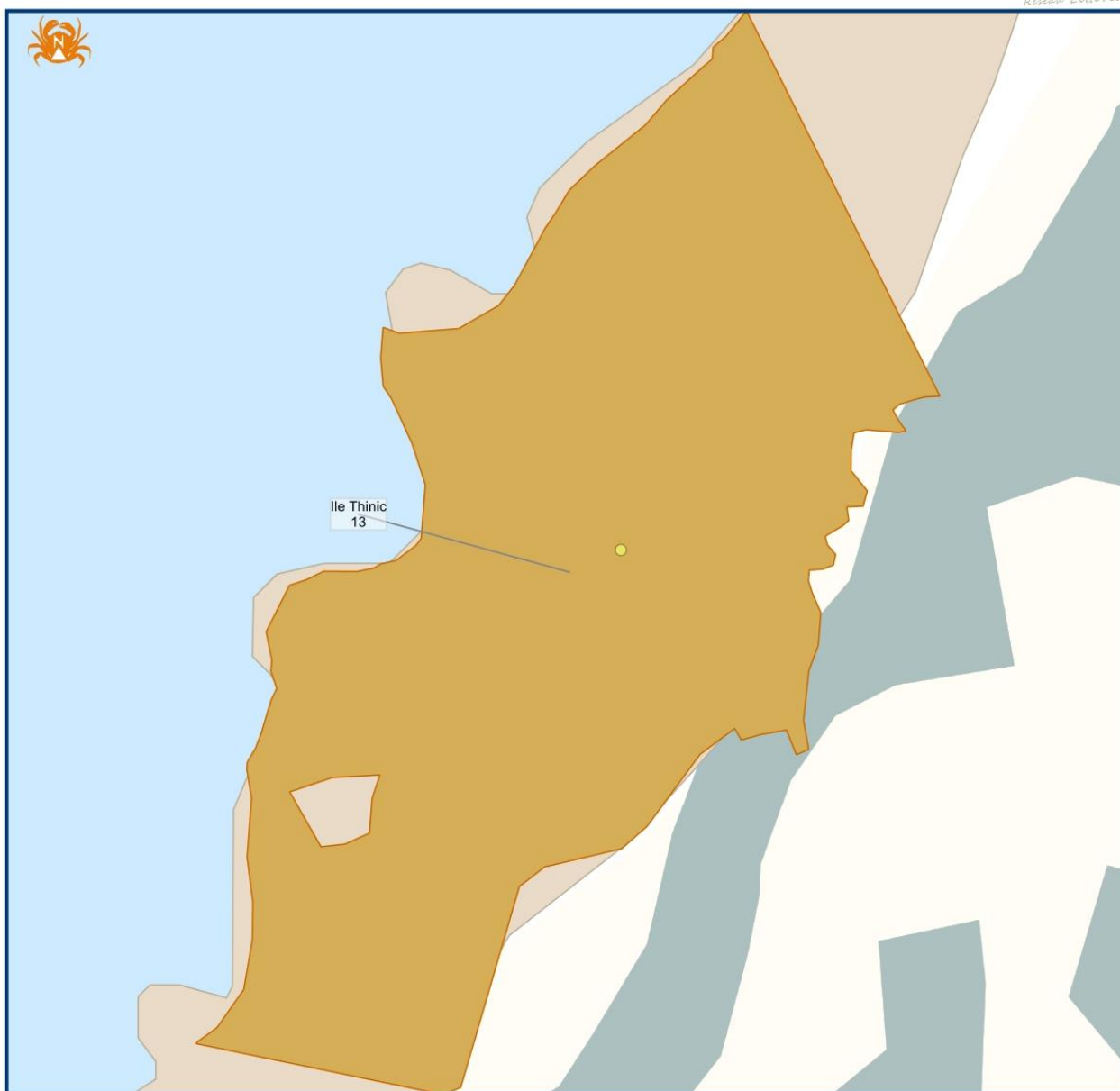
- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





## OUEST MORBIHAN

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 -



0 0,07 0,14 0,21 0,28 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

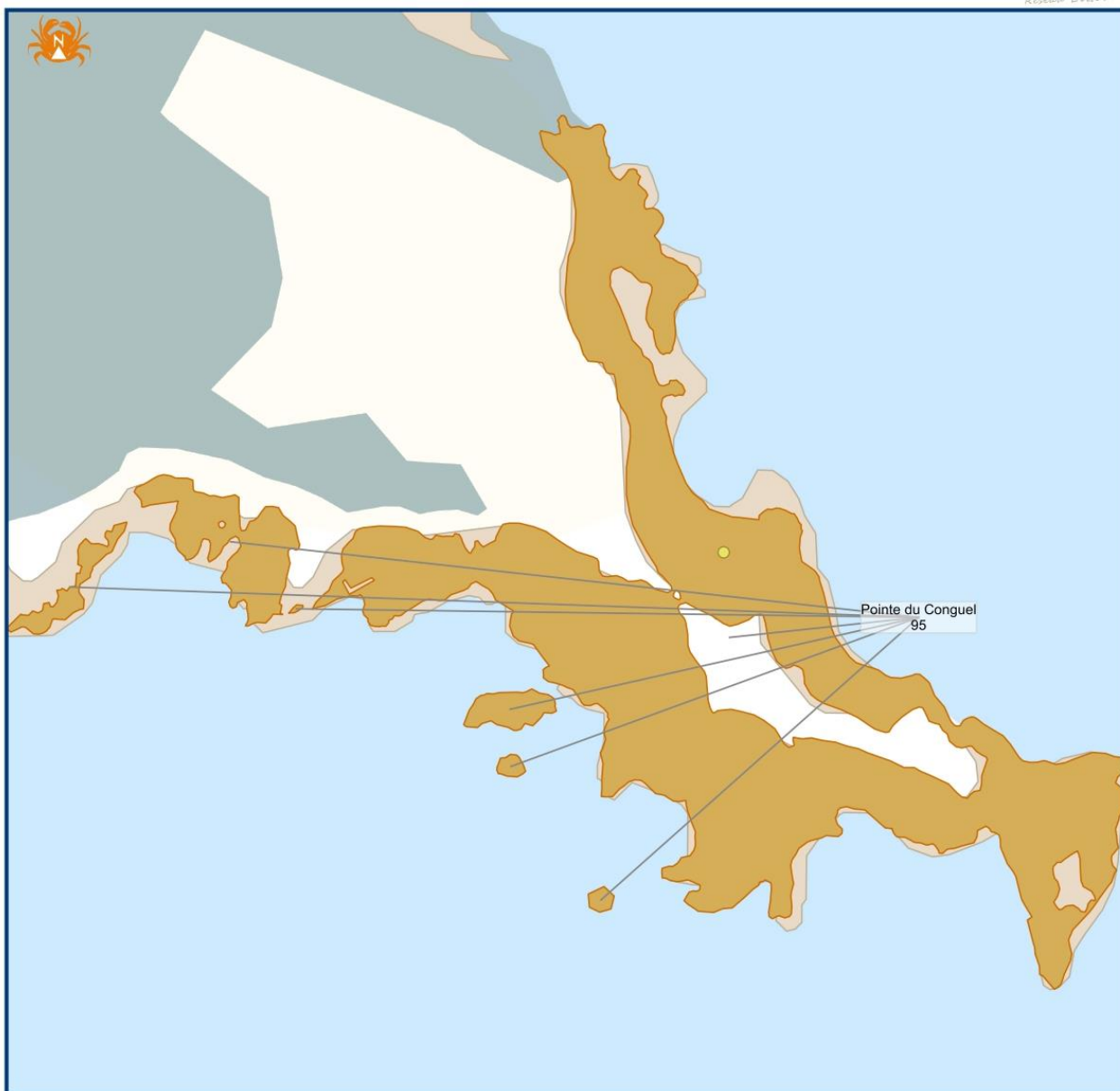
Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



## OUEST MORBIHAN

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 -



0 0,1 0,2 0,3 0,4 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





## OUEST MORBIHAN

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 -



0 0,1 0,2 0,3 0,4 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



- **Golfe du Morbihan**

**Coordinateur local :** Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

**Territoire :** Golfe du Morbihan et sa frange littorale

**Conditions de marée :**

- Date de réalisation du comptage : 11 août 2025
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 13h13 à Damgan / 15h04 à Arradon / 15h30 à Saint-Armel

**Conditions météorologiques :**

- Température : 29 à 35°C
- Précipitations : nulles
- Nébulosité : nuages 0-25%
- Vent : faible à modéré

**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 5
- Nombre de structures participantes : 1
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 15 sites



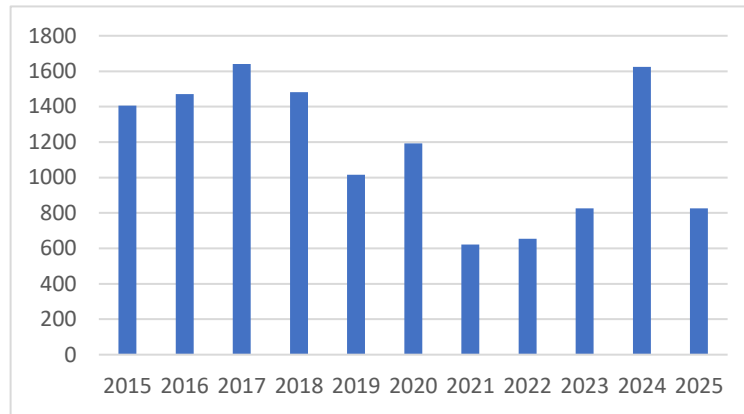
Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
PNRGM	Sept-îles	GDMO_06	0
PNRGM	Locmiquel	GDMO_07	0
PNRGM	Berchis	GDMO_08	0
PNRGM	Berder	GDMO_09	0
PNRGM	Toulindac	GDMO_10	2
PNRGM	Pointe d'Arradon	GDMO_11	3
PNRGM	Kerbilouët	GDMO_02	45
PNRGM	Penboch	GDMO_12	17
PNRGM	Boed	GDMO_03	15
PNRGM	Mousterian	GDMO_13	86
PNRGM	Le Passage	GDMO_14	18
PNRGM	Tascon	GDMO_15	3
PNRGM	Ludré	GDMO_16	7
PNRGM	La falaise	GDMO_01	334
PNRGM	Pointe du Bil	GDMO_05	296
<b>Total</b>			<b>826</b>

**Enseignements du comptage :**

En 2025, le nombre de pêcheurs à pied est fortement redescendu par rapport à 2024 en revenant aux chiffres enregistrés les années précédentes (entre 2021 et 2023). Ce faible nombre de pêcheurs à pied peut être dû aux conditions climatiques avec des températures très chaudes notamment l'après-midi, atteignant 35°C. Le nombre de pêcheurs à pied sur les zones interdites (herbiers de Zostère naine) se maintient avec 43 pêcheurs à pied de loisirs sur ces zones contre 41 l'année dernière.

- 11 août 2025 : 826 pêcheurs à pied
- 21 août 2024 : 1625 pêcheurs à pied
- 31 août 2023 : 825 pêcheurs à pied
- 13 août 2022 : 655 pêcheurs à pied
- 24 août 2021 : 621 pêcheurs à pied
- 21 août 2020 : 1193 pêcheurs à pied
- 02 août 2019 : 1016 pêcheurs à pied
- 13 août 2018 : 1482 pêcheurs à pied

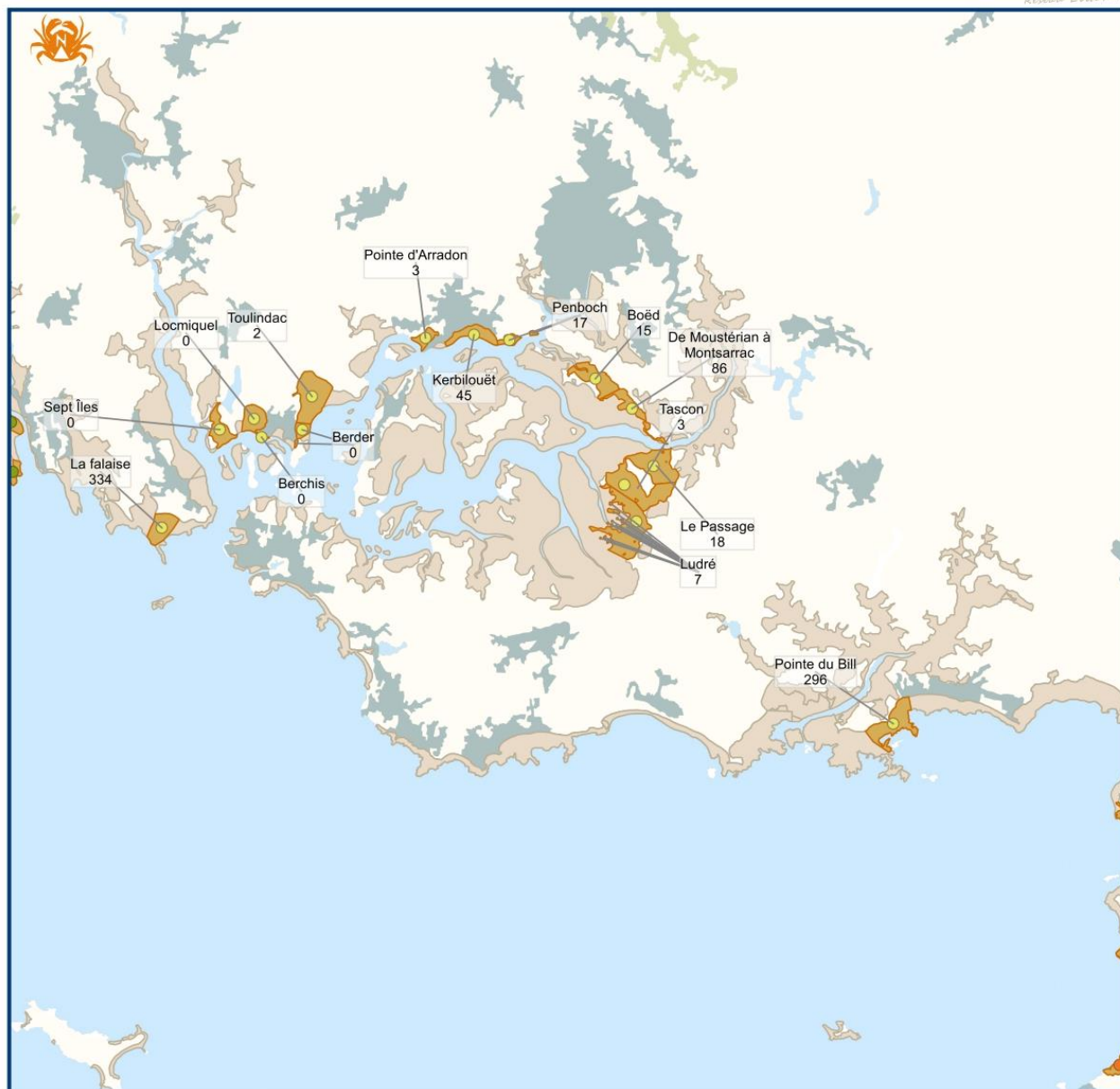
- 23 août 2017 : 1641 pêcheurs à pied
- 20 août 2016 : 1470 pêcheurs à pied
- 30 août 2015 : 1405 pêcheurs à pied



Site de la falaise à Locmariaquer - © Margaux FEON / PNRGM

# GOLFE DU MORBIHAN

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Golfe du Morbihan



0 2 4 6 8 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

### Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



## • Pays de Guérande

Coordinateur local : CPIE Loire Océane

Territoire : Pays de Guérande

Conditions de marée :

- Date de réalisation du comptage : Mardi 12 août 2025
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 13h53

Conditions météorologiques :

- Température : 26°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : nuages 0-25%
- Vent : Faible



Mobilisation et résultats :

- Nombre de volontaires (observateurs) : 5 observateurs
- Nombre de structures participantes : 1 structure (Eaux et Vilaine)
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 11 sites / 64% de l'estran couvert
- Total de pêcheurs pied de loisirs :

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Pays de Guérande	Plage Benoit	GUER_3B	Non compté
Pays de Guérande	Pointe de Sinabat	GUER_1A_114	Non compté
Pays de Guérande	Le Grand Traict	GUER_1B	Non compté
Pays de Guérande	Pen Bron	GUER_1C	Non compté
Pays de Guérande	Baie de Saint-Goustan	GUER_1D	26
Pays de Guérande	Pointe du Croisic	GUER_1E	60
Pays de Guérande	Plage du Pouliguen	GUER_3A	Non compté
Pays de Guérande	Pointe de Penchâteau	GUER_3C	Non compté
Pays de Guérande	Plage de Lanséria	GUER_6	99
Pays de Guérande	Traict de Rostu	GUER_2C	0
Pays de Guérande	Pointe de Merquel à pointe du pont de bois	GUER_2D	185
Pays de Guérande	Baie de Pen Bé	GUER_2A	66
Pays de Guérande	Traict de Rostu	GUER_2B	11
Pays de Guérande	Falaises de Pen Bé	GUER_2E	94
Pays de Guérande	Pointe du Castelli	GUER_4A	66
Pays de Guérande	Pointe du Bil	GUER_8	270
Pays de Guérande	Le Lomer	GUER_7	82
<b>TOTAL</b>			<b>959</b>

Enseignements du comptage :

Le Pays de Guérande situé entre le Morbihan et la Loire Atlantique compte de nombreux sites de pêche à pied aux typologies variées et ressources variées : côte sauvage, estran rocheux, estran vaseux, estran sableux ou encore mixte. On y pêche principalement des coques, palourdes, moules, huitres, crevettes et crabes. Au total, c'est 17 sites répartis sur 8 communes avec une affluence très variable selon les sites et les années. La comparaison globale de la fréquentation du territoire n'est pas réalisable puisque tous les sites ne sont pas comptés tous les ans par manque de bénévoles. La fréquentation semble habituelle avec un total de 959 pêcheurs comptés sur 11 sites en 2025. Le jour du comptage,

u comptage, les seules interdictions de pêches étaient à La Baule (site non compté) pour la bactériologie (bivalves non-fouisseurs) et pour la préservation de la ressource (coques). L'accès au Traict du Croisic est désormais réglementé avec la mise en place d'une Réserve de Chasse et de



Faune Sauvage (RCFS). 2 zones de protection renforcée sont délimitées à l'intérieur de la RCFS et inaccessibles au public toute l'année (ces sites n'étaient pas des zones de pêche à pied). La pêche à pied est désormais interdite dans les herbiers de zostère au sein de la RCFS. Une information spéciale aux compteurs bénévoles de ce site sera transmise l'année prochaine.

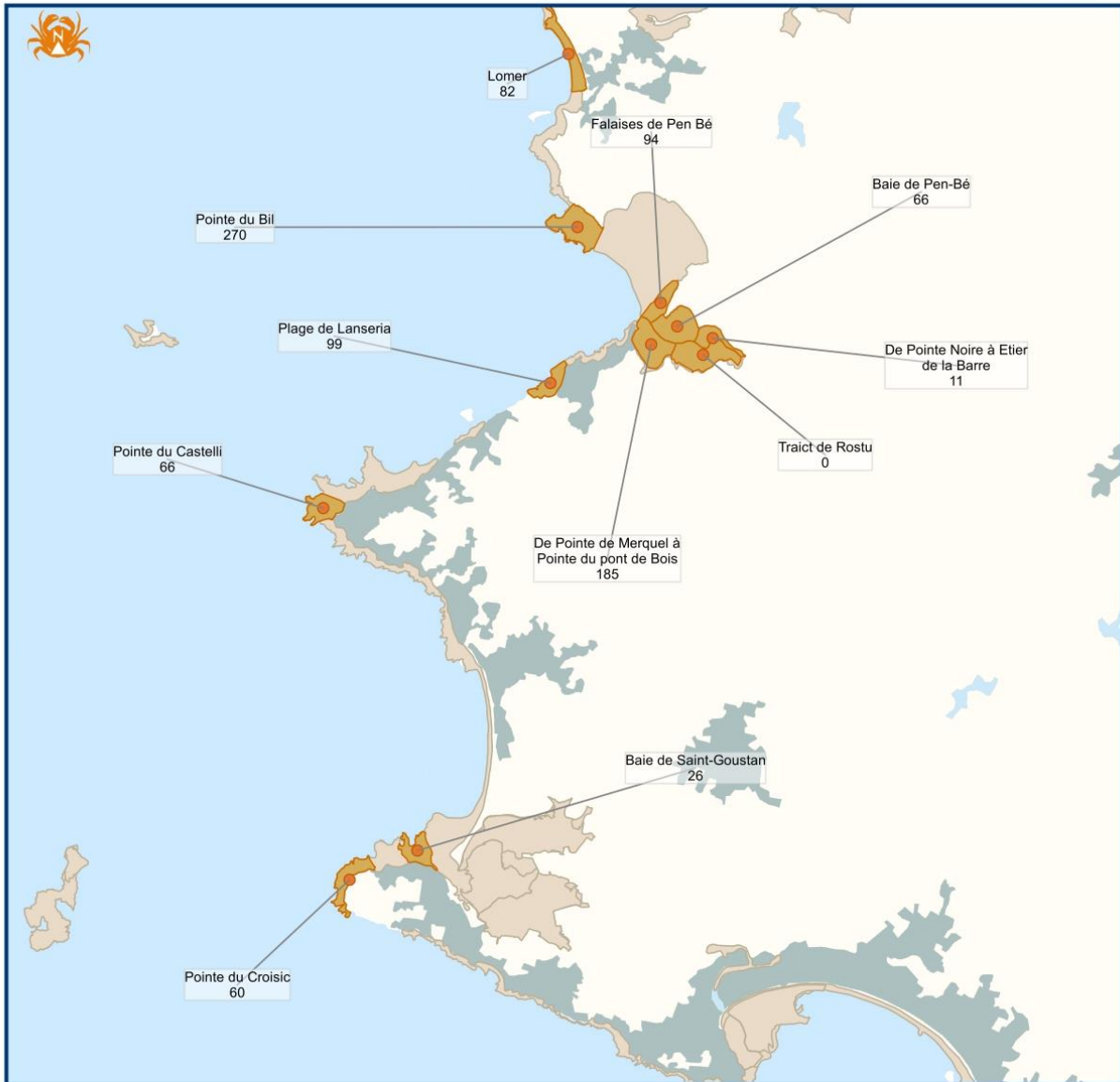
Beaucoup de mouvements ont été opérés au sein de notre équipe cette année, le comptage a été effectué au service minimum car très peu de temps de préparation et de mobilisation des bénévoles. Les 3 premières semaines d'août, l'association tourne au ralenti car une majeure partie de l'équipe est en congés, il nous est donc difficile de mobiliser des bénévoles et du personnel sur les sessions de comptage aux alentours du 15 août. Nous tâcherons de faire au mieux pour les années à venir.



© CPIE Loire Océane

# PAYS DE GUÉRANDE

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Pays de Guérande



## Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



## • Pays de Retz et baie de Bourgneuf



**Coordinateur local :** Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf

**Territoires :** Baie de Bourgneuf et Pays de Retz (partie sud)

**Conditions de marée :**

- Date de réalisation du comptage : 11 août 2025
- Coefficient de marée : 93
- Heure de marée basse : 13h14 à Pornic, 12h59 à L'Herbaudière, 12h57 à Fromentine Bouée

**Conditions météorologiques :**

- Température : 28°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : nuages 0-25%
- Vent : nul à faible



**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 14
- Nombre de structures participantes : 4 (Communauté de communes Océan Marais de Monts – Communauté de communes de l'île de Noirmoutier – Association Pêche Loisirs Atlantiques Vendée – Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf)
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 21 sites comptés / 80%
- Total de pêcheurs pied de loisirs :

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Baie de Bourgneuf	Le Devin	BOUR_00	61
Baie de Bourgneuf	Poloux (Bouin)	BOUR_01	228
Baie de Bourgneuf	Le Gois	BOUR_02_03	2147
Baie de Bourgneuf	Fromentine	BOUR_04	70
Baie de Bourgneuf	Barbâtre STEP à la Fosse	BOUR_05	260
Baie de Bourgneuf	Cailla	BOUR_07	118
Baie de Bourgneuf	Fort Larron	BOUR_08	1043
Baie de Bourgneuf	La Clère	BOUR_09	60
Baie de Bourgneuf	La Linière	BOUR_10	53
Baie de Bourgneuf	L'Herbaudière	BOUR_11	68
Pays de Retz	La fontaine aux Bretons	RETZ_01	13
Pays de Retz	La Joselière	RETZ_02	39
Pays de Retz	La Birochère	RETZ_03	7
Pays de Retz	Gourmalon, Anse aux lapins	RETZ_06	27
Pays de Retz	Grande plage de Préfailles	RETZ_07	51
Pays de Retz	La Hutte / Roche percée	RETZ_08	22
Pays de Retz	Anse du sud	RETZ_09	18
Pays de Retz	Pointe du Barillet, pointe de l'Apcheu	RETZ_10	46
Pays de Retz	Grande place de la Bernerie-en-Retz	RETZ_16	654
Pays de Retz	Boutinardière	RETZ_17	123
Pays de Retz	Le port Meleu	RETZ_18	26
<b>Total</b>			<b>5134</b>

**Enseignements du comptage :**

Dans la baie de Bourgneuf, que ce soit sur les territoire « Baie de Bourgneuf » ou « Pays de Retz », c'est-à-dire dans sa partie vendéenne ou ligérienne, le coefficient de marée n'est pas le seul facteur d'influence : la période (vacances) et l'heure de la basse mer semblent davantage influencer la fréquentation.

En moyenne, ce sont entre 5000 et 6000 pêcheurs à pied qui fréquentent la baie de Bourgneuf lors des comptages annuels, avec une quasi-totalité de pêcheurs à pied de loisir. Les effectifs comptés ce 11 août correspondent à une fréquentation moyenne et habituelle, mais elle est bien moins inférieure à 2024 où 6 590 pêcheurs à pied avaient été comptés. Cette différence de près de 1300 personnes peut être due :

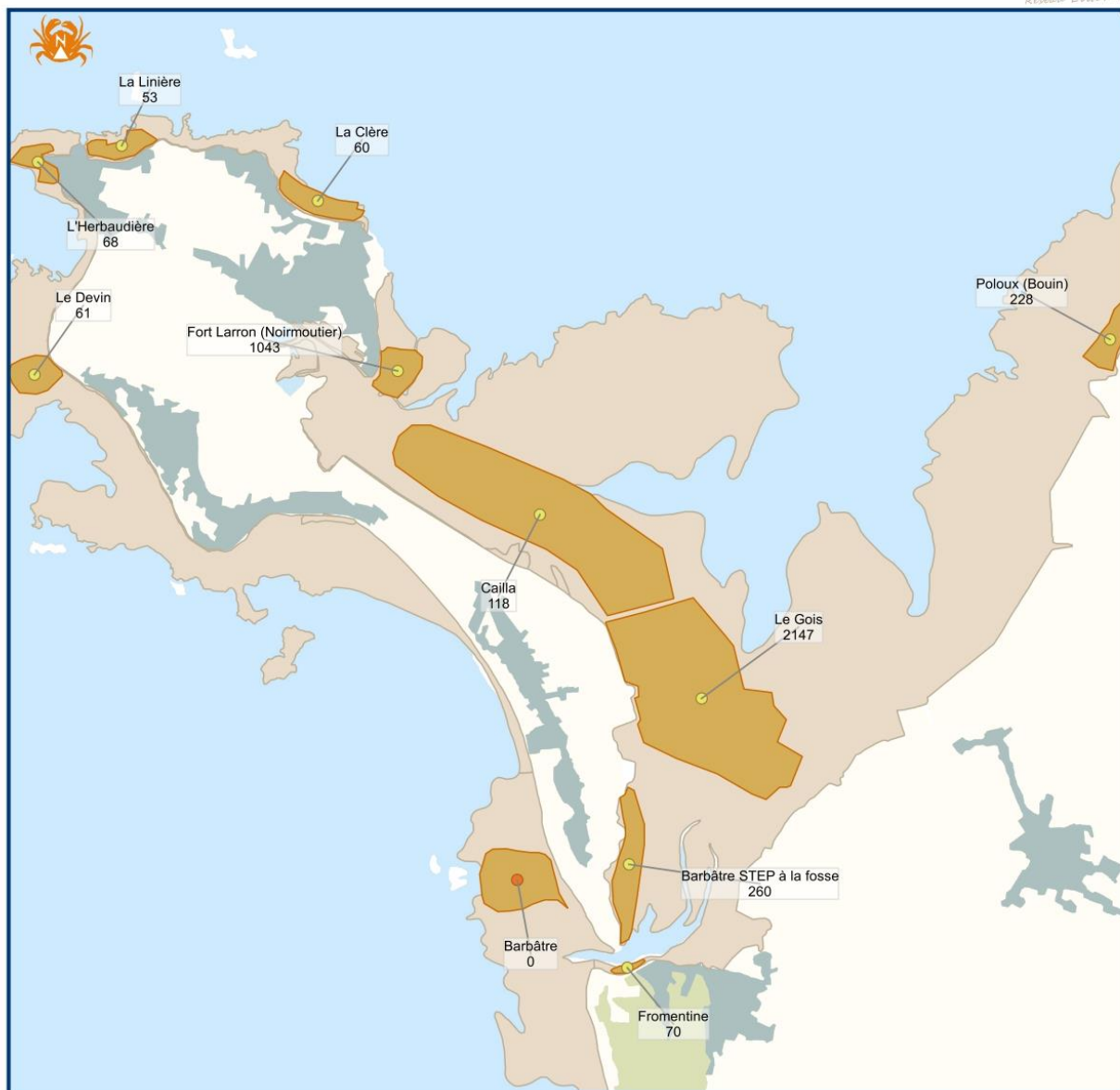
- A un coefficient important mais pas exceptionnel (93 contre 107 en 2024) qui pourrait avoir attiré un moindre nombre de personnes
- Une marée basse à l'heure du déjeuner, avec possiblement de nombreux vacanciers qui n'ont pas profité de cette marée pour pêcher

La période des vacances estivales est néanmoins le facteur d'influence le plus important au regard de la fréquentation des pêcheurs à pied de loisir car de nombreuses familles (enfants avec parents et/ou grands-parents) sont observées à pêcher sur l'estran.

Il n'a pas été observé d'outils non conformes, ni de pêche en zone interdite (pas d'interdiction sanitaire et pas de pêcheurs à proximité des concessions de cultures marines).

# BAIE DE BOURGNEUF

## Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Baie de Bourgneuf



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :  
- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





# PAYS DE RETZ

## Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Pays de Retz



0 1 2 3 4 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2025)
- AdminExpress (IGN, 2017)
- Occupation du sol Route500 (IGN, 2017)
- Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)
- Système de coordonnées : EPSG:2154 Lambert 93



## • Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis

**Coordinateur local :** LPO France – RNN Bell Henriette

**Territoire :** Vendée - Réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette



### Conditions de marée :

Afin de couvrir l'ensemble des secteurs de pêche situés sur la réserve naturelle, le comptage a été effectué simultanément en deux stations (2 compteurs) le 12 aout 2025.

- Coefficient :95
- Basse mer : 13h40

### Conditions météorologiques :

- **Précipitations** : nulles
- **Nébulosité** : nuages 0-25 %
- **Vent** : nul à faible



### Mobilisation et résultats :

- Nombre de volontaires (observateurs) : 2
- Nombre de structures participantes : 1
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 100 % de l'estran pêchable de la Réserve naturelle
- Total de pêcheurs pied de loisirs :

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Côtes sud de la Vendée	Réserve Naturelle Nationale de la casse de la Belle Henriette	EGMP_021_1	84
<b>Total</b>			<b>84</b>

### Enseignements du comptage :

La Réserve naturelle en été, est principalement utilisée par des vacanciers qui découvrent l'activité de pêche à pied alors qu'à l'automne et au printemps c'est plutôt un public local.

L'évolution géomorphologique de l'estran a considérablement changé les habitats et modifié l'occupation du site en particulier sur le gisement de coques qui s'est fait recouvrir par énormément de sables. Les zones plates propices à la pêche de la crevette grise ont augmenté au Sud-Est du site marquant un déplacement des pêcheurs habitués à les chercher sur la zone Nord-Ouest.

Certains pêcheurs se bornent à ramasser des moules échoués provenant des bouchots proches. Une augmentation des pêcheurs de Tellines Sp. est constatée. L'essentiel des pêcheurs sont des novices au regard de leur pratique.

Le comptage réalisé le 12 aout 2025 a permis de comptabiliser 84 pêcheurs à pied, nombre en diminution.



Réserve naturelle nationale de la casse de la Belle Henriette - Estran Secteur de la Chenollette- Sud-Est du site



Réserve naturelle nationale de la casse de la Belle Henriette - Estran Secteur du Casino - Sud-Est du site



Réserve naturelle nationale de la casse de la Belle Henriette - Estran Secteur des Mizottes- Anse de la Belle Henriette- Nord-ouest du site

**Coordinateur local :** Groupe Associatif Estuaire  
**Territoire :** Sud Vendée



**Conditions de marée :**

- Date de réalisation du comptage : 11,12 et 13/08/2025
- Coefficient de marée : 93, 95 et 93
- Heure de marée basse : 12h53, 13h32 et 14h12

**Conditions météorologiques :**

- Température : 23°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : nuages 25-50%
- Vent : nul à faible



**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 13
- Nombre de structures participantes : 4
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 24
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 1713

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Talmont-Saint-Hilaire	Port Bourgenay	EGMP_001	8
Talmont-Saint-Hilaire	Anse de la République	EGMP_002	46
Talmont-Saint-Hilaire	Le Veillon	EGMP_003	74
Talmont-Saint-Hilaire	Estuaire du Payré - Les grottes	EGMP_117	4
Jard-sur-Mer	Pointe du Payré	EGMP_004_1	
Jard-sur-Mer	Plage de la Mine	EGMP_004_2	0
Jard-sur-Mer	Ragounite	EGMP_005_1	30
Jard-sur-Mer	Goffineaux	EGMP_005_2	26
Jard-sur-Mer	Port de Jard	EGMP_005_3	14
Jard-sur-Mer	Boisvinet	EGMP_006	12
Saint-Vincent-sur-Jard	Ragnette - Clémenceau (port + ragnette)	EGMP_007	
Saint-Vincent-sur-Jard	Plage du Goulet	EGMP_008	36
Saint-Vincent-sur-Jard	Le Rocher	EGMP_009	0
Longeville-sur-Mer	Les Conches Nord	EGMP_010	0
Longeville-sur-Mer	Plage des Conches	EGMP_011	0
Longeville-sur-Mer	Les Conches Sud	EGMP_012	0
La Tranche-sur-Mer	La Terrière	EGMP_013	144

La Tranche-sur-Mer	Pointe du Grouin du Cou	EGMP_014	45
La Tranche-sur-Mer	Pointe de la République	EGMP_015	320
La Tranche-sur-Mer	Rocher de l'Aunis	EGMP_016	112
La Tranche-sur-Mer	Grande Plage	EGMP_017	131
La Tranche-sur-Mer	Plage Clémenceau	EGMP_018	58
La Tranche-sur-Mer	Pointe du Rocher	EGMP_019	78
La Tranche-sur-Mer	Les Rouillères	EGMP_020	0
La Tranche-sur-Mer	La Belle Henriette	EGMP_021_1	
La Tranche-sur-Mer	Pointe d'Arçay	EGMP_021_2	
	Estuaire du Lay - Le		
L'Aiguillon-la-Presqu'île	Génie	EGMP_022	32
L'Aiguillon-la-Presqu'île	Pointe de l'Aiguillon	EGMP_023	44
L'Aiguillon-la-Presqu'île	Plage de la Batterie	EGMP_024	104
	Les Mizottes - Baie de		
L'Aiguillon-la-Presqu'île	l'Aiguillon Nord	EGMP_025	0

#### Enseignements du comptage :

Le type d'estran va avoir un impact sur la fréquentation des pêcheurs que ce soit sur leur nombre ou sur les produits recherchés.

On rencontre plus de touristes et d'estivants avec du matériel de moins bonne qualité sur les zones de pêche aux mollusque (huîtres et fousseurs)

A l'inverse les sites de pêche aux crustacés sont plus fréquenté par des habitués et des résidents.

Malgré un ressenti sur le terrain d'absence de pêcheurs cette saison, les chiffres montrent tout de même une fréquentation importante cette année encore sur les sites habituellement reconnus pour la pêche à pied de loisir



Coordinateur local : E.C.O.L.E de la mer

Territoire : Agglomération rochelaise (PNM Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis



**Conditions de marée :**

- Date de réalisation du comptage : 12/08/2025
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 13h40

**Conditions météorologiques :**

- Température : 25°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : nuages 0-25 %
- Vent : nul à faible



**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 5
- Nombre de structures participantes : -
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 13
- Total de pêcheurs pied de loisirs : 174

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Nieul sur mer (Lauzières-Digolet)	EGMP_031/32	21
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Anse de Pampin	EGMP_033	0
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Pointe de Queille	EGMP_034	3
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Chef de Baie	EGMP_068	14
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Baie de Port Neuf	EGMP_069	2
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Plage des Minimes	EGMP_071	8
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Besselue – Sud Minimes	EGMP_072/073	26
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Aytré	EGMP_074/75/76	40
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Pointe du Chay	EGMP_077	22
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Platerre plage	EGMP_078	8
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Angoulins	EGMP_079	4
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Saint-Jean des Sables	EGMP_080	0
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Les Boucholeurs	EGMP_082	26
<b>Total</b>			<b>174</b>

**Enseignements du comptage :**

La fréquentation sur la zone couverte est la plus faible observée depuis que l'association participe aux comptages collectifs. Le jour du comptage, le département de la Charente-Maritime était placé en vigilance orange canicule (la veille, le 11 août, le niveau de vigilance était rouge) : les pêcheurs ont probablement renoncé à leur séance de pêche à pied.

**Coordinateur local :** Communauté de communes de l'île de Ré – Saint martin de Ré

**Territoire :** Ile de Ré

**Conditions de marée :**

Afin de couvrir le maximum de sites, le comptage national sur le territoire de l'île de ré est coordonné par la Communauté de communes de l'île de ré. Il s'est déroulé sur 2 grandes marées avec 2 autres partenaires (réserve LPO de Lilleau des Niges aux Portes en ré, et l'association des pêcheurs à pied sur Loix). Les comptages ont donc eu lieu le 11 aout pour la Réserve et le 13 aout pour les 2 autres partenaires dont la Cdc.



**Pour le partenaire suivant : Réserve de Lilleau des Niges**

- Date de réalisation du comptage : le 11 aout 2025 à 11h50
- Coefficient de marée : 95
- Heure de marée basse : 13h05

**Conditions météorologiques :**

- Température : 24.5°C
- Précipitations nulles
- Nébulosité : 0-25 %
- Vent : nul à faible



**Pour les partenaires suivants : CDC et anciennement un bénévole de l'association des pêcheurs à pied sur Loix ; les comptages à Rivedoux, Saint-Clément et Loix étaient coordonnés à 14h20.**

- Date de réalisation du comptage : le 13 aout 2025
- Coefficient de marée : 90
- Heure de marée basse : 14h25

**Conditions météorologiques :**

- Température : 23°C
- Précipitations pluies fines
- Nébulosité : 75 - 100 %
- Vent : nul à faible



**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 2 ont répondu à l'appel avec les Ecogardes
- Nombre de structures participantes : 3 (avec la Cdc)
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert :

Le 11 aout 117 pêcheurs à pied ont été comptés sur 50 % d'estrans à Ars en Ré

Le 13 aout 162 pêcheurs à pied ont été comptés sur 25 % d'estrans à Rivedoux

Le 13 aout 25 pêcheurs à pied comptabilisé sur 90 % des estrans à Saint Clément des Baleines

Le 13 aout, toujours 62 pêcheurs à pied pour un ratio de 90 % d'estrans à Loix

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Ile de Ré	Loix le Préau – le Peulx – la Digue du Grouin	EGMP_184_185_232	55
	Loix – La Fosse de Loix	EGMP_186_187	7
	Saint Clément- Canot de sauvetage	EGMP_179	16

	Saint Clément- Pas de la Mardelle	EGMP 222	4
	Saint-Clément-Moufette (écluse)	EGMP 221	5
	ARS – Fier d’Ars Gâtines Ours (chenaux entre le chenal et le Russon et la Lasse	EGMP_ 239_240	95
	ARS – Fier d’Ars Nord (Lileau des Niges – La Patache et chenal des villages)	EGMP 241_242_243_244_245	22
	Rivedoux – Chauveau (phare)	EGMP_197	162
<b>Total</b>			<b>366</b>

### Enseignements du comptage :

Cette année nous nous sommes coordonnés avec les partenaires pour avoir approximativement la même heure de comptage mais en fonction des agendas des uns et des autres ce n’est pas évident.

La Lpo a choisi de faire un comptage dès le 11 août. Les écogardes divisé en 2 équipes se sont déplacés le 13 août à Rivedoux et Saint Clément et ont couvert 2 sites supplémentaires.

366 pêcheurs comptés sur deux dates cette année. La tendance est à la baisse si nous comparons les données du comptage de 2024 (mais sur 3 dates) avec 514 pêcheurs.

Et, en 2023 sur septembre nous avons comptabilisé 731 pêcheurs.

Nous sommes sur la quatrième année consécutive de baisse.

Nous sommes aussi sur des températures très chaudes

Le temps cette année est très lourd avec une amplitude importante entre nos deux dates de comptage le 11 et 13 août.

Notamment le 11 août (pas de vent et forte température relevé à 28 degrés en maximale) et nous étions en vigilance caniculaire rouge à partir de 12h (info SMDR : Météo France département 17)

Le 13 août la température est tombée à 19 degrés avec une pluie très fine en journée et durant les comptages).

Nous notons que lors du comptage du 11 août la LPO a signalé que 8 personnes étaient en pêche dans la Réserve de Lileau des Niges (secteur Gros sable) : zone interdite de pêche à pied.

### Récapitulatif des années précédentes :

21 août 2020 : 811 pêcheurs

24 août 2021 : 539 (à l’époque site investi sur la Couarde et non Ars)

12 août 2022 : 842

2 septembre 2023 : 731

21, 21 et 23 août 2024 : 524 (3 dates de comptages)

11 et 13 août : 366 (2 dates et 2 EGMP supplémentaires faites sur Saint Clément au lieu d’une seule)



**Coordinateur local :** CPIE Marennes-Oléron

**Territoire :** Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis

**Conditions de marée :**

Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national sur l'île d'Oléron et le Bassin de Marennes, coordonné par le CPIE Marennes-Oléron, s'est déroulé sur la grande marée mardi 12 août 2025, aux alentours de 13h.

- Coefficient : 95
- Basse mer : 13h40

**Conditions météorologiques :**

- Température : 35
- Précipitations : nulles
- Nébulosité : nuages 0-25 %
- Vent : absent
  
- Vigilance canicule !



**Mobilisation et résultats :**

Le CPIE Marennes-Oléron, les agents du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, ainsi que le PETR Marennes-Oléron se sont mobilisés, soient 23 personnes (saliré.es et bénévoles).

Le 12 août 2025, 48 sites ont été comptés sur le territoire de Marennes-Oléron, soit un total de 1121 pêcheurs à pied de loisirs.

Territoire	Libellé du site	Code Estamp	Nb de pêcheurs
PNM EGMP	Pointe des saumonards	EGMP_172	28
PNM EGMP	Boyardville	EGMP_148	188
PNM EGMP	Plaisance / Foulerot	EGMP_112	5
PNM EGMP	La Brée et la Balise	EGMP_114	59
PNM EGMP	Le Perré d'Antiochat	EGMP_116	72
PNM EGMP	Les Rochers d'Antioche	EGMP_117	8
PNM EGMP	La Pointe de Chassiron	EGMP_118	37
PNM EGMP	La Concession scientifique	EGMP_119	7
PNM EGMP	Madame Naud	EGMP_120	29
PNM EGMP	La Petite Nègrerie	EGMP_121	33
PNM EGMP	L'Anse des Seulières	EGMP_122	35
PNM EGMP	La Baie des Pilotes	EGMP_170	0
PNM EGMP	Chaucre	EGMP_123	52
PNM EGMP	Domino	EGMP_124	23
PNM EGMP	Les Sables-Vigniers	EGMP_125	44
PNM EGMP	L'Îleau	EGMP_126	17
PNM EGMP	La Menounière	EGMP_127	25
PNM EGMP	La Fauche-Prère	EGMP_128	31
PNM EGMP	Matha et la Passe de Saint Séverin	EGMP_130	17
PNM EGMP	La Rémigeasse	EGMP_131	8
PNM EGMP	L'Ecuissière	EGMP_132	10
PNM EGMP	Vert Bois	EGMP_133	10
PNM EGMP	Les Allassins	EGMP_134	5
PNM EGMP	Grande plage - La Giraudière	EGMP_135	15
PNM EGMP	Maumusson	EGMP_136	2



PNM EGMP	Gatseau	EGMP_137	71
PNM EGMP	Banc Auger	EGMP_103	16
PNM EGMP	Le Banc des Bris	EGMP_139	15
PNM EGMP	Les Bris	EGMP_138	8
PNM EGMP	Manson	EGMP_140	72
PNM EGMP	Les grosses vases d'Ade	EGMP_141	1
PNM EGMP	Ors	EGMP_142	91
PNM EGMP	Petit Rocher	EGMP_143	7
PNM EGMP	Banc d'Agnas	EGMP_144	0
PNM EGMP	La Pointe de Daire	EGMP_097	6
PNM EGMP	La Baie de la Grognasse	EGMP_253	2
PNM EGMP	Banc de la Goëlette	EGMP_169	0
PNM EGMP	Bords de Seudre	EGMP_168	1
PNM EGMP	Bourcefranc-Marennes	EGMP_098	63
PNM EGMP	La Mus de Loup	EGMP_099	8
PNM EGMP	Saut de Barat	EGMP_100	0
PNM EGMP	Petit Barat	EGMP_174	0
PNMEGMP	Ile d'aix (6 sites)		100
<b>Total</b>			<b>1221</b>

#### Enseignements du comptage :

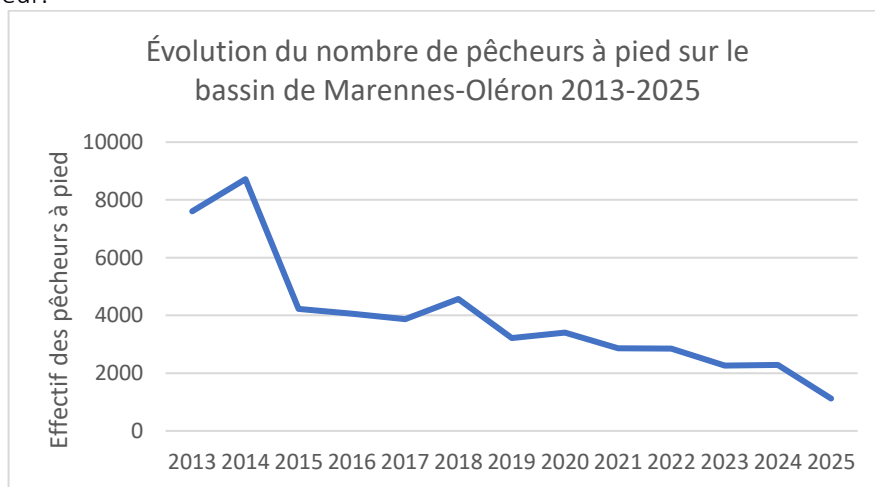
Sur le Bassin Marennes-Oléron, le coefficient de marée et la disponibilité des pêcheurs (congés, weekends) dominent les autres facteurs de fréquentation des sites : heure de marée basse et météo. En moyenne, 2 500 à 3 500 pêcheurs à pied ont été comptabilisés par le CPIE Marennes-Oléron et ses partenaires au moment des grandes marées d'été (pics de fréquentation) depuis 2020.

Depuis 2013, la fréquentation moyenne des estrans est de 3927 pêcheurs à pied. Il s'agit d'une indication moyenne, donnant une visibilité sur la fréquentation des sites du bassin de Marennes-Oléron sur ces 12 années.

A noter que le nombre de pêcheurs à pied est en baisse progressive depuis 2013 :

- 1121 pêcheurs à pied le mardi 12 août 2025 (coef. 95) : bonnes conditions météorologiques, alerte canicule.
- 2283 pêcheurs à pied le jeudi 22 août et vendredi 23 août 2024 (coef. 107 et 100) : bonnes conditions météorologiques.
- 2265 pêcheurs à pied le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023 (coef. 112), bonnes conditions météorologiques légèrement inférieur.
- 2850 pêcheurs à pied le Dimanche 14 août 2022 (coef.102) : bonnes conditions météorologiques avec un coefficient légèrement inférieur.
- 2856 pêcheurs à pied le Mardi 24 août 2021 (coef.94) : bonnes conditions météorologiques avec un coefficient légèrement inférieur.
- 3402 pêcheurs à pied le Vendredi 21 août 2020 (coef.104) : bonnes conditions météorologiques avec un coefficient légèrement inférieur.
- 3217 pêcheurs à pied le 2 août 2019 (coef. 103) : bonnes conditions météorologiques avec un coefficient légèrement inférieur.

- 4570 pêcheurs à pied le 12 Août 2018 (coef. 106) : bonnes conditions météorologiques avec un coefficient légèrement inférieur.
- 3865 pêcheurs à pied le 23 Août 2017 (coef. 101) : bonnes conditions météorologiques avec un coefficient légèrement inférieur.
- 4059 pêcheurs à pied le 20 Août 2016 (coef. 102) : fréquentation légèrement inférieure avec des conditions météorologiques similaires mais des coefficients légèrement inférieurs.
- 4228 pêcheurs à pied le 30 Août 2015 (coef. 107) : bonnes conditions météorologiques avec un coefficient légèrement inférieur.
- 8718 pêcheurs à pied le 12 Août 2014 (coef. 113) : record de fréquentation à l'échelle du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis, malgré quelques averses éparses.
- 7611 pêcheurs à pied le 22 août 2013 (coef. 108) : bonnes conditions météorologiques avec un coefficient légèrement inférieur.



Cette année encore, de nombreux profils de pêcheurs se sont côtoyés au cours des grandes marées. Sur tous les estrans, groupes d'estivants (adultes et enfants), pêcheurs débutants en observation et pêcheurs aguerris ont été observés simultanément.

Épuisettes colorées, râteau en plastique, grapettes à main (griffes), gourbeilles traditionnelles : des équipements relevés par les bénévoles qui permettent de facilement distinguer les pêcheurs aguerris des pêcheurs débutants. Notons qu'une majorité d'estrans est fréquentée à cette date par des familles davantage orientées en pêche à pied découverte. Parallèlement, d'autres activités sont observées sur le rivage : surf, kite surf, plaisance, activités conchylicoles.

De plus, le comptage effectué en milieu de semaine permettait également d'éviter le traditionnel chassé-croisé qu'entraînent les départs et arrivées de locations touristiques durant les weekends.

Par ailleurs, l'ensoleillement du jour était favorable à une sortie sur l'estran.

Toutefois, notons que l'alerte canicule et les températures très élevées de cette semaine d'août explique en partie la baisse du nombre de pêcheurs à pied. Aussi, l'heure de la marée basse correspond également aux heures du déjeuner et au pic de l'ensoleillement. Somme d'éléments qui ne rendent pas propice une sortie sur l'estran à ce moment de la journée.

Notons, que les pêcheurs aguerris, plus habitués vont pêcher généralement quelques jours avant les pleines malines, évitant ainsi la foule que cela peut occasionner.

En somme, bien que certaines conditions soient réunies : un jour de semaine durant les grandes vacances scolaires couplé à des coefficients de grande marée, la baisse de fréquentation des estrans en 2025 est notable (divisée par 2 par rapport à 2024). Cette baisse s'inscrit dans celle observée depuis quelques années. Les malines d'été seraient-elles moins attractives ? L'intérêt du public pour ce loisir diminue-t-il ? Les gisements sont-ils moins productifs et donc moins attractifs ? La canicule a-t-elle beaucoup impactée la fréquentation ?

**Coordinateur local :** Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

**Territoire :** Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis

**Conditions de marée :**

- Coefficient : 95
- Basse mer : 13h59 à La-Coubre



**Conditions météorologiques :**

- **Température :** 30°C
- **Précipitations** nulles
- **Nébulosité :** nuages 0-25%
- **Vent :** 5 -10 km/h



**Mobilisation et résultats :**

2 personnes réparties comme ci-dessous :

2 volontaires sur bonne anse

1 volontaire sur les autres sites

Le 12 août, 241 pêcheurs à pied ont été comptés sur 4 sites de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis	La Cèpe	EGMP_101	62
Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis	Galon d'Or	EGMP_102	48
Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis	Côte sauvage (L'Embellie)	EGMP_104	106
Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis	Bonne anse	EGMP_105	25
<b>Total</b>			<b>241</b>

**Enseignements du comptage :**

Une baisse globale de la fréquentation s'expliquant principalement par les conditions météorologiques très chaudes. On note une hausse sur le secteur de L'Embellie pouvant s'expliquer par la présence de zone de baignade (non surveillée) dans un même périmètre restreint.



©CARA

# ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Littoral vendéen et Ile de Ré



0 4 8 12 16 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

### Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93

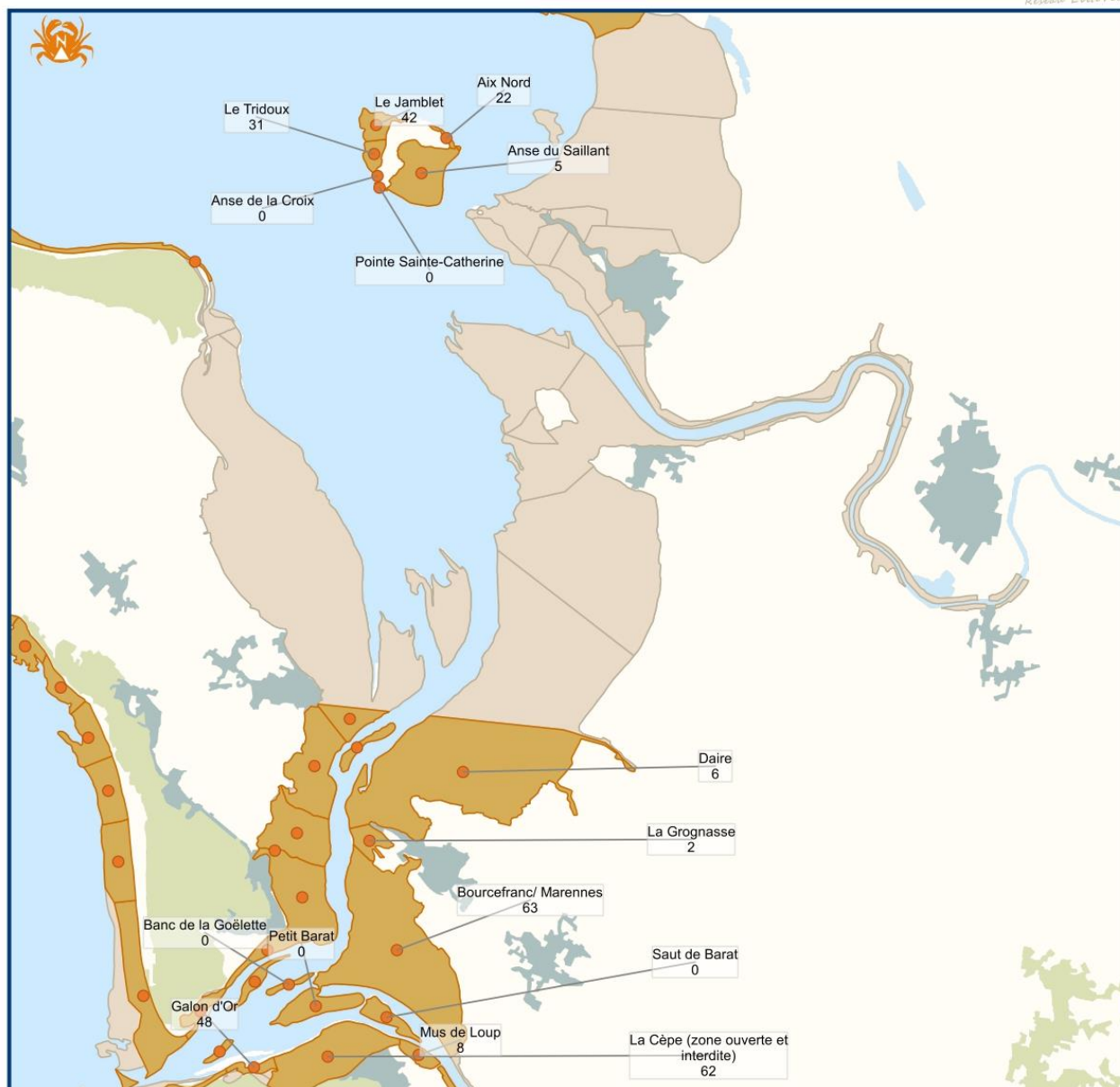




# ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS

## Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir

### du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Littoral de la Charente à la Seudre



0 2 4 6 8 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



#### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

#### Sources des données :

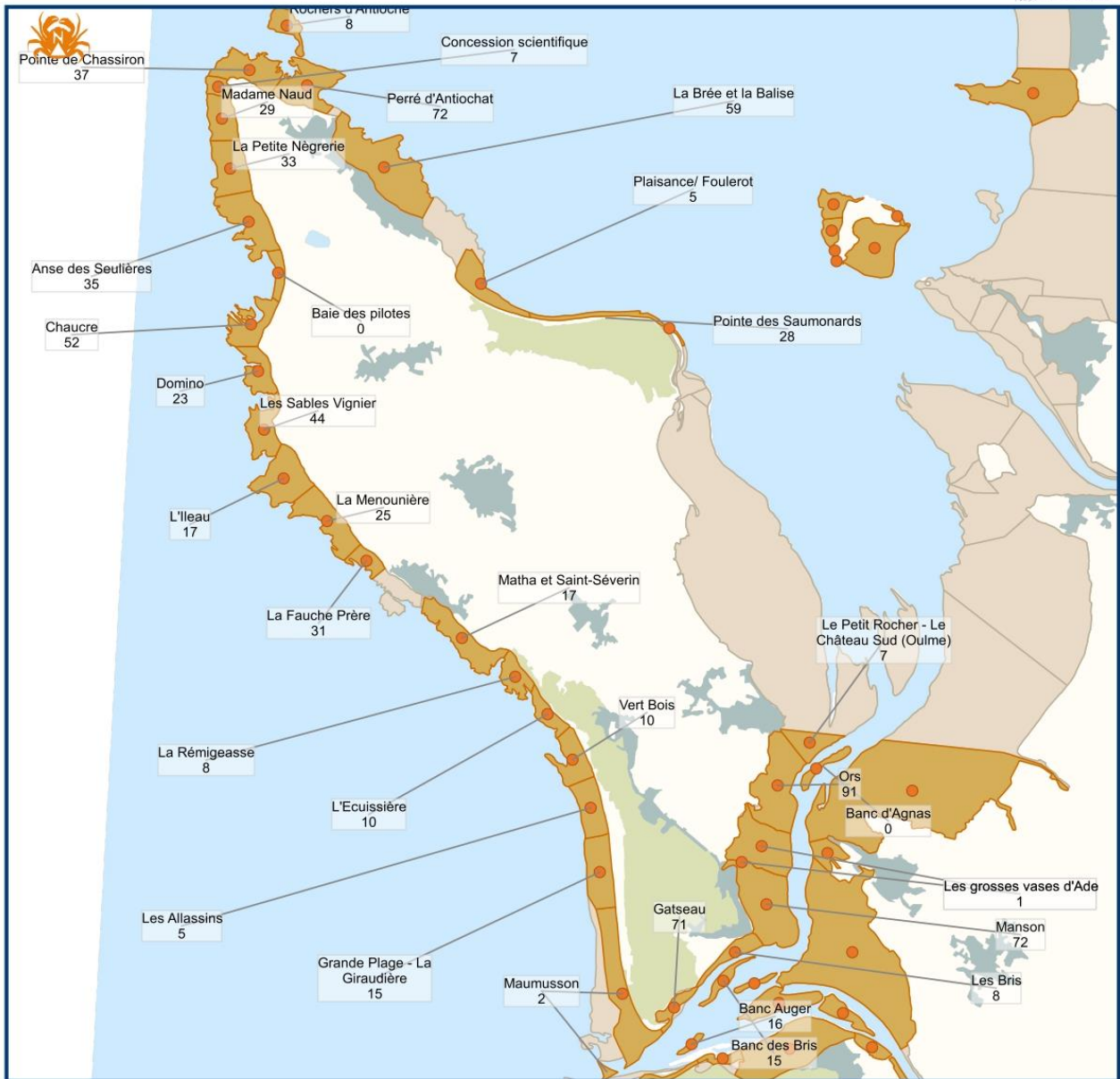
- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





# ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Ile d'Oléron



0 2 4 6 8 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

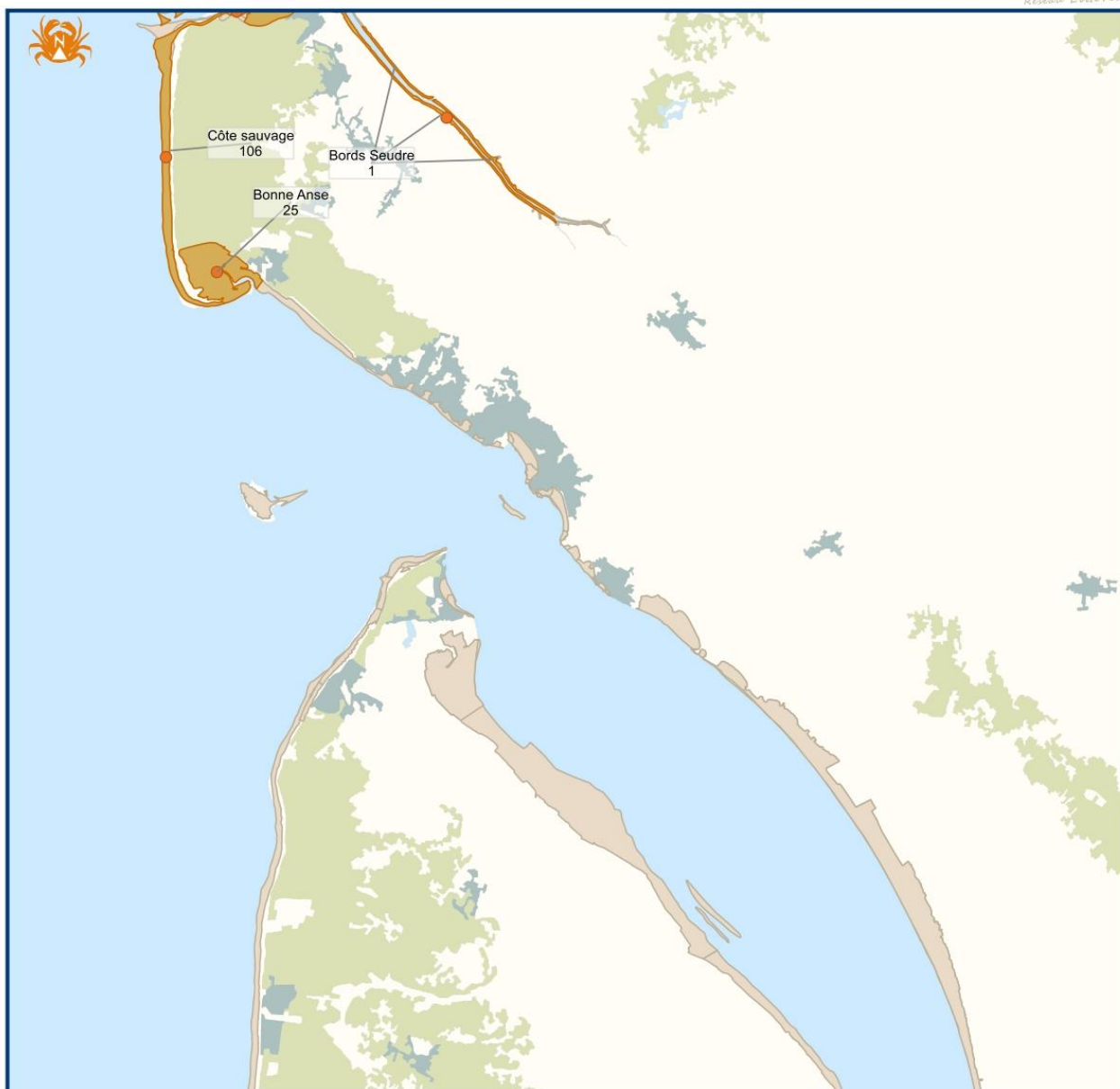
Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2025)
- AdminExpress (IGN, 2017)
- Occupation du sol Route500 (IGN, 2017)
- Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)
- Système de coordonnées : EPSG:2154 Lambert 93



# ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Pays Royannais et Estuaire de la Gironde



0 3 6 9 12 kilomètres



## Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93



## • Bassin d'Arcachon

**Coordinateur local :** Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

**Territoire :** Bassin d'Arcachon

**Conditions de marée :**

- Date de réalisation du comptage : mardi 9 septembre 2025
- Coefficient de marée : 104
- Heure de marée basse : 13h32 (jetée d'Eyrac)



**Conditions météorologiques :**

Température : 22°C

- Précipitations pas de pluie
- Nébulosité : nuages 25%-75%
- Vent : légère brise



**Mobilisation et résultats :**

- Nombre de volontaires (observateurs) : 19 (13 agents du PNMBA + 6 bénévoles)
- Nombre de structures participantes : 6 structures
- Nombre de sites comptés / % de l'estran couvert : 23 sites sur 30 (6 sites couverts grâce à la mobilisation de bateaux)

Total de pêcheurs à pied de loisirs :

Le comptage collectif prévu initialement le 11 août n'a pu être réalisé en raison du classement du département de la Gironde en vigilance rouge canicule ; les opérations de terrain du Parc naturel marin ont en effet été annulées.

Le report s'est donc effectué sur une période de fort coefficient le mois suivant, le mardi 9 septembre.

Ainsi, 156 pêcheurs à pied récréatifs ont été comptabilisés sur 23 sites.

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Bassin d'Arcachon	Pyla	BARC_02	0
Bassin d'Arcachon	Le Moulleau	BARC_03	0
Bassin d'Arcachon	Pereire	BARC_04	1
Bassin d'Arcachon	Plage d'Eyrac	BARC_05a	0
Bassin d'Arcachon	Port d'Arcachon	BARC_05b	0
Bassin d'Arcachon	L'Aiguillon	BARC_05c	0
Bassin d'Arcachon	Le Rocher	BARC_06	2
Bassin d'Arcachon	La Hume	BARC_07	12
Bassin d'Arcachon	Meyran	BARC_08	0
Bassin d'Arcachon	Larros	BARC_09	0
Bassin d'Arcachon	Canal Barbotière	BARC_10	0
Bassin d'Arcachon	Parc ornithologique	BARC_11	0
Bassin d'Arcachon	Le Mauret	BARC_13	1
Bassin d'Arcachon	Le Betey	BARC_14	0
Bassin d'Arcachon	Quinconces St Brice	BARC_15	2
Bassin d'Arcachon	Claouey	BARC_16	4
Bassin d'Arcachon	Piquey	BARC_17	10
Bassin d'Arcachon	Port de la Vigne	BARC_18	20
Bassin d'Arcachon	Lugue du Mimbeau	BARC_20	3
Bassin d'Arcachon	Marens Nord	BARC_21	1
Bassin d'Arcachon	Afrique	BARC_22	56

Bassin d'Arcachon	Saous-Cabanes Tchanquées	BARC_23-24	43
Bassin d'Arcachon	Cassy-Taussat	BARC_30	0

### Enseignements du comptage :

Malgré des conditions météorologiques favorables, ces chiffres reflètent la baisse d'activité de pêche récréative une fois la période de vacances d'été achevée.

A titre de comparaison, sur un nombre équivalent de sites (22), le jeudi 22 août 2024, 669 pêcheurs ont été comptabilisés ; 328 pêcheurs le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023, jour précédant le dernier week-end des vacances scolaires.

En remontant dans le temps, à période équivalente et sur un plus petit nombre de sites mais intégrant la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin désormais interdite aux activités de prélèvement d'espèces, 162 pêcheurs récréatifs ont été observés le samedi 17 septembre 2016 (17) ; 280 le mercredi 10 septembre 2014 (13).

On note que les vasières du sud-bassin accueillent peu ou pas de pratiquants de pêche (communes de Gujan-Mestras, Le Teich), excepté l'estran de La Hume qui se prête bien à diverses activités balnéaires et qui est fréquenté tout au long de l'année. Les sites du fond du Bassin d'Arcachon (communes de Lanton, Andernos-les-Bains, Arès) sont eux aussi désertés par les pêcheurs à pied.

L'activité se concentre en revanche le long de la presqu'île du Cap Ferret (Piquey, La Vigne) ainsi que sur l'île aux Oiseaux (Afrique et Saous-cabanes tchanquées) accessible qu'aux plaisanciers.

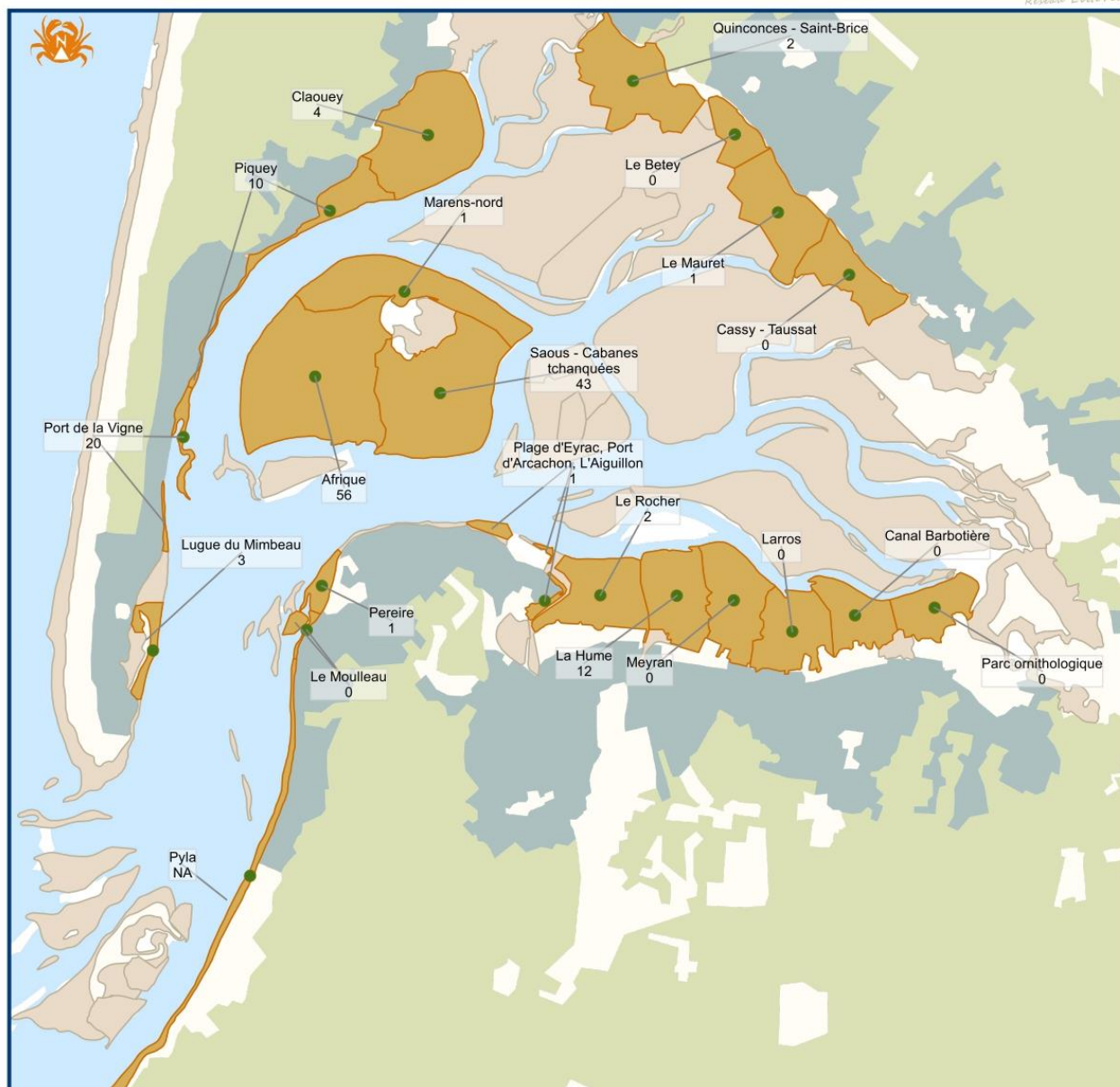
Les espèces ciblées sur les sites les plus fréquentées n'ont pu être recensées car les comptages ont été réalisés depuis des bateaux. Grâce à l'équipement, à la posture des pêcheurs et aux connaissances acquises, on sait cependant que :

- Les rares pêcheurs observés sur le sud bassin et dans le fond du bassin recherchaient des vers,
- La Hume et l'île aux Oiseaux intéressent notamment les pêcheurs de palourdes, s'adonnant à leur activité sur l'herbier de zostère naine,
- Piquey et Port de la Vigne, estrans plus sableux que le fond de Bassin, offrent des espèces plus diversifiées,
- Sur la presqu'île du Cap Ferret et sur l'île aux Oiseaux, il n'est pas rare de voir des pêcheurs dans les concessions ostréicoles.



# BASSIN D'ARCACHON

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Bassin d'Arcachon



0 1 2 3 4 kilomètres

EDITEE LE : 12/2025



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

### Sources des données :

- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93







## Réseau Littorea

Réseau national pour une pêche à pied récréative durable

**CPIE Marennes-Oléron** : 05.46.47.61.85

**VivArmor Nature** : 02.96.33.10.57

[reseau.littorea@gmail.com](mailto:reseau.littorea@gmail.com)

<https://www.pecheapied-loisir.fr>



[Réseau Littorea](#)

**Rédaction et coordination** : Violaine Coulange (CPIE Marennes-Oléron – Réseau Littorea) et l'ensemble des coordinateurs locaux du Réseau Littorea (fiche bilan)

**Gestion des données/référentiel ESTAMP** : Violaine Coulange (CPIE Marennes-Oléron – Réseau Littorea), Elodie GAMP (Office Français de la Biodiversité)

**Cartographie** : Violaine Coulange (CPIE Marennes-Oléron)